LA [...]ERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol 48—N... ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 1er SEPTEMBRE 1961 PRIX: 10c

But de la rencontre interdiocésaine: engendrer de nombreux apôtres laïcs

Le congrès interdiocésain d'Action Catholique pour les diocèses français de l'Ouest, tenu cette année à St-Boniface, réunissait la majorité des 130 délégués à la soirée d'accueil lundi soir, suivant l'inscription de 8 h. à 9 h. Dès le début, le maître de cérémonies invita chaque délégation à se présenter avec son évêque en tête.

LL. EE. NN. SS. Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, Henri Routhier, O.M.I., évêque de Grouard, Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, et Philippe Lussier, C.Ss.R., évêque de St-Paul, participèrent activement à la rencontre dès les premiers moments.

Lors de la séance d'ouverture mardi matin, Mgr Baudoux souhaita la bienvenue et expliqua pourquoi il ne fallait pas s'étonner de la présence de cinq évêques au congrès d'Action Catholique. Il nota que cela indique la préoccupation constante des évêques, vis-à-vis l'Action Catholique, et souligne "l'importance primordiale qu'ils accordent à celle-ci dans leur apostolat; elle fait écho aux nombreuses consignes des papes depuis quelque 50 ans".

Mgr l'archevêque de St-Boniface mentionna le rôle irremplaçable du laïc dans l'oeuvre de l'Eglise. Le congrès visait justement à faire mieux prendre conscience à ces auxiliaires du clergé, de leur place dans l'avènement du royaume de Dieu dans le monde moderne. Son Excellence affirma sa conviction que la rencontre servirait à engendrer "des apôtres laïcs de plus en plus nombreux, voués à la gloire de Dieu et au salut de leurs frères".

L'Action Catholique Canadienne délégua un président pour le congrès en la personne de M. Réal Charbonneau, secrétaire-général de l'A.C.C. Le comité du congrès était composé de Mgr Baudoux, de la Rév. Mère Cécile-Romaine, de Mme M. Dentinger, de M. l'abbé Léo Beaulieu, de Mlle Noëlla Croteau et de MM. André Ruest et Raymond Marcotte.

Le président donna le thème qui fournit le ton à toutes les délibérations de ce congrès: "Etudier un problème d'Eglise, non en sociologue, mais en fils de l'Eglise".

Afin de susciter matière à réflexion parmi les congressistes, quatre panélistes donnèrent chacun un témoignage personnel sur les problèmes des adolescents dans l'Ouest. La Rév. Sr Herman-de-Marie, Mlle Odile Lambert, Mme J. Lafleur et M. l'abbé J.-M. Martineau signalèrent certaines difficultés résultant de l'insouciance, de la paresse, du respect humain ou de fausses conceptions de l'adolescent.

Commissions d'etude

Le gros travail du mardi se fit dans les huit commissions, chacune formée d'une quinzaine de délégués qui étudièrent tel ou tel aspect particulier par rapport à l'adolescent d'aujourd'hui. En général, les conclusions des rapports amenèrent les délégués à constater chez les adolescents leur refus d'accepter leur rôle d'adolescent, surtout dans la vie scolaire et familiale où ils comprennent mal leur vocation étudiante et leur rôle au foyer. Les rapports signalèrent également le grand besoin d'appui et de compréhension discrets de la part des parents et éducateurs, le grand apport de groupements pour les jeunes de 12 à 18 ans.

Plusieurs commissions en terminant leurs rapports osèrent suggérer des moyens pour remédier à certains problèmes perçus. On rappela à plusieurs reprises combien les parents manquent de préparation spirituelle, psychologique et morale pour aider leurs jeunes à traverser la phase d'adolescence.

Il fut intéressant d'entendre les rapports des commissions sur "Adolescent et milieux neutres" et "Adolescent et préparation professionnelle", questions qui sont de plus en plus actuelles. La déduction logique qui en ressortit fut de constater le manque presque complet d'orientation professionnelle, soit par les professeurs ou par les parents, en ce qui concerne la profession que choisira l'adolescent, souvent indécis quant au choix. On nota comment l'esprit de "gang" peut être nuisible ou profitable aux jeunes selon que la "gang" est ou non un mouvement spécialement organisé pour le profit des adolescents.

Mardi soir, les délégués apprécièrent vivement la conférence d'une éducatrice expérimentée, la Rév. Sr Emilia, qui dépeignit "Le portrait psychologique de l'adolescente". Un psychologue bien connu au Manitoba, M. Marcel Bonneau, brossa "Le portrait psychologique de l'adolescent".

Sr Emilia commença d'abord par faire ressortir l'importance d'une bonne enfance pour que l'adolescence soit un temps d'é-

(Suite à la huitième page)

La terre pourrait alimenter jusqu'à 20 milliards d'hommes

MUNICH — Cette année, pour le onzième congrès des lauréats du prix Nobel, les chimistes se sont rencontrés dans la ville sud-allemande de Lindau au bord du lac de Constance, sur une île au milieu de ce grand lac alpestre situé aux frontières de la Suisse, de l'Autriche et de la République Fédérale Allemande.

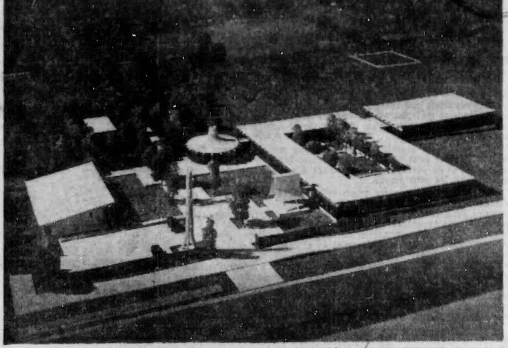
Le professeur Artturi Ilmari Virtanen, bio-chimiste finlandais, présenta dans son rapport, devant des savants du monde entier, des aspects très optimistes pour l'avenir de l'humanité. Ce savant auquel le prix Nobel fut décerné en 1945, fit des recherches sur la question suivante: comment procurer la nourriture nécessaire, et quelles difficultés sont à craindre si la population de notre planète continue à augmenter au rythme actuel.

Le professeur Virtanen put tranquilliser son auditoire, car, d'après ses estimations, la population du globe doublera d'ici l'an 2000 pour atteindre environ 6 milliards d'hommes, mais elle croîtra ensuite plus lentement pour atteindre, dans un siècle, au plus 10 milliards. Le fait que, parmi les 3 milliards d'habitants actuels de la terre, une grande partie ne soit toujours pas approvisionnée suffisamment en produits alimentaires, n'est selon le chercheur finlandais, qu'un stade provisoire. Car les progrès étonnants de la recherche scientifique et en particulier de la chimie auront à l'avenir des effets révolutionnaires sur la production alimentaire.

Il est un fait qu'aujourd'hui 90 pour cent de la production d'engrais est utilisée par un tiers de la population de la terre, celle qui est bien nourrie, alors que 2 milliards d'hommes qui souffrent en partie de la faim n'en consomment que 10 pour cent. C'est pourquoi le professeur Virtanen pense que notre tâche essentielle est de rendre les progrès de la chimie moderne et les nouvelles méthodes de l'agriculture accessibles de la même façon à toute l'humanité. Mais cela est moins un problème économique qu'une question d'organisation et d'éducation en vue de l'usage des possibilités nouvelles.

En plus de l'utilisation intensive des engrais artificiels et la mise en valeur de terres nouvelles par de larges plans d'irrigation, le professeur Virtanent évoqua également à ce propos la saccharification du bois, la culture de la levure, la synthèse des acides gras et surtout la culture intensive d'algues vertes unicellulaires. L'ensemble de toutes ces méthodes, dit en conclusion le savant finlandais, pourra assurer une nourriture suffisante à au moins 20 milliards d'hommes de la terre. Et si les peuples s'assemblaient pour utiliser en commun les possibilités de la production agricole, 8 milliards d'hommes pourraient déjà vivre sur notre terre sans souffrir de la faim.

Deux symboles fort contraires, le gendarme, signe d'esclavage, et l'église St-Michel à Berlin-Est, signe d'espoir, font preuve du grand conflit derrière le rideau de fer. La broche barbelée qu'on voit par terre est une autre tentative des communistes dans leurs efforts pour empêcher les réfugiés de l'Est de passer par Berlin pour se rendre dans l'Ouest de l'Allemagne. (Photo NC)



On voit ci-dessus une photo de la maquette du Petit Séminaire de St-Boniface et de la chapelle St-Louis, maquette montée par M. Etienne Gaboury, architecte. Le rectangle indique le Séminaire lui-même, dont l'aile de droite et celle du fond ont été construites au cours de l'été. La chapelle et le gymnase sont encore à l'état de projet. — Le Petit Séminaire, rétabli en la fête de Marie, Reine du monde, 1960, va ouvrir ses portes pour la deuxième année. Le 7 septembre 1960, il recevait une cinquantaine d'élèves. En septembre 1961, le Petit Séminaire, déjà agrandi de deux ailes de plus de 130 pieds chacune, recevra 70 élèves qui suivront les cours au Collège de St-Boniface ou à l'Institut Collégial Provencher, de la 8e année à la 12e inclusivement. L'an dernier, 25 paroisses avaient des représentants au Petit Séminaire. Cette année, sept paroisses de plus envoient des sujets. Deux diocèses demandent que quelques-uns des leurs se joignent aux élèves du diocèse de St-Boniface. Les Petites Soeurs de la Ste-Famille continuent d'assumer un bon service au Petit Séminaire. M. l'abbé Jean-Louis Rocan, de La Broquerie, remplace comme directeur M. l'abbé Albert Fréchette, nommé curé d'Elma. M. l'abbé Julien Lévesque, comme directeur, et M. Jean Roy, P.S.S., comme supérieur, gardent les mêmes fonctions que l'an dernier.

Congrès de l'ACELF, acte de foi en la pérennité française au pays

Le XIV congrès de l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française eut lieu à Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard, du 22 au 25 août, sous la présidence de M. Roland Vinette, président général de l'ACELF qui reçut un doctorat honorifique de l'Université St-Dunstan, conféré par le recteur, Mgr J. A. Sullivan.

Dès le début du congrès, les nombreux délégués furent divisés en diverses commissions. Ils entendirent des allocutions données par des conférenciers experts, et chaque allocution fut suivie par des discussions du sujet traité.

M. Marcel Lancelot, président du comité de Fonctionnement scolaire de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba et vice-principal de l'Institut Collégial Provencher, était le délégué officiel du Manitoba français. Il transmit le message des provinces de l'Ouest aux congressistes lors du banquet de clôture du congrès.

Au cours des sessions, M. Lancelot était membre de la commission pédagogique et il prit une part très active aux discussions, dont l'un des points principaux fut l'importance de l'enseignement scientifique.

Au cours de conversations avec les délégués des provinces maritimes, il put se rendre compte de la grande similarité de nos problèmes dans l'Ouest et des leurs au Nouveau-Brunswick et dans les autres provinces de l'Atlantique.

On peut lire ci-dessous le texte même du discours prononcé par M. Lancelot lors du banquet de clôture, et aussi les divers voeux du congrès.

• • •

Chers congressistes,

La défense, la conservation, l'épanouissement et le rayonnement d'un esprit et d'une culture distinctifs dans un pays polyethnique comme le Canada, voilà, à mon sens, la raison d'être de l'ACELF, et du ralliement des forces françaises que cet organisme lance tous les ans pour arracher à l'histoire de notre pays le meilleur de son passé et assurer à l'avenir la présence active de ses éléments les plus généreux.

Que peut attendre l'Ouest canadien de ces communications et de ces délibérations dont votre horaire est plein, Mmes et MM.? Toutes les provinces ont leurs problèmes, et bien osé qui prétendrait sortir de la sienne pour résoudre ceux des autres. N'est-ce pas que le Québec, lui-même, au visage jadis si français, au coeur si catholique, a à faire face à des difficultés qu'on ne peut vraiment pas que saluer de la tête et passer? Difficultés d'ordre sociologique, religieux, moral, linguistique même. Des esprits avertis sonnent le tocsin et hélas! gémissent du peu de résonance que leurs appels éveillent dans l'âme de la population. Le tintamarre de la vie moderne, le brouhaha des activités sociales stériles ne parviennent pas toutefois à supprimer l'angoisse d'un lendemain incertain et sombre qu'on tente d'ajourner, mais contre lequel on se sent impuissant et vaincu à l'avance.

Le temps n'est plus où l'on pouvait s'échanger les tapes sur le dos. L'ACELF et les mouvements qui en ressortissent le réalisent, heureusement pour tous! Et c'est pourquoi les voeux que je transmets à ses organisateurs au nom des quatre provinces de l'Ouest sont si sincères et si pleins de sympathie et de compréhension devant la tâche gigantesque qu'ils n'ont pas hésité à entreprendre. Pour donner un lustre authentique au verbe français, Dieu sait la somme énorme de pensée et d'énergie qu'ils auront à dépenser.

Car le verbe suit la pensée, et sans elle, il se tarira, puis disparaîtra. Cette pensée, nous ne pouvons la dissocier d'un apanage aussi intensément catholique que le nôtre sans opérer une césure historique entre hier et demain, dont les suites nous seraient fatales. Cette pensée, il lui faut redonner forme en fonction des conditions de vie actuelles, en la faisant reposer sur des bases plus profondes et plus solides, pour que l'édifice soit en état de surmonter les intempéries nouvelles. La routine dans la pratique religieuse comme dans le parler, l'enseignement livresque, la satisfaction même de s'être acquitté adroitement des leçons de grammaire aussi bien que dans les leçons de catéchisme, doivent être rejetés avec courage comme ne répondant plus aux exigences d'un siècle de combat. L'engouement pour tout ce qui traverse d'outre-frontière recouvert des plus extravagantes toilettes, émousse déjà trop facilement la pointe des pseudo-convictions de notre

(Suite à la sixième page)

Double culture et bilinguisme total à travers tout le pays

SACKVILLE, N.-B. — M. Yvan C. Rand, ancien juge en chef de la Cour suprême du Canada, a déclaré samedi dernier que les difficultés que les Canadiens français éprouvent à être reconnus par les Canadiens anglais le rendent impatient. Il a aussi ajouté qu'il était essentiel que les Canadiens commencent à considérer le Canada comme "une seule nation".

"Nous avons un pays dont nous pouvons être fiers. Nous avons de grandes ressources. Si nous manquons à la tâche, ce sera notre faute."

Le juriste aux cheveux blancs était l'un des Canadiens qui ont fortement suggéré que "l'on retrousse ses manches" afin que la double culture et le bilinguisme s'étendent à travers le Canada.

Ces orateurs ont adressé la parole au cours d'un diner lors de la session finale du séminar sur le Canada français, l'institut d'été de l'Université Mount-Allison.

Les études et les discussions ont prouvé que les Canadiens français et les Acadiens chevauchent une vague de nationalisme.

Le très hon. Louis Saint-Laurent, ancien premier ministre du Canada, a déclaré, parlant des Canadiens français et anglais. "Que cela nous plaise ou non, nous sommes ici sur cette moitié nord du continent américain pour y faire une nation . . . Nous sommes liés les uns aux autres. Il faut que nous coopérions".

Deux faits étonnants

M. Davidson Dunton, président de l'Université Carleton, d'Ottawa et président du séminar de trois jours, a dit que les deux faits les plus étonnants étaient la survivance des Acadiens aussi bien que l'intensité et la variété de la vie canadienne-française du Québec. Il a suggéré qu'un séminar soit tenu prochainement sur "le Canada anglais, qu'est-il aujourd'hui?".

M. Martin Duckworth, directeur de l'extension de l'enseignement de l'Université Mount-Allison et l'un des organisateurs du séminar, a pour sa part déclaré: "Le caractère biculturel du Canada est un fait. Il vaut mieux que nous fassions le meilleur travail possible".

M. Mason Wade

M. Mason Wade, directeur du programme des études canadiennes à l'Université de Rochester et écrivain américain bien connu, a dit que le Canada "n'aurait pu survivre comme nation sans accepter l'idée qu'il est fait de deux peuples et de deux cultures . . ."

S'adressant à l'Université Mount-Allison, de Sackville, M. Wade a dit que le Canada ne pourra survivre que si "l'idée culturelle est parfaitement honorée partout au Canada".

"Il ne devrait y avoir aucune vantardise de domination anglaise ou française où que ce soit, d'un océan à l'autre, si les Canadiens de langue anglaise et de langue française ont retenu la leçon du passé et s'ils ont appris à respecter le droit des autres de s'en tenir à sa propre conception de la vie tout en travaillant au bien commun du Canada."

Les Acadiens

Le R. P. Clément Cormier, C.S.C., président de l'Université catholique St-Joseph, N.-B., estime que bien qu'on note des différences entre Acadiens et Canadiens-français du Québec, une analyse serrée des événements et des tendances des courants d'idée démontrent que des attitudes sont en voie de changer.

M. Mason Wade a parlé pour sa part de l'arrière-plan historique des 300,000 Acadiens qui vivent maintenant dans les quatre Provinces Maritimes. Il a toutefois concédé que la révolution intellectuelle au Canada français se fait sentir en Acadie et que ses effets deviennent évidents. Cependant, comme les Acadiens disposent d'une faible puissance économique, leur seule ressource est de nature politique.

En Nouvelle-Ecosse

Le R. P. Francis Bourque, recteur de l'Université St-Louis, a déclaré que le système scolaire non confessionnel du Nouveau-Brunswick constituait, ni plus ni moins, une violation du droit à la liberté de conscience de la moitié de la population de cette province. Il a suggéré qu'il soit remplacé par deux systèmes parallèles, mais autonomes, c'est-à-dire, un pour les catholiques et l'autre pour les protestants ou les non-confessionnels.

Un autre conférencier, M. Rémi Chiasson, a affirmé que les Canadiens français de la Nouvelle-Ecosse seront appelés à disparaître en tant que groupe ethnique à moins que la région ne soit desservie par la radio et la télévision françaises.

Accélération du programme américain de vols spatiaux

WASHINGTON — L'Office national de l'aéronautique et de l'espace a décidé d'accélérer la mise en application de son programme de vols spatiaux: à cette fin, il a annulé les autres "incursions" dans l'espace qui étaient prévues (comme celles de Shepard) et a décidé de préparer dès maintenant l'envoi d'un astronaute autour du globe. La mise en orbite du satellite emportant un homme pourrait intervenir dès l'automne prochain.

L'Office a déclaré que les expériences de Shepard et de Grissom avaient permis de recueillir toutes les données nécessaires et qu'il consacrera désormais "toutes ses ressources et tous ses efforts à la réalisation du projet Mercury (mise en orbite d'un astronaute) et du programme Apollon (envoi autour du globe d'équipes de trois astronautes).

L'Amérique du Sud a besoin de 10% des effectifs missionnaires

OTTAWA — Le Vatican demande la mobilisation de 10 pour cent des effectifs missionnaires du Canada et des Etats-Unis au profit de l'Amérique du Sud. Et son agent recruteur n'est nul autre que le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Monsignor Agostino Casaroli, qui accordait, le mardi 22 août, une conférence de presse à la résidence du délégué apostolique à Ottawa.

Mgr Casaroli a expliqué que sa visite a pour but de faire part aux clergés canadien et américain de l'inquiétude du Saint-Siège devant la récente tournure des événements en Amérique du Sud et de leur exposer la nécessité de redoubler d'effort dans leur apostolat.

Ces efforts devront porter principalement sur la réalisation d'un plan stratégique décennal et l'emploi de nouvelles tactiques.

Justice sociale

Selon Mgr Casaroli, le problème du catholicisme en Amérique du Sud est intimement lié à celui de la pauvreté dont profite le communisme, tandis que le catholicisme en souffre (les oeuvres, a-t-il expliqué, coûtent de l'argent).

Et, citant saint Thomas, il a affirmé que l'exercice de la vertu suppose un minimum de bien-être. L'Eglise, a-t-il poursuivi, se reconnaît des devoirs dans le domaine social, car la charité doit être le couronnement d'une certaine justice déjà existante.

A ce sujet, il a déclaré que le clergé avait supporté au départ l'oeuvre de Fidel Castro, qui était animée en grande partie par un idéal de justice sociale. Mais cette oeuvre comportait également des aspects néfastes qui ont malheureusement prévalu.

Le délégué du Vatican a estimé en outre que l'Amérique du Sud, frappée dès sa naissance d'une crise dont elle ne s'est pas relevée (la crise positiviste française), est actuellement assaillie par une foule de problèmes à la fois: insuffisance du clergé, essor économique bouleversant et un réveil politique marqué par de légitimes aspirations du peuple.

Le clergé espagnol

Cette crise du catholicisme en Amérique du Sud, Mgr Casaroli l'attribue partiellement à la négligence du clergé espagnol, qui regorgeait de prêtres, à former un clergé indigène, après l'accession de ces pays à l'indépendance.

Aux yeux des Sud-Américains, de plus en plus nationalistes, le clergé s'identifia ainsi peu à peu avec une puissance étrangère.

Il y eut également le fait que parmi les conditions requises du futur prêtre figure la légitimité de la naissance: dans certains pays où les unions légitimes sont rares, cette condition peut créer un obstacle sérieux à la formation d'un clergé indigène, mais le représentant du Saint-Siège n'a pas indiqué que l'on songeait à modifier la règle à cet égard.

Arrivé il y a deux jours au Canada où il s'est entretenu avec le cardinal Léger, de même que les directeurs de la Société des missions étrangères et de la Commission épiscopale canadienne pour l'Amérique latine, Mgr Casaroli gagnera prochainement les Etats-Unis où il rencontrera les membres du bureau latino-américain du Catholic Welfare Council.

Miracle authentique proclamé à Lourdes

LOURDES, France — Son Exc. Mgr Pierre Théas, évêque de Tarbes et de Lourdes, dans une récente déclaration, atteste qu'une religieuse allemande, âgée de 39 ans, a été miraculeusement guérie au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes. Celle-ci souffrait de sclérose et avait été déclarée incurable par ses médecins. Soeur Maria est la première religieuse allemande à obtenir une telle guérison à Lourdes.

Ce fait était admis depuis plusieurs années, mais c'est seulement cette année, que les membres du bureau des constatations médicales de Lourdes se sont prononcés officiellement. Suivant le décret de Son Exc. Mgr l'Evêque de Lourdes, cette guérison miraculeuse remonte au 20 mai 1950.

La société c.-f. et l'Eglise, thème du congrès de l'ICAP

MONTREAL — La huitième conférence annuelle de l'Institut canadien des affaires publiques se tiendra à l'hôtel Le Monclair, à Ste-Adèle, du 7 au 10 septembre, sur le thème: "La société canadienne-française et l'Eglise".

La séance d'ouverture, prévue pour le jeudi soir 7 septembre, sera présidée par le président de l'Institut, M. Marcel Rioux. Trois conférenciers exposeront ensuite les aspects historiques du thème à l'étude.

Le R. P. Vincent Harvey, O.P., de l'Université de Montréal, exposera d'abord "comment le problème des relations de l'Eglise et de l'Etat s'est posé dans différentes sociétés, à différentes périodes, et comment il a été résolu". Puis M. Laurier-L. Lapierre, professeur au Collège Loyola, à Montréal, analysera "les relations de l'Eglise et de l'Etat au Canada français".

La troisième conférence, "Du point de vue sociologique, effets de cette conjoncture historique, tant au niveau du comportement des individus qu'à celui du fonctionnement des institutions", sera donnée par M. Fernand Dumont, professeur à la faculté des sciences sociales de l'Université Laval.

Le vendredi, après un forum "prise de bec" sur le sujet discuté la veille, et une réunion de groupes dans l'après-midi, trois autres conférences seront présentées dans la soirée. Cette séance plénière sera présidée par M. Gérard Pelletier, rédacteur en chef au journal "La Presse".

Les conférenciers seront: M. l'abbé Louis O'Neill, de l'Université Laval, "Comment l'Eglise considère-t-elle aujourd'hui, d'une façon idéale et pratique, l'aménagement des juridictions de l'Eglise et de l'Etat dans les régimes démocratiques?"; Me Marc Lalonde, de Montréal, "Du point de vue juridique, comment concevoir les rapports de l'Etat avec les pouvoirs spirituels et plus spécifiquement avec l'Eglise catholique dans la province de Québec"; et M. Bertrand Rioux, de l'Université de Montréal, "Comment la société civile et l'Eglise doivent-elles évoluer au Québec pour s'adapter à la conjoncture actuelle?".

Le samedi matin, il y aura réunion générale, avec forum "prise de bec" sur le sujet discuté la veille. La séance sera présidée par M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux. Deux conférenciers, M. Vianney Décarie et le R. P. Gilles Bélanger, O.P., traiteront respectivement de la situation de l'Eglise dans l'éducation et les organismes socio-économiques.

Le dimanche matin, une réunion plénière clôturera la conférence.

Me Laurent Marcoux, de St-Boniface, partira le 15 septembre pour se rendre à Halifax, où il assistera à une réunion de l'Association canadienne des commissaires d'écoles catholiques les 15, 16 et 17 septembre, comme représentant de la Commission scolaire de St-Boniface. Il sera de retour le 21 septembre.

Le président d'Argentine et l'encyclique "Mater et Magistra"

BUENOS AIRES — M. Frondizi, président de la République d'Argentine, a adressé une lettre au pape Jean XXIII pour le remercier et le féliciter de la publication de l'encyclique sociale "Mater et Magistra". L'homme d'Etat déclare notamment:

"En ma qualité de dirigeant d'un peuple catholique, j'ai lu avec un profond intérêt les pages de l'encyclique et cette lecture, devant les problèmes sociaux et économiques que mon pays doit affronter, m'a apporté réconfort et lumière".

"La pensée de l'Eglise que Votre Sainteté a exprimée dans l'encyclique "Mater et Magistra", poursuit le chef de l'Etat argentin, manifeste une préoccupation permanente et attentive pour les problèmes qui affectent la vie des peuples et qui intéressent la préservation et la réaffirmation de la dignité de l'homme comme de la justice."

Le président Frondizi brosse ensuite un tableau de la situation économique et sociale de l'Argentine et expose ses efforts en vue d'améliorer la condition sociale des Argentins grâce à un développement de l'économie. Puis il conclut: "Tout en invoquant pour moi et pour mon peuple la divine Providence dont l'assistance est indispensable pour s'acquitter des difficiles responsabilités de gouvernant, je recueille le souffle nouveau et les lumières nouvelles qu'apportent les normes et les enseignements contenus dans le message de Votre Sainteté pour poursuivre l'effort de développement économique et de progrès social de mon peuple, en témoignage des idéaux chrétiens, d'amour et de justice dont le monde contemporain a tellement besoin dans ses aspirations à la paix et au bonheur."

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Ecole

L'école du Sacré-Coeur ouvrira ses portes le mardi 5 septembre 1961, en même temps que les écoles publiques. Tous les élèves devront se présenter à l'école ce jour-là.

Voici la liste du personnel enseignant pour l'année 1961-62: 11e année, la Rév. Sr M.-Paul-de-l'Eucharistie; 10e année, la Rév. Sr Gertrude-de-Marie; 9e année, la Rév. Sr M.-Paul-de-Césarée; 8e année, la Rév. Sr M.-Julien; 7e année, M. P. Desrosiers; 6e année, la Rév. Sr M.-Elisabeth-des-Anges; 5e année, la Rév. Sr M.-Jeanne-d'Orléans; 4e année, la Rév. Sr M.-Gérard-Ernest; 3e année, la Rév. Sr M.-Jules-Fernand; 2e année, Mlle L. Tinguely; 1ère année, la Rév. Sr M.-Jeanne-Agnès; Jardin, la Rév. Sr M.-Azilda; la Rév. Sr M.-Paul-de-l'Eucharistie, Supérieure - Principale.

A l'hôpital

M. J.-R. Doiron était transporté d'urgence à l'hôpital général de St-Boniface samedi dernier. M. Doiron devra y séjourner pour quelques semaines.

Pelerinage

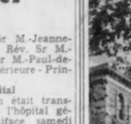
Le dimanche 17 septembre aura lieu, à Ste-Rose-du-Lac, la bénédiction solennelle de l'église et de la grotte.

Pour la circonstance, les Dames de Ste-Anne de la paroisse du Sacré-Coeur y organisent un pèlerinage avec départ à 9 h. du matin.

Ceux qui seraient intéressés à se joindre à cette excursion sont priés de s'adresser à Mme G. Pelland, SP 4-2393, ou à Mme J. Carignan, SP 4-8549.

Le nombre de passagers étant nécessairement limité, il est possible qu'il n'y aura place que pour ceux ou celles qui auront **réservé** et **payé d'avance** leur billet ($5.00). Avis aux intéressés!

N.B. La réunion régulière des Dames de Ste-Anne aura lieu le dimanche 10 septembre après la messe de 9 h. a.m.



MON COLLÈGE

Chronique de l'Oeuvre des Bourses et de l'Association des Anciens du Collège de St-Boniface.

Lettre des Pères du Collège aux parents de futurs élèves

Cher monsieur,

Les résultats que votre garçon a obtenus au Concours de français indiquent qu'il aurait de bonnes chances de réussir un bon cours d'études supérieures au Collège de St-Boniface, si ses autres résultats sont bons.

La société de demain, de plus en plus complexe, sera dirigée par les 10 pour cent de la population qui seront des gradués universitaires et se partageront la plupart des meilleures positions et des salaires les plus élevés.

Le Collège vous offre pour votre garçon les services et le dévouement d'une excellente équipe de professeurs, dont la plupart sont des religieux jésuites, ainsi que l'avantage d'une atmosphère collègiale très favorable à la poursuite d'études avancées et à l'acquisition d'une belle formation humaine et chrétienne. Notre cours universitaire mène au baccalauréat ès arts de l'Université de Manitoba, et ouvre sur toutes les carrières. La variété et la qualité des positions tenues par nos anciens élèves montrent qu'il en est bien ainsi, et qu'il est très avantageux de se donner une bonne formation collégiale avant d'entrer en médecine, en droit, en éducation, en commerce, etc. Ceci est particulièrement vrai pour les professeurs du niveau secondaire qui viennent de plus en plus nombreux se former au Collège.

Quant à notre cours secondaire, il est la meilleure préparation qui soit à notre cours universitaire. Nous préférons prendre les élèves après leur septième année, mais nous en acceptons aussi un certain nombre après la huitième. Un certain nombre délèves très forts du grade 6 sont admis dans un cours accéléré. Nos grades 8, 9 et 10 sont reconnus par le Département d'Education.

Nous ne refusons pas les élèves qui nous arrivent après le grade 12, mais l'expérience montre qu'il y en a bien peu qui sont aptes ou intéressés à poursuivre des études universitaires, encore moins en français.

Si donc vous nourrissez de grandes ambitions pour votre garçon, envoyez-le au Collège de St-Boniface.

Vous trouverez ci-inclus des renseignements sur notre Collège. Venez le visiter avec votre garçon à la prochaine occasion. Nos cours commencent le 6 septembre.

Pour ceux qui auraient des problèmes financiers, il reste encore des bourses disponibles.

Vos tout dévoués,

Les Pères du Collège de St-Boniface.

☆ ☆ ☆

Nouveaux membres

La liste des nouveaux membres du Club d'Amis de l'Oeuvre des Bourses est incomplète, car plusieurs percepteurs n'ont pas encore fait leur rapport. (Plusieurs ont donné beaucoup plus que le minimum de $10.00.)

Jos. André, Mme L. Baril, L. Beaulieu, M. Benoist, R. Bernier, C. Benjamin, Mme A. Boissonneault, G. Bonnefoy, L. Bonnier, L. Bourbonnais, P. Boux, L. Cancade, J.-M. Champoux, A. Château, M. Collette, Mme R. Constant, J. Cyr, A. Corriveau, A. Désaultel, A. Désaulniers, M. Désaulniers, P. Desrosiers, J. Daoust, J. Doiron, E. Dupas, A. Gautron, Mlle C. Gendron, Mlle Y. Gendron, A. Guay, Mlle M.-A. Girouard, Ph. Gobeil, A. Goebel, G. Guilbault, J. Hébert, R. Labelle, Damien Labossière, Roger Labossière, L. Lamontagne, L. Loiselle, M. Ludwich, Mme W. J. Mackenzie, H. Mangin, R. Millier, A. Monnin, A. Neyron, A. Normandeau, A. Paulhus, E. Pelland, W. Pelland, E. Pelletier, H. Poirier, S. Préfontaine, P. Rajotte, Mlle T. Ramaekers, L. Rémillard, J. Rodrigue, F. St-Germain, Mme V. Smith, A. Tétrault, D. Turenne, Mme L. Williams, J. Vandale, L. Verreault.

Merci beaucoup à tous ces précieux amis de l'Oeuvre des Bourses, et aux autres encore plus nombreux que nous nommerons plus tard.

Nos condoléances

Au R. P. Oscar Boily, S.J., et à la famille Boily à l'occasion de leur grand deuil; à Louis Touchette, à René et à leurs autres frères, dont 5 ou 6 sont venus au Collège, à l'occasion de la mort de leur père, à Aubigny.

Comme il nous manque des détails sur les mariages, nous remettons la liste à la semaine prochaine.

Ils obtiennent 55,463 signatures en faveur d'un drapeau distinctif

MONTREAL — "Je suis prêt à donner ma vie pour un drapeau canadien distinctif."

C'est un jeune homme en parfaite santé qui parle. Quoique retranché derrière ses épaisses lunettes noires, on le sent possédé par cette cause nationale, un drapeau, diagonal rouge et blanc à feuille d'érable. Ceci n'est pas une nouvelle: le dit drapeau a été choisi en 1946 parmi 2,600 projets soumis. On peut d'ailleurs se le procurer dans un grand magasin. Il ne reste plus qu'à l'adopter et à le hisser.

Voilà le but de Paul Lapointe qui rentre d'une tournée d'un mois Montréal-Vancouver, première étape d'un pèlerinage transcanadien qui a d'ailleurs débuté par une marche à pied Ottawa-Gaspé.

En compagnie de Jocelyne Forget, étudiante en physique à l'Université de Montréal, et de Lise Pépin, qui se destine au journalisme, Paul Lapointe a porté de l'est à l'ouest la doctrine du Ralliement national des Canadiens aux cris de "L'unité dans la diversité".

Notons que le Ralliement est ouvert à tous les Canadiens sans distinction de race, d'origine ethnique, de couleur, de langue ou de croyance, n'a aucun caractère politique ou lucratif, aidera les Canadiens à découvrir leur pays, croit à l'égalité de tous les citbyens et vise à apporter une pensée objective.

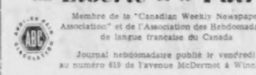
Fondé le 11 décembre 1960, le Ralliement a son bureau au 1561 est, rue Fleury, Montréal.

Au cours de leur voyage "en auto-stop", et à leurs frais, nos trois jeunes voyageurs "ralliés", partis avec une tente et des sacs de couchage sous le bras, en sont revenus pleins de dynamisme et de fierté, avec en plus 55,463 signatures pour réclamer un drapeau canadien distinctif. C'était là le but de leur voyage. Ces signatures, qui figureront au mémoire (La Volonté du peuple) que les chefs du Ralliement présenteront à Ottawa pour la prochaine session en demandant la formation d'un nouveau comité du drapeau, ces signatures donc, ils les ont recueillies dans 49 villes canadiennes.

Voici l'aperçu qu'ils nous donnent de l'opinion canadienne sur le sujet: Sur 500 personnes interrogées, 84 pour cent étaient en faveur du diagonal qu'ils arboraient, 3 pour cent n'ont fait aucun commentaire, 6 pour cent réclamaient un autre modèle de drapeau distinctif et 7 pour cent étaient nettement royalistes.

C'est en Ontario qu'ils ont rencontré le plus d'objections, tandis qu'en Colombie-Britannique les citoyens étaient de fermes partisans. Seulement dans le Québec, ils ont recueilli quelque 32,460 signatures.

Des 225 journalistes rencontrés d'une ville à l'autre, 213 ont signé.



La Liberté et le Patriote
Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada
Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg
Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.
Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414
ABONNEMENTS — 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00
(Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)
S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Au poste CBWFT

SAMEDI 2 SEPTEMBRE
3.45—Mire et musique
4.00—Sports d'été
6.00—Les Boucaniers
6.30—A vous Paris
7.00—Nouvelles
7.15—Cinéfeuilleton
7.30—Pure invention
7.45—Quinze métiers
8.00—Theatre chez soi
8.30—Long métrage: "Saut de la mort"
10.00—Rythmes de danse
10.30—Long métrage: "Fan Fan La Tulipe"

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE
4.00—Mire et musique
5.00—Film
6.00—Les travaux et les jours
6.30—Robin des bois
7.00—Echos du cinéma
7.30—La bonne nouvelle
8.00—L'Ecole des vedettes
9.00—Petit théâtre
9.30—Sérénade estivale
10.00—Film
10.30—Tribune libre
11.00—L'art et les hommes

LUNDI 4 SEPTEMBRE
5.00—Mire et musique
6.00—Pépé le Cowboy
6.30—Carrefour
7.00—Nouvelles
7.15—Cinéfeuilleton
7.30—Isma Visco
8.00—Dans tous les Cantons
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Théâtre des vedettes
9.30—L'Afrique en marche
10.00—Histoire d'amour
10.30—Long métrage: "Les cavaliers de la terreur"

MARDI 5 SEPTEMBRE
5.00—Mire et musique
6.00—Le roi de la jungle
6.30—Caméra '61
7.00—Nouvelles
7.15—Cinéfeuilleton
7.30—Tête à l'ombre
8.00—Attachez vos ceintures
8.30—Vedettes en pantoufles
9.00—Dans ma rue
9.30—Expédition
10.00—Théâtre O'Henry
10.30—Sous le signe du lion
11.00—Gros plan

MERCREDI 6 SEPTEMBRE
5.00—Mire et musique
6.00—Le moulin aux images
6.30—Carrefour
7.00—Nouvelles
7.15—Cinéfeuilleton
7.30—Kermesse
8.00—Le point d'interrogation
8.30—Cinépolicier
9.00—Théâtre d'été
9.30—Passe-d'armes
10.00—Temps présent
10.30—Long métrage: "Mort parmi les vivants"

JEUDI 7 SEPTEMBRE
5.00—Mire et musique
6.00—Caravane
7.00—Nouvelles
7.15—Cinéfeuilleton
7.30—Exploits sportifs
7.45—Au delà des apparences
8.00—Clé de sol
8.30—En quête de chansons
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Cinéma canadien
10.30—Ciné-Club: "Le trou"

VENDREDI 8 SEPTEMBRE
5.00—Mire et musique
6.00—Guillaume Tell
6.30—Passe-partout
7.00—Nouvelles
7.15—Cinéfeuilleton
7.30—Comment dites-vous?
7.45—Pour elle
8.00—A vous Paris
8.30—Une étoile m'a dit
9.00—Cinéma international: "Bonjour la chance"
10.45—Promenoir des poetes
11.00—Cinéma: "Le mur invisible"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.



Le soprano Claire Duchesneau, du Covent Garden de Londres, sera l'invité d'honneur lors de l'émission "Sérénade estivale" présentée à CBWFT le 3 septembre, à 9 h. 30 p.m.

Sports d'été

Grâce à nos commentateurs sportifs, Jacques Barrette, Raymond Charrette, Louis Chassé, Richard Garneau et Raymond Lebrun, les téléspectateurs pourront suivre les parcours des meilleurs golfeurs québécois. Parmi les participants, nous relevons les noms des frères Huot, de Bill Kerr, Alan Johnston, Damien Gauthier et Gerry Proulx.

Ce reportage passera à l'écran de CBWFT à l'émission "Sports d'été" du samedi 2 septembre, entre 4 h. et 6 h.

Sérénade estivale

La populaire émission "Sérénade estivale" prendra fin, le 3 septembre, alors que les invités seront le soprano Claire Duchesneau et le baryton Robert Savoie, du Covent Garden de Londres. L'émission "Sérénade estivale" est diffusée à 9 h. 30.

Vedettes en pantoufles

Au cours de l'émission "Vedettes en pantoufles", les étoiles du music-hall et de la chanson française nous ouvrent les portes de leur foyer. Ainsi, le mardi 5 septembre, à 8 h. 30, c'est Félix Marten qui nous recevra chez lui, à St-Cloud.

Un peu plus tard dans la soirée du mardi, soit à 11 h., "Gros plan" donne aussi l'occasion de faire connaissance avec un comédien, un écrivain, un chanteur ou une chanteuse de grande réputation. Le 5 septembre, c'est Ginette Leclerc qui viendra nous faire ses confidences, alors qu'elle sera interviewée dans un restaurant parisien.

Quoi faire en cas d'accident?

L'émission "Dans ma rue" du mardi 5 septembre, à 9 h., présentera un sketch de Guy Parent qui renseignera le téléspectateur sur la procédure à suivre lorsque survient un accident.

L'observateur Pierre de Léan dira aussi — ce qui est encore plus utile — comment prévenir de telles catastrophes et parlera surtout de la fréquence des accidents chez les moins de vingt-cinq ans.

Les secrets du cahier bleu

Les téléspectateurs qui suivent la série "Sous le signe du lion" ont pu voir, depuis quelque temps, que la vie dans la grande maison de Jérémie Martin est bien bouleversée.

Lors du prochain épisode du téléroman de Françoise Loranger, le mardi 5 septembre, à 10 h. 30, on retrouvera Annette dans un long entretien avec sa mère sur la vie et ses épreuves. On apprendra aussi le secret du fameux cahier bleu, laissé, avant sa mort, par Mme Martin, cahier qui a piqué la curiosité du téléspectateur depuis le début de la série.

Le trou

"Ciné-Club" mettra à l'affiche, le jeudi 7 septembre, à 10 h. 30, "Le trou", dernier film de Jacques Becker. On sait que ce réalisateur français est décédé avant même que son film ne soit présenté sur les écrans de Paris.

Il y a plus de 10 ans, Becker avait découpé dans un journal un article relatant la tentative de cinq détenus de droit commun de s'évader de la prison de la Santé, le plus vaste établissement pénitenciaire de Paris. Il avait même écrit une ébauche de scénario; puis, il n'y avait plus pensé. En 1958, il découvrit le roman de José Giovanni qui racontait cet événement. Becker rencontra Giovanni qui lui présenta trois des évadés du récit, désormais rendus à la vie civile. Becker en a fait ses collaborateurs: ils ont travaillé au scénario et l'un d'eux est même devenu interprète du film (il joue le rôle de Roland).

Le Canada reçoit une vigne en terre française

ARBOIS, France — Un coin du vignoble d'Arbois est devenu terre canadienne: M. Henri Maire a offert une vigne au Canada "pour rendre encore plus permanente l'amitié qui nous anime". Le Canada a ainsi gagné 4,777.5 pieds carrés. C'est M. Pierre Dupuy, ambassadeur du Canada en France, qui a accepté sur l'emplacement même de la vigne, l'acte notarié de donation, des mains de M. Maire.

La cérémonie a aussi été marquée par le dévoilement d'une inscription commémorative en français et en anglais. M. Pierre Dupuy fut ensuite l'hôte de M. et Mme Henri Maire dans les caves voûtées de leur château Monfort pour une joyeuse dégustation. Il y fut intronisé pair des grands vins d'Arbois et de France.

La parcelle du vignoble d'Arbois que le Canada possède en est une de choix: située près de la capitale des vins du Jura et faisant partie du vignoble réputé d'Henri Maire, elle a aussi la distinction d'être juste à côté de la vigne de Pasteur sur laquelle le célèbre savant entreprit ses expériences sur la fermentation du raisin.

La vigne canadienne produit annuellement entre 600 et 1,000 bouteilles de magnifiques vins Clusy et Tervigry qui ont fait la bonne renommée des vignobles d'Henri Maire. Les Etablissements Henri Maire l'entretiendront à vie et en remettront le vin chaque année au Canada par l'entremise de leur représentant canadien, l'Office Général des Grandes Marques.

Baccalauréat ès arts grâce à la télévision

MONTREAL — L'Université de Montréal organise avec Radio-Canada une expérience unique. Il s'agit de cours télévisés qui compteront comme crédits pour l'obtention du Baccalauréat ès arts ou du Baccalauréat ès sciences. Ces cours auront lieu le samedi et le dimanche avant-midi au canal 2.

Par exemple, il y aura cours:
1) de géographie humaine — Robert Garry.
2) de cytogénétique (état de la cellule . . .) — Jean Beaudry.
3) de stylistique — Jean-Paul Vinay.

Des élèves réguliers et libres sont acceptés; ils pourront se présenter aux examens à l'Université.

C'est donc une expérience première qui démontre la grande collaboration de Radio-Canada . . . avec l'Université de Montréal. Il est entendu que cette dernière conserve dans cette relation son autonomie complète.









Quelques réflexions salutaires au début de l'année scolaire

"Ah! Si j'eusse étudié au temps de ma jeunesse folle . . ." Cet émouvant aveu que le vieux Montaigne lançait au 16e siècle doit retentir aujourd'hui aux oreilles des jeunes qui retournent à l'école au début de ce mois de septembre 1961. Car l'instruction et l'éducation sont plus nécessaires que jamais et, plus chanceux que Montaigne, toutes sortes de facilités leur rendent cette instruction plus accessible que dans le passé.

Mais si l'instruction devient accessible à tous, il reste que ni la pédagogie moderne, ni les législateurs les mieux avisés n'ont découvert de formules qui dispenseront les élèves du travail personnel pendant les prochains dix mois. Que tous se méfient donc des recettes infaillibles qui semblent prôner l'automation dans le domaine de l'éducation, et aussi des inventions de notre siècle s'ingéniant à supprimer l'effort et à multiplier les distractions. Qu'aucun ne succombe à la tentation de fréquenter les classes sans travailler réellement, sans besogner, sans suer à la tâche. Rappelez-vous qu'il n'y a pas de moyens faciles pour apprendre des choses difficiles. Soyez de ceux qui consentent de bonne grâce, et toute l'année, à l'effort de leur préparation à la vie, qui étudient laborieusement, s'acquittent bien de leurs devoirs, mémorisent, apprennent leurs leçons. L'instruction et l'éducation sont des valeurs personnelles qui ne s'acquièrent que par le travail personnel, et seuls réussiront ceux qui sont diligents et travailleurs.

Ces quelques réflexions sont adressées directement aux élèves, mais les parents, les commissaires, les instituteurs eux-mêmes peuvent les aider de toutes manières au cours des prochains mois. Voici quelques conseils à ce sujet . . .

Nos institutions françaises

D'abord vous, les parents, vous devez être pratiquement convaincus de l'importance primordiale de l'éducation, même au prix de sacrifices. Une mauvaise récolte peut sembler une invitation à retirer votre grand garçon du collège, certaines dépenses imprévues ou voulues (une automobile dernier modèle!) vous ont peut-être appauvri temporairement, mais il importe de permettre à vos jeunes de ne pas se contenter d'une huitième année. Soyez plus ambitieux que cela pour le bien de vos jeunes et pour le bien de tout le groupe franco-manitobain dont vous êtes membres.

Depuis quelque temps, des pédagogues compétents vous ont dit et redit dans ce journal que notre Collège de St-Boniface, par exemple, doit pouvoir offrir chaque année, d'ici dix ans, au moins 30 finissants. La rentrée de septembre laisse des doutes à ce sujet pour cette année. (Il en est de même à Gravelbourg.) Serait-ce que notre population catholique et française a perdu foi dans la valeur de l'enseignement supérieur classique? Elle y a cru pourtant depuis 1818, depuis que Mgr Provencher a jeté en terre les premiers germes d'une oeuvre pédagogique qui fait encore notre orgueil.

Il importe donc qu'au sein des familles on fasse tout pour créer (ou recréer) une atmosphère catholique et française susceptible de préparer, dès leur jeune âge, les futurs candidats de nos institutions d'enseignement supérieur. Car il faut absolument que plus de Canadiens français pénètrent au sein des Universités où se prépare l'élite de demain ,et donc il faut d'abord que ces futurs chefs fréquentent les institutions qui normalement préparent aux divers cours universitaires.

On entend dire parfois que ces Collèges classiques sont trop français, que l'enseignement scientifique n'y est pas suffisamment poussé pour répondre aux exigences de notre temps, que ça coûte trop cher pour y envoyer nos jeunes. Ces objections et d'autres méritent certainement considération, mais le désir de rester soi-même, d'être des Canadiens bilingues et à double culture permettra de trouver les réponses nécessaires.

Education des garçons

Il importe aussi que même dans les campagnes on fasse tout pour favoriser l'éducation des garçons. Chaque année on constate de toutes manières que l'élément masculin semble un peu trop sacrifié. Il n'y a qu'à relire les résultats des concours de français de juin dernier, au Manitoba et en Saskatchewan, pour constater le petit nombre de garçons qui y ont réussi, dans les années supérieures. Ou encore de relire dans ce journal les listes d'élèves de douzième année qui ont terminé leurs études dans nos diverses écoles secondaires. Comment ne pas rappeler ici que la direction du journal publia en première page (le 9 juin dernier) la photo des finissants de l'Institut Collégial Richard à Somerset, parce que la classe comptait plus de garçons que de filles. Un tel événement mérite d'être répété partout dans nos écoles.

Mais pour cela il importe d'offrir dans nos milieux scolaires une atmosphère qui favorise spécifiquement l'éducation des garçons. Ici au Manitoba, au début de nos vieilles paroisses (St-Boniface, Otterburne, St-Pierre, St-Jean-Baptiste, Ste-Anne-des-Chênes, Swan Lake, St-Norbert, etc.), les curés avaient confié l'éducation des garçons à des Frères. Ces diverses communautés enseignantes ont dû quitter un jour, mais le vide créé alors n'a jamais été comblé dans la plupart des cas. Il importe qu'aujourd'hui on étudie ce problème sérieusement et qu'on y trouve une solution. Sans cela nos campagnes seront bientôt privées de chefs masculins, nos paroisses rurales n'auront pas la classe dirigeante dont elles ont autant besoin que les paroisses des villes. Qu'on se décide donc d'agir, en augmentant le nombre des garçons dans les classes supérieures et en leur offrant un milieu, une atmosphère où ils pourront acquérir l'instruction nécessaire et l'éducation complète qui leur est dues. En agissant ainsi on continuera tout simplement les traditions implantées par les anciens curés qui avaient tout de même vu très clair.

Ce double problème (soutenir nos institutions françaises, favoriser l'éducation de nos garçons) en soulève bien d'autres qu'il faudra aborder clairement une autre fois. Mais de grâce, commençons cette nouvelle année scolaire avec le désir d'y apporter les solutions qui s'imposent.

Les 2,500 architectes du Canada et le Concours du Souvenir 1867

TORONTO — La Fédération du souvenir des Pères de la Confédération, groupe de professionnels et d'hommes d'affaires de toutes les provinces canadiennes, a annoncé qu'elle offre $15,000 en prix qui couronneront les meilleurs plans soumis pour l'érection d'un centre culturel commémoratif à Charlottetown. Des prix de $7,500, $5,000 et $2,500 seront décernés pour les trois meilleurs inscriptions au concours, auquel peuvent prendre part les 2,500 architectes du Canada.

L'inscription au concours se termine le 10 octobre et les concurrents ont jusqu'au 19 janvier 1962 pour soumettre leurs travaux. La construction de l'édifice, au coût de $5,000,000, débutera peu après le choix du plan primé. On espère l'inaugurer durant la première semaine de septembre 1964.



Plus de 500 messes sont célébrées en l'honneur de la Journée du Travail aux Etats-Unis chaque année. En 1953, le pape Pie XII institua la fête de St-Joseph Ouvrier, qui devait être fêtée le 1er mai dans la plupart des pays. Mais en 1956, à la demande de plusieurs évêques américains, le Saint-Siège accorda la permission de célébrer la messe de St-Joseph Ouvrier le jour du Travail, c'est-à-dire le premier lundi de septembre. Sur la peinture l'artiste a dépeint le père du Christ, comme ouvrier. (Photo NC)

Déclaration de la Commission épiscopale d'Action sociale pour la fête du Travail

OTTAWA — Les enseignements sociaux de l'Eglise sont les seuls capables de rétablir la société dans l'ordre et d'assurer à tous les peuples une ère de prospérité, de joie et de paix, affirme le message publié par la Commission épiscopale d'Action sociale, à l'occasion de la fête du Travail.

La Commission formule le voeu que tous prennent connaissance des enseignements lumineux de S. S. Jean XXIII dans l'encyclique "Mater et Magistra". 'Les directives qui s'y trouvent, précise la déclaration, sont les seules capables de rétablir la société dans l'ordre et d'assurer à tous les peuples une ère de prospérité, de joie et de paix".

Les problèmes de notre époque

Le message de la Commission épiscopale souligne que le pape Jean XXIII a traité, dans son encyclique sociale, de tous les problèmes sociaux et économiques d'aujourd'hui. Le Pape réclame une rétribution juste et équitable pour les travailleurs des pays industrialisés; parle de la "misère imméritée" des populations des pays sous-développés; souligne que les agriculteurs doivent participer à la prospérité générale et que, pour ce faire, il faut élaborer pour eux des politiques économiques qui leur permettent d'accroître leur productivité; défend le droit des travailleurs à s'unir; aborde le problème des rapports entre l'accroissement démographique et les moyens de subsistance disponibles; refuse l'étatisme étouffant aussi bien que l'individualisme anarchique, et demande que soit respectée la dignité de la personne humaine.

La fête du Travail revêt cette année une importance bien particulière, souligne la déclaration épiscopale. "Le 70e anniversaire de l'encyclique 'Rerum Novarum' et la publication d'une autre encyclique sociale 'Mater et Magistra' de Sa Sainteté le pape Jean XXIII nous invitent tous d'une façon pressante à approfondir l'enseignement social de l'Eglise et à prendre conscience davantage de nos responsabilités dans ce domaine".

La déclaration rappelle que "Léon XIII s'est élevé avec courage contre les préjugés de son temps, contre les postulats du libéralisme économique", et que les réalisations inspirées par Léon XIII furent nombreuses: "les travailleurs ont obtenu des conditions de vie meilleures, les organisations professionnelles se sont multipliées, une législation sociale s'est développée qui accorde aux faibles une meilleure protection"

D'autres problèmes actuels

"Par ailleurs, toutes les directives de Léon XIII n'auront pas été appliquées aussi longtemps que le fléau du chômage subsistera, que des familles seront condamnées à vivre dans des taudis et que des travailleurs continueront de recevoir un revenu insuffisant aux exigences de la justice et de l'équité."

Et le pape Jean XXIII, dans sa dernière encyclique "Mater et Magistra", a appelé l'attention sur la misère imméritée des populations des pays sous-développés.

"Le devoir de leur venir en aide avec le plus grand désintéressement, affirme la déclaration, est d'autant plus impérieux qu'une paix féconde et durable ne pourra exister tant que les conditions économiques et sociales de ces pays différeront aussi considérablement de celles des pays développés."

La Commission épiscopale d'Action sociale souligne que, à l'instar de Léon XIII, Sa Sainteté Jean XXIII veut nous rendre conscients de la collaboration de tous, individus, groupes et pouvoirs publics pour résoudre un nombre toujours plus considérable de problèmes économiques et sociaux propres à notre époque.

Au premier rang de ces problèmes, il y a le sort des travailleurs même dans des pays industrialisés. "La rétribution du travail est fixée par la justice et l'équité. Cela exige une rémunération qui permette aux travailleurs, avec un niveau de vie vraiment humain, de faire face avec dignité à leurs responsabilités familiales. Le progrès social doit accompagner et rejoindre le développement économique".

Le Pape estime qu'il faut promouvoir l'entreprise artisanale et l'exploitation agricole à dimensions familiales et aussi l'entreprise coopérative comme intégration des deux précédentes.

Le Pape a également affirmé, ajoute la déclaration, que dans la moyenne et la grande entreprises, l'aspiration des ouvriers à prendre une part active à la vie des entreprises où ils sont enrôlés et travaillent est légitime; elle répond aux exigences légitimes inscrites au coeur de l'homme et est en harmonie avec le déroulement de l'histoire en matière économique, sociale et politique.

La déclaration note que la situation de l'agriculteur a aussi retenu l'attention du pape Jean XXIII. "La productivité de leur travail, de même que leur niveau de vie, sont trop souvent inférieurs à ceux d'un bon nombre de citadins. Il est donc nécessaire d'élaborer pour eux des politiques économiques qui leur permettent d'accroître leur productivité, de leur assurer une plus grande sécurité et de mieux participer ainsi à la prospérité générale. Les travailleurs mieux favorisés ne peuvent rester indifférents devant le sort de leurs frères agriculteurs ou autres, qui ne jouissent pas comme eux de conditions économiques et sociales équitables".

Le droit d'association

"La pratique plus généralisée du droit d'association pour tous les travailleurs, comme pour les agriculteurs, poursuit la déclaration, leur permettra d'être mieux intégrés dans notre société et de participer vraiment à tous les niveaux de la vie économique et sociale. Ils pourront ainsi être associés à l'élaboration et à l'exécution des politiques économiques et sociales nécessaires à leur bien-être."

"Dans notre pays, même si le syndicalisme s'est largement développé, nous devons constater que notre société n'a pas pleinement accepté l'institution syndicale et qu'un trop grand nombre de travailleurs et d'agriculteurs en sont encore absents. Cet état de choses nuit à l'action directe du syndicalisme et surtout l'empêche de jouer le rôle qui lui revient devant les problèmes complexes et considérables qui se posent dans notre société économique."

La Commission épiscopale affirme, dans son message, que le problème des rapports entre l'accroissement démographique et les moyens de subsistance disponibles reçoit sa vraie solution dans l'encyclique "Mater et Magistra".

"La solution de base de ce problème ne doit pas être recherchée dans des expédients qui offensent l'ordre moral établi par Dieu et s'attaquent aux sources mêmes de la vie humaine, mais dans un nouvel effort scientifique de l'homme pour augmenter son emprise sur la nature. Les progrès déjà réalisés par les sciences et les techniques ouvrent des horizons illimités."

Intervention des pouvoirs publics et liberté

"La nécessité d'établir des politiques économiques et sociales, poursuit la déclaration, exige une intervention toujours plus considérable des pouvoirs publics. Comment conserver au monde contemporain des zones suffisantes de liberté et un sens véritable des responsabilités sociales, tout en apportant une solution valable à ces divers problèmes? L'Eglise se refuse autant à l'étatisme étouffant qu'à l'individualisme anarchique. La loi du profit et la raison d'état ne peuvent être considérées comme les bases d'une politique sociale à échelle humaine. La politique sociale ne peut être élaborée en l'absence des intéressés."

"L'établissement de politiques qui répondent aux besoins de notre temps, tout en respectant l'homme sujet de la vie sociale, requiert donc que l'Etat stimule les intéressés à accepter leurs responsabilités et leur fournisse des cadres propices à une action coordonnée."

La déclaration rappelle enfin que "les associations d'employeurs et d'employés, de même que tous les autres groupements, doivent éviter de créer chez leurs membres l'impression qu'elles sont devenues des organismes qui assujettissent, compriment et étouffent".

Conférence canadienne sur nos ressources et notre avenir

MONTREAL — Une Conférence canadienne aura lieu à Montréal, à l'hôtel Reine-Elisabeth, du 23 au 28 octobre, sur "les ressources et notre avenir", avec l'appui des onze gouvernements canadiens, soit le gouvernement fédéral et les dix gouvernements provinciaux. Il s'agit essentiellement d'un congrès d'étude consacré aux richesses renouvelables telles que l'eau, la terre, la pêche, la forêt et la faune, y compris l'utilisation de ces diverses ressources aux fins récréatives du public et pour le développement régional.

Le congrès rassemblera de tous les coins du pays et de milieux divers, quelque 600 spécialistes que la formation et l'expérience rendent particulièrement aptes à éclairer les problèmes de la mise en valeur de nos richesses à des fins harmonieuses et multiples pour le bien-être de toute la population. Il y sera également question des capitaux nécessaires à l'aménagement de nos ressources et des conséquences de leur mise en valeur sur le revenu et l'emploi.

— Encyclique — Mater et Magistra —

— V —

Exigences de la justice ou regards des structures

Structures conformes à la dignité de l'homme

La justice doit être observée non seulement dans la répartition des richesses, mais aussi au regard des entreprises où se développent les processus de production. Il est inscrit, en effet, dans la nature des hommes qu'ils aient la possibilité d'engager leur responsabilité et de se perfectionner eux-mêmes, là où ils exercent leur activité productrice.

C'est pourquoi si les structures, le fonctionnement, les ambiances d'un système économique sont de nature à compromettre la dignité humaine de ceux qui s'y emploient, d'émousser systématiquement leur sens des responsabilités, de faire obstacle à l'expression de leur initiative personnelle, pareil système économique est injuste, même si, par hypothèse, les richesses qu'il produit atteignent un niveau élevé, et sont réparties suivant les règles de la justice et de l'équité.

Rappel d'une consigne

Il n'est pas possible de fixer dans leur détail les structures d'un système économique qui répondent le mieux à la dignité de l'homme et soient le plus aptes à développer en lui le sens des responsabilités. Toutefois notre prédécesseur Pie XII donne opportunément cette consigne: "La petite et moyenne propriété agricole, artisanale et professionnelle, commerciale, industrielle, doit être garantie et favorisée; les unions coopératives devront leur assurer les avantages de la grande exploitation. Et là où la grande exploitation continue de se montrer plus heureusement productive, elle doit offrir la possibilité de tempérer le contrat de travail par un contrat de société."

Entreprise artisanale et coopératives de production

Il faut conserver et promouvoir, en harmonie avec le bien commun, et dans le cadre des possibilités techniques, l'entreprise artisanale, l'exploitation agricole à dimensions familiales et aussi l'entreprise coopérative, comme intégration des deux précédentes.

Sur l'exploitation agricole à dimensions familiales, Nous reviendrons plus loin. Nous estimons opportun de faire ici quelques remarques au sujet de l'entreprise artisanale et des coopératives.

Il faut noter tout d'abord que ces deux formes d'entreprises doivent, pour être viables, s'adapter constamment aux structures, au fonctionnement, aux productions, aux situations toujours nouvelles, déterminées par les progrès de la science et des techniques, et aussi par les exigences mouvantes et les préférences des consommateurs. Cette adaptation doit être réalisée en premier lieu par les artisans et les coopérateurs eux-mêmes.

A cette fin, il est nécessaire que les uns et les autres aient une bonne formation technique et humaine et soient organisés professionnellement. Il est non moins indispensable que soit appliquée une politique économique idoine, en ce qui regarde surtout l'instruction, le régime fiscal, le crédit, les assurances sociales.

Au reste, l'action des pouvoirs publics en faveur des artisans et coopérateurs trouve sa justification dans ce fait aussi que leurs catégories sont porteuses de valeurs humaines authentiques et contribuent au progrès de la civilisation.

Pour ces raisons, Nous invitons en esprit paternel Nos très chers fils, les artisans et coopérateurs dispersés dans le monde entier, à prendre conscience de la noblesse de leur profession, de leur contribution importante à l'éveil du sens des responsabilités, de l'esprit de collaboration, pour que demeure vif, dans la nation, le goût d'un travail fin et original.

Présence active des travailleurs dans les moyennes et grandes entreprises

De plus, avançant sur les traces de nos prédécesseurs, nous estimons légitimes l'aspiration des ouvriers à prendre part active à la vie des entreprises où ils sont enrôlés et travaillent. On ne peut déterminer à l'avance le genre et le degré de cette participation, car ils sont en rapport avec la situation concrète de chaque entreprise. Cette situation peut varier d'entreprise à entreprise; à l'intérieur de chacune d'elles elle est sujette à des changements souvent rapides et substantiels. Nous estimons toutefois opportun d'attirer l'attention sur le fait que le problème de la présence active des travailleurs existe toujours dans l'entreprise, soit privée soit publique. Il faut tendre, en tout cas, à ce que l'entreprise devienne une communauté de personnes, dans les relations, les fonctions et les situations de tout son personnel.

Cela requiert que les relations entre entrepreneurs et dirigeants d'une part, apporteurs de travail d'autre part, soient imprégnées de respect, d'estime, de compréhension, de collaboration active et loyale, d'intérêt à l'oeuvre commune; que le travail soit conçu et vécu par tous les membres de l'entreprise, non seulement comme source de revenus, mais aussi comme accomplissement d'un devoir et prestation d'un service. Cela comporte encore que les ouvriers puissent faire entendre leur voix, présenter leur apport au fonctionnement efficace de l'entreprise et à son développement. Notre prédécesseur Pie XII fait observer: "La fonction économique et sociale que tout homme désire accomplir exige que l'activité de chacun ne soit pas totalement soumise à l'autorité d'autrui". Une conception humaine de l'entreprise doit sans doute sauvegarder l'autorité et l'efficacité nécessaire de l'unité de direction; mais elle ne saurait réduire ses collaborateurs quotidiens au rang de simples exécutants silencieux, sans aucune possibilité de faire valoir leur expérience, entièrement passifs au regard des décisions qui dirigent leur activité.

Il faut noter enfin que l'exercice de la responsabilité, de la part des ouvriers, dans les organismes de production, en même temps qu'il répond aux exigences légitimes inscrites au coeur de l'homme, est aussi en harmonie avec le déroulement de l'histoire en matière économique, sociale et politique.

Malheureusement, comme Nous l'avons déjà noté et comme on le verra plus abondamment par la suite, nombreux sont, de notre temps, les déséquilibres économiques et sociaux qui blessent la justice et l'humanité. Des erreurs profondes affectent les activités, les buts, les structures, le fonctionnement du monde économique. C'est toutefois un fait incontestable que les régimes économiques, sous la poussée du progrès scientifique et technique, se modernisent sous nos yeux, deviennent plus efficients avec des rythmes bien plus rapides qu'autrefois. Cela demande aux travailleurs des aptitudes et des qualifications professionnelles plus relevées. En même temps et par voie de conséquence, des moyens supérieurs, des marges de temps plus étendues, sont mises à leur disposition pour leur instruction et leur tenue à jour, pour leur culture et leur formation morale et religieuse. Une prolongation des années destinées à l'instruction de base et à la formation professionnelle est aussi devenue réalisable.

De la sorte, une ambiance humaine est créée, qui favorise pour les classes laborieuses la prise de plus grandes responsabilités, même à l'intérieur de l'entreprise. Les communautés politiques, de leur part, ont de plus en plus intérêt à ce que tout citoyen se sente responsable de la réalisation du bien commun, dans tous les secteurs de la vie sociale.

Présence des travailleurs à tous les échelons

De notre temps, le mouvement vers l'association des travailleurs s'est largement développé; il a été généralement reconnu dans les dispositions juridiques des Etats et sur le plan international, spécialement en vue de la collaboration, surtout grâce au contrat collectif. Nous ne saurions toutefois omettre de dire à quel point il est opportun, voire nécessaire, que la voix des travailleurs ait la possibilité de se faire entendre et écouter hors des limites de chaque organisme de production, à tous les échelons.

La raison en est que les organismes particuliers de production, si larges que soient leurs dimensions, si élevées que soient leur efficacité et leur incidence, demeurent toutefois inscrits vitalement dans le contexte économique et social de leur communauté politique et sont conditionnés par lui.

Néanmoins, les choix qui influent davantage sur ce contexte ne sont pas décidés à l'intérieur de chaque organisme productif, mais bien par les pouvoirs publics, ou des institutions à compétence mondiale régionale ou nationale, ou bien qui relèvent soit du secteur économique, soit de la catégorie de production. D'où l'opportunité — la nécessité — de voir présents dans ces pouvoirs ou ces institutions, outre les apporteurs de capitaux et ceux qui représentent leurs intérêts, aussi les travailleurs et ceux qui représentent leurs droits, leurs exigences, leurs aspirations.

Notre pensée affectueuse, Notre encouragement paternel se tournent vers les associations professionnelles et les mouvements syndicaux d'inspiration chrétienne présents et agissant sur plusieurs continents. Malgré des difficultés souvent graves, ils ont su agir, et agissent, pour la poursuite efficace des intérêts des classes laborieuses, pour leur relèvement matériel et moral, aussi bien à l'intérieur de chaque Etat que sur le plan mondial.

Nous remarquons avec satisfaction que leur action n'est pas mesurée seulement par ses résultats directs et immédiats, faciles à constater, mais aussi par ses répercussions positives sur l'ensemble du monde du travail, où ils répandent des idées correctement orientées et exercent une impulsion chrétiennement novatrice.

Nous observons aussi qu'il faut prendre en considération l'action exercée dans un esprit chrétien par Nos chers fils, dans les autres associations professionnelles et syndicales qu'animent les principes naturels de la vie commune, et qui respectent la liberté de conscience.

Nous sommes heureux d'exprimer Notre cordiale estime envers l'Organisation internationale du travail (O.I.T.). Depuis plusieurs décennies elle apporte sa contribution valide et précieuse à l'instauration dans le monde d'un ordre économique et social imprégné de justice et d'humanité, où les requêtes légitimes des travailleurs trouvent leur expression.

(à suivre)

Billet du vendredi

L'homme qui veut épater: MARCEL GODIN

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Marcel Godin est aussi paradoxal que son recueil de nouvelles: **La Cruauté des faibles.** (1) Il a vingt-neuf ans, ce qui est pardonnable, mais il le dit et l'écrit, ce qui l'est moins. L'ayant lu, on lui en prêterait seize. Il est journaliste, ce qui devrait prévenir chez lui la naïveté, mais il en souffre à un degré inadmissible. Parce qu'il se plaît dans l'horreur, les situations atroces, les gros mots, la grossièreté, il se pense délivré des entraves et du conformisme. Il se croit libre, mais il est esclave de son besoin d'épate, ou d'une vanité congénitale sans limites.

Il cherche à scandaliser, mais il étonnera à peine les conventines d'aujourd'hui, qui ne croient pas à la fable des enfants mâles nés dans les choux, des fillettes sortant des roses. Ce qui ne veut pas dire que nous recommandons son livre aux jeunes, qui y apprendraient peu de chose, sinon sa volonté de cynisme. Bien plus qu'il ne scandalise, il fait lever les épaules. Il veut être osé, mais il n'a pas plus le courage de l'immoralité que celui de la pornographie. Ce que, d'ailleurs, personne ne lui reprochera.

Il est plus jeune que son âge et c'est là son drame, mais il ne le soupçonne pas. Parce qu'il a le mot cru, il se croit audacieux. Parce qu'il crée des pantins inhumains, il pense présenter des types à la moderne, originaux, libérés, vrais. Ils sont surtout faux. Il eût trouvé beaucoup mieux, ou pire, rien qu'à regarder d'un oeil ouvert hommes et femmes autour de lui. A cette condition d'avoir le sens de l'observation et de la psychologie.

* * *

Sous l'angle de la conception et de la création, Godin est en retard sur son temps, même au Canada français. Qu'il relise, par exemple, les **Contes pour un homme seul** d'Yves Thériault, et il se rendra compte qu'il n'invente rien. Depuis, Thériault prit d'autres routes et ne s'en trouva point mal. On vieillit d'un an chaque année et l'on finit par mieux comprendre. C'est-à-dire que, s'assagissant, on cesse de voir grand ce qui est petit, on prend feu moins vite et l'on s'équilibre.

Une triple grâce que nous souhaitons à l'auteur de **La Cruauté des faibles.** Quand nous disons que Marcel Godin cherche à scandaliser, nous ne voulons pas dire qu'il se morfond à décortiquer les sixième et neuvième commandements pour en tirer à fond matière à succès. Il lui reste une certaine retenue devant la scène à faire, plus que dans les termes. Quoi qu'il puisse penser, il n'ose pas ce que conseille son semblant d'audace.

Dans l'ordre des cochoncetés, il est dépassé depuis longtemps. On pourrait lui rappeler quelques écrivains de renommée mondiale, français, anglais, américains, qui l'enfoncent à un incroyable degré. Quand il prétend, comme il l'a dit dans une entrevue, qu'aucun auteur canadien n'osa jusqu'ici s'attaquer aussi crument que lui au problème du sexe, il s'écoute parler. Lui-même hésite devant le dessein qu'il se propose. Le malheur, c'est qu'il paraît croire que le sexe est tout. Il en reviendra.

* * *

Il est clair que Godin est un subjectif. Il vivrait replié sur lui-même, ne verrait qu'en lui, et son livre serait comme une tentative d'extériorisation. Au point qu'on est tenté de se demander si son cas ne relève pas de la pathologie.

Laissons à d'autres le soin de pénétrer en ses arcanes intimes. Sous l'angle écriture, l'auteur ne manque ni de ressources ni de moyens. Même s'il n'est pas toujours clair, il a de la dextérité, de la concision, du vocabulaire. Il n'est pas sûr de sa langue, il a des images tirées par les cheveux, il se permet des impropriétés, mais il ne courtise pas trop l'anglicisme, ce qui est quelque chose. Il a du brillant, arrive dans le récit à ménager et graduer l'intérêt. Ses nouvelles n'en sont pas.

Des tranches de vie, sans affabulation ni intrigue, sans motif central. Son souci d'éblouir et de surprendre le conduit à la sécheresse, même au style télégraphique. Ce qui n'a rien de malin. Sa meilleure pièce est celle qu'il intitule **Ces trois jours-là.** N'était la cousine Colette, il en oublierait le sexe, évoqué d'ailleurs en passant, et son récit a l'air de le mettre en contradiction avec lui-même. Est-ce à dire qu'il est à son mieux quand il sort du **moi**? Ce qui l'étonnera peut-être et l'invitera à regarder hors de lui.

Il reste que ses **Trois jours** présentent un sombre tableau, où le paradoxe le dispute à l'invraisemblance, la distorsion des sentiments au mauvais goût, le manque de coeur à l'attrait du macabre. L'auteur n'en est pas un de tout repos, mais il ne faut pas lui accorder une importance qu'il n'a pas. Il sera surtout dangereux pour les émotifs plus malades que sains, de corps et d'âme.

L'ILLETTRE

(1) Les Editions du Jour, Montréal.

Remerciements

Les membres de la famille de Mme Herménelda Gauthier, de 435, rue Aulneau, désirent exprimer leur profonde gratitude pour la vive sympathie que leur ont témoignée leurs parents, amis et connaissances lors du décès de celle-ci, soit par offrandes de messes, fleurs, assistance aux funérailles et aux prières ou de quelque façon.

La Caisse Populaire de St-Boniface est propriétaire depuis lundi soir

Les membres de la Caisse Populaire de St-Boniface savaient qu'une seule question était au programme de l'assemblée de lundi soir dernier dans la salle des Canadiens de Naissance, et ils ont su s'en tenir à cette unique question. Ils en furent récompensés, car la réunion fut d'autant plus courte. En effet, tout se terminait après vingt-cinq minutes seulement.

Ils étaient exactement 149 membres dans la salle, dont un grand nombre de jeunes. Ce qui prouve qu'ils s'intéressent à leur Caisse Populaire, qu'ils en sont la vraie source de vitalité. Même une belle soirée n'avait pu les empêcher de s'enfermer dans une salle surchauffée, dont l'atmosphère était de plus appauvrie par la fumée de centaine de cigarettes.

Aussi, immédiatement après que M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé et aumônier, eut récité la prière d'ouverture, M. Raymond Bernier, président de l'assemblée, félicita les membres venus si nombreux à l'appel des responsables. Puis il leur expliqua brièvement mais clairement les "règles" de cette assemblée spéciale: on ne discuterait qu'une seule question, à savoir l'achat de la propriété de la Caisse Centrale, 194, avenue Provencher; la proposition sera formulée par un proposeur et appuyée par un secondeur; les membres présents auraient ensuite le droit de prendre part à la discussion, mais chacun ne pourrait parler qu'une fois sur la question; seul le proposeur a le droit d'apporter ses lumières après la discussion.

Après ces explications, M. Bernier expliqua les événements qui avaient provoqué la tenue de cette importante assemblée. La Caisse Centrale, dit-il, connait des difficultés financières particulièrement aiguës cette année. Pour en sortir, son bureau de direction a offert sa propriété à la Caisse Centrale de St-Boniface. Le comité de construction de votre Caisse, composé de MM. Raymond Bernier, Maxime Desaulniers, Joseph de Ambrosis et Antonio Vielfaure, rencontra donc le 21 juillet le comité spécial formé par la Caisse Centrale, soit MM. Siméon Marion, Joseph Deroche et Maurice Massinon. La rencontre prouva amplement que le projet était à l'avantage des deux partis: la Caisse Centrale pourrait sortir de l'impasse; nous deviendrions propriétaires, nous serions désormais chez nous, comme il se doit pour une Caisse qui compte 1,800 membres et dont la solidité financière n'est un secret pour personne.

On offrit donc à la Caisse Centrale d'acheter son édifice pour $60,000, dont $30,000 comptant et le solde (soit $30,000) en 5 ans à 5½ pour cent d'intérêt. Jusqu'ici, dit M. Bernier, nous payons un loyer mensuel suffisamment élevé. Nous avions à notre disposition un étroit bureau, et communément avec la Caisse Centrale la voûte. Depuis le CCM a changé de local, on nous a accordé un peu plus d'espace. Maintenant il s'agit d'être chez nous, sans mettre la Caisse Centrale dehors. A vous, conclut-il, de ratifier ce soir les décisions de votre bureau de construction.

M. Maxime Desaulniers proposa immédiatement que soit ratifié par l'assemblée l'achat de la propriété de la Caisse Centrale au montant de $60,000. M. Philippe Prince seconda. Au cours de la discussion ouverte qui suivit, MM. Nazaire Bernier, Joseph Poirier, Etienne Bohémier, Maurice Achez, Joseph de Gagné, Maurice Gauthier et Cyprien Gauthier posèrent d'intéressantes questions qui amenèrent de nouveaux éclaircissements: à savoir que le devant de l'édifice est de 33 pieds, que les taxes étaient de $735 en 1960, que l'édifice rapporte des revenus mensuels (par exemple le loyer des deux suites à l'étage supérieur), que les $30,000 comptant sauveront la Caisse Centrale pour plusieurs mois, que la solidité de la Caisse de St-Boniface ne sera nullement affectée par cette transaction, que la Centrale pourra demeurer "chez nous" aussi longtemps qu'elle le voudra, etc.

Après la discussion, le proposeur se leva pour dire que les décisions du bureau de direction et du comité de construction étaient d'autant plus sages que leurs membres connaissaient à fond la Caisse de St-Boniface, ses finances, son besoin de se loger chez soi, que la propriété achetée était excellemment située, et enfin que les petites Caisses de la campagne étaient elles-mêmes propriétaires selon les recommandations du département des Caisses Populaires du Manitoba et qu'on était en mesure de les imiter.

M. Raymond Bernier, président, montra à tous le texte même de l'acte légal d'achat, signé par les intéressés devant leurs avocats, et invita les membres à venir consulter ce texte après l'assemblée.

Ce fut alors le moment du vote. Le quorum fut établi: la Caisse de St-Boniface compte 1,300 membres, dont 1,400 adultes; 10 pour cent des adultes membres, soit 140 suffisent pour le quorum; il y avait dans la salle exactement 149 membres présents. Pour que la proposition de M. Desaulniers soit acceptée, il faut que deux tiers des membres votent en faveur. Or 132 personnes votèrent en faveur de la proposition, aucune contre. L'unanimité la plus parfaite concluait donc cette soirée, qui ne dura que 25 minutes.

La Caisse Populaire de St-Boniface est donc propriétiare de l'édifice située à 194, avenue Provencher.

Bureau de direction

Bureau de direction de la Caisse de St-Boniface: MM. Raymond Bernier, président, Denis Belair, vice-président, Roger Sénécal, Maxime Desaulniers, Louis Hébert, Alexandre Allaire, Armand Tougas, Dr Armand Laurin et Antonio Vielfaure.

Comité de crédit: MM. Joseph St-Hilaire, père, président, Joseph Robitaille, vice-président, et Jean-Emile Paillé.

Comité de surveillance: MM. Maurice Noël, président, Fernand Marion, vice-président, et Cyprien Gauthier.

M. Joseph de Ambrosis est le gérant; Mme de Ambrosis est assistante-gérant et secrétaire.

Après la courte réunion publique du lundi soir 28 août dernier, les membres du bureau de direction tinrent une assemblée spéciale.

Scouts de St-Boniface, hôtes de 9 routiers du Clan de Nicolet

Il serait difficile de tenir compte de toutes les allées et venus des gens qui entreprennent des tournées et des voyages au cours d'un été. St-Boniface ne peut cependant pas passer sous silence la visite de neuf routiers du Clan de Nicolet, Québec, venus "sur le pouce".

Le groupe, dispersé pour le trajet, se réunit dans "la capitale du Manitoba français" mercredi soir. On les reçut au local scout de la plus belle façon. Lucien Loiselle et Robert Painchaud, frères-scouts de St-Boniface, firent bon accueil aux aventuriers, tous étudiants en philosophie au séminaire de Nicolet.

Notons ici que le chef de clan Jean Godin, commissaire diocésain, accompagnait "ses" routiers. Les scouts de l'Est s'assuraient ainsi un compagnon de route érudit dans le plein sens du mot. Licencié en pédagogie, en philosophie et en lettres, docteur en science religieuse, il a à son crédit . . . et c'est sans doute son titre le plus glorieux . . . 16 ans de scoutisme. M. Godin est professeur de philosophie au séminaire de Nicolet.

On retrouve le groupe vendredi, faisant de la route de Giroux à La Broquerie où les jeunes de l'Est offrirent une soirée à la population de l'endroit. On termina gaiement la journée par une bonne veillée chez M. et Mme Joseph Tétrault.

De retour à St-Boniface, samedi, les scouts revécurent une tranche de l'histoire de l'Ouest alors que M. l'abbé P. Picton, de l'archevêché, les entretint sur l'ère de Louis Riel. Dans la meilleure tradition scoute, le groupe se retrouva le même soir autour d'un feu de camp sur la ferme de M. Belot, près de Warren's Corner.

Dimanche, journée de détente pour tous. Les jeunes se balladent un peu sur les terrains du parc Assiniboine, puis se rendent au poste de télévision française CBWFT où M. Guy Pariseau les fit visiter l'établissement.

Après un dimanche soir de calme et de repos, les activites reprennent de bonne heure lundi matin. Avides de connaissances et chercheurs renommés, les scouts visitent certains édifices importants à St-Boniface et Winnipeg, tels le Palais législatif, Canada Packers, etc. Ils en profitèrent également pour visiter les bureaux de la rédaction et l'imprimerie du journal français de l'Ouest, **La Liberté et le Patriote**.

Puisque toute bonne chose a une fin, les neuf routiers de Nicolet firent leurs adieux à leurs frères-scouts manitobains pour reprendre le chemin du retour tôt mardi matin.

Les scouts de St-Boniface remercient le Clan de Nicolet de sa visite et lui souhaitent un heureux retour. Ce fut bon de fraterniser avec des frères de l'Est. Toute la population franco-manitobaine se joint aux scouts et dit: "Revenez encore!".

St-Emile

Décès

M. Timothée Allard, de 217, avenue Hindley, est décédé à l'hôpital Princesse Elisabeth le vendredi 25 août, à l'âge de 77 ans.

La messe de Requiem fut célébrée le mardi 29 août en l'église paroissiale St-Emile et l'inhumation eut lieu dans le lot familial au cimetière de St-Vital. Le salon funéraire P. Coutu avait charge des funérailles.

Le défunt laisse dans le deuil une fille, Mme W.-H. St-Germain, de St-Vital; sept petits-enfants; un arrière-petit-enfant; deux soeurs, Mme R. Pelerin, de Grand Forks D.-N., et Mme T. Price, de London, Ont.

Personnel du Juniorat

La rentrée aura lieu le mercredi 6 septembre, pour les pensionnaires, à 9 h. p.m.; le jeudi 7 septembre, pour les externes, à 8 h. 30 a.m. Les élèves qui suivent les cours à l'Institut Collégial Provencher doivent arriver le 4 septembre.

Voici la liste complète du personnel 1961-62 du Juniorat:

R. P. Albert Girard, supérieur, professeur de latin et religion.

R. P. Armand Joyal, chapelain des Soeurs Oblates, professeur de français et latin spécial, bibliothécaire.

R. P. Laurent Godbout, directeur spirituel, professeur de mathématiques, directeur de musique et de chant.

R. P. Dominique Kerbrat, préfet de discipline, professeur de mathématiques.

R. P. Garcia Adam, économe, directeur de la Caisse Populaire, gérant de la Procure des Institutions.

R. P. Julien Morin, professeur d'anglais, bibliothécaire.

R. P. Antonio Fortin, professeur de sciences et d'histoire, géographie, chapelain au Jardin Langevin.

R. P. Maurice Desautels, professeur de religion et de latin, organisateur des jeux.

R. P. Michel St-Jacques, cours spéciaux.

R. F. Armand Gauthier, préfet de récréation.

R. F. H. Huitric, secrétaire de l'"Ami du Foyer", infirmier.

R. F. Honoré Turenne, frère coadjuteur.

M. Aurèle L'Ecuyer, professeur de français.

M. Roland Gauthier, portier.

Sr Ste-Eugénie, S.G.M., est décédée le 22 août

La Rév. Sr Ste-Eugénie, S.G.-M., est décédée le 22 août dernier, à 3 h. 30, dans la 80e année de son âge et la 60e de sa vie religieuse.

La veille elle avait eu la grande consolation d'accueillir au parloir son neveu, le R. P. Albert Girard, O.M.I., supérieur du Juniorat de la Ste-Famille, et trois nièces religieuses. Encore tout imprégnée des joies profondes goûtées à la Maison-mère en mai dernier lors de son jubilé de diamant, elle leur montra ses souvenirs jubilaires.

Durant la nuit elle fit une crise cardiaque que l'infirmière contrôla facilement. Elle se remit si bien qu'au matin du 22 elle entendait la messe à son prie-Dieu et recevait la sainte communion, son viatique . . . Elle prit son déjeuner et un léger dîner au réfectoire et entretemps se remit au lit. Elle accepta avec reconnaissance les remèdes que lui apporta l'infirmière et l'assura qu'elle se sentait mieux et allait bien se reposer. A 1 h. 30 p.m., on lui apporta une lettre d'une cousine religieuse qu'elle estimait beaucoup, elle la lut avec joie et s'endormit paisiblement. A deux reprises, les soeurs entrèrent dans sa chambre; mais à 3 h. 30 elles constatèrent qu'elle venait de rendre le dernier soupir. Le Père prédicateur, alors dans la chapelle, monta lui imposer les dernières onctions; elle avait été administrée par prudence le 24 juillet par son neveu, M. l'abbé Bernard Bélanger. Le divin Maître réalisait le dernier désir de sa fidèle servante: "Mourir sans bruit, pendant une retraite annuelle". En effet, nos Soeurs institutrices et hospitalières suivaient les exercices de la retraite prêchée par le R. P. Jean-Charles Gagnon, S.J., professeur au Collège de St-Boniface.

Marie-Elisabeth Girard (Sr Ste-Eugénie) vit le jour à Ste-Elisabeth de Joliette, Qué. Elle n'avait que sept ans quand ses parents vinrent s'installer à Ste-Anne-des-Chênes, Manitoba, où l'oncle vénéré, M. l'abbé Raymond Giroux, était curé. Placée comme pensionnaire au couvent des Soeurs Grises, elle poursuivit ses études avec succès jusqu'à la douzième année. Elle n'avait qu'un désir: se consacrer au Seigneur comme ses trois soeurs aînées, Hermine (Sr Girard), Alexandrine (Sr Ste-Mathilde) et Marie (Sr Ste-Eugénie), qui mourut moins d'un an après sa profession.

Admise au noviciat des Soeurs Grises de St-Boniface, elle prit le nom de sa bien-aimée disparue. Le 18 avril 1901, elle avait le bonheur d'émettre ses voeux perpétuels. Sa vie désormais ne sera plus qu'un Oui d'amour à tous les vouloirs divins. Le 25 suivant, la Rév. Mère Filiatrault, supérieure générale, de passage à St-Boniface, lui donnait son obédience pour Montréal. Le lendemain, accompagnée de ses deux soeurs, elle allait faire ses adieux à ses chers parents et à l'oncle curé. Eut-elle l'intuition qu'elle ne les reverrait plus? Le 1er mai, elle allait missionner dans nos missions de l'Est.

En 1915, elle était jugée digne de marcher sur les traces des "Femmes héroïques". Par les voies si difficiles d'alors elle se rendit dans la Province de la Divine Providence au Mackenzie où elle fut successivement supérieure au Fort Providence, au Fort Résolution, cuisinière au Fort Smith et hospitalière à St-Albert, Alberta. Elle assumá bravement ces lourdes charges avec les durs sacrifices inhérents à ces lointaincs et pauvres missions. Elle fut l'aide précieuse des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée.

En 1926, Sr Ste-Eugénie revenait missionner dans la Province de St-Boniface où pendant trente ans, elle donnera le meilleur de son âme comme supérieure dans nos maisons d'éducation ,hospitalière à l'hospice Taché et au sanatorium, enfin à l'hôpital de St-Boniface au service des employées et des prêtres, pour qui elle fut si délicate et si dévouée . . .

Revenue à la Maison provinciale depuis 1956, elle fut aide-infirmière et trouva son bonheur à soulager les soeurs malades et à répondre à leurs moindres désirs . . surtout elle se fit l'ange consolateur de sa bien-aimée Sr Ste-Mathilde, qui, les dernières années de sa vie, souffrit de cécité.

Le 18 avril dernier, 60e anniversaire de sa profession religieuse, le bon Maître ménagea à sa fervente et fidèle épouse une bien douce surprise: ses trois neveux prêtres, le R. P. Albert Girard, O.M.I., et MM. les abbés Bernard et Roland Bélanger, célébraient une grand-messe solennelle dans notre chapelle en présence de nombreux parents religieux et laïcs. En termes délicats, M. l'abbé Bernard Bélanger lui offrit alors l'hommage si sincère des félicitations et des voeux de tous et lui présenta la précieuse bénédiction apostolique de Sa Sainteté Jean XXIII, richement encadrée.

Ce témoignage de tendre affection et de vénération fut très sensible à la chère jubilaire. Elle en gardera un souvenir profond, même éternel, puisque nous trouvions dans ses notes récentes écrites de sa main: "J'ai passé l'âge des discours . . . ce qui ne passe pas c'est l'amour et la reconnaissance. J'aime ma famille et tous mes parents, je suis heureuse de vous le redire avant de partir, avec mon merci du coeur, qui se souvient et se souviendra". Merci! . . .

Les funérailles eurent lieu le vendredi 25 août. M. l'abbé Roland Bélanger fit la levée du corps et célébra la messe funèbre. Etaient présents au sanctuaire: Mgr A. Beaudry, C.S., les RR. PP. Albert Girard, O.M.I., supérieur du Juniorat, Pierre, capucin, T. Châteauvert, P.B., Armand Joyal, O.M.I., J. Magnan, O.M.I., M. Desautels, O.M.I., et J.-C. Gagnon, S.J., MM. les abbés Bernard Bélanger et A. Bertrand. La chapelle était remplie à capacité de parents religieux et laïcs, de religieuses de la ville et de Soeurs Grises.

Nous réitérons à son digne frère, M. Raymond Girard, à tous ses neveux prêtres et à tous les membres de sa chère famille l'expression de nos plus sincères condoléances.

(Communiqué)

Mariage

Mariage Gallays-Bergeron

Le samedi 12 août à midi, dans la basilique de St-Boniface, le R. P. Girard, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Laurette Bergeron, fille de M. et Mme Paul Bergeron, de St-Boniface, à M. François Gallays, fils de M. et Mme Honoré Gallays, de St-Brieux, Sask.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son père. Elle avait une ravissante toilette blanche. Sa robe longue et bouffante était en dentelle de Chantilly. C'était une création originale de Mlle Georgeline Senez, de St-Boniface. Laurette portait un voile à la mode suédoise, et son bouquet était composé de roses et de stéphanotis.

MM. Bergeron et Gallays, pères des mariés, agissaient comme témoins. M. Marcel Painchaud était soliste.

A l'issue de la messe nuptiale un banquet eut lieu à l'hôtel St. Regis, auquel participèrent une soixantaine d'invités. M. Marcien Bergeron était maître de cérémonies. M. Léandre Bergeron présenta aimablement le toast d'honneur aux mariés, auquel le marié répondit avec délicatesse et humour. Le R. P. Girard adressa aussi ses voeux aux mariés à titre de prêtre et aussi d'ancien professeur de François, au collège de Gravelbourg.

A 3 h. p.m. il y eut réception pour les parents et amis. Les membres du Cercle Molière venaient fêter François et Laurette, deux d'entre les leurs, qui se sont rencontrés justement au Cercle. M. Léo Remillard ne manqua pas de féliciter la petite "Francine" de "Chambres à louer", qui n'était pas morte après tout. Plusieurs revoyaient François pour la première fois depuis son séjour d'étude à l'Université d'Aix en Provence.

De nombreux parents étaient venus de la Saskatchewan, dont M. et Mme Honoré Gallays.

Après la réception, les nouveaux époux se dirigèrent vers West Hawk Lake, où le parrain de la mariée, M. Frédéric Brousseau, avait mis son magnifique chalet d'été à la disposition des nouveaux époux pour quinze jours.

M. et Mme François Gallays résideront à Montréal.

A l'Hôtel de Ville — La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 28 août avait lieu la réunion régulière du Conseil de ville de St-Boniface. Parmi les lettres lues, nous remarquons que la commission de coordination de la circulation se réunira le 31 août afin d'entendre les réclamations pour ou contre les changements dans les zones de vitesse sur les chemins 59 et 15; un rapport sera demandé du chef de police et de l'ingénieur de la ville pour les étudier à la réunion spéciale de mercredi, afin de pouvoir faire des représentations devant cette commission.

Le département du procureur général fait savoir que l'assurance de la Greater Winnipeg Gas Co., au montant de 5 millions ne protège pas une tierce personne, quoique plusieurs municipalités aient l'impression que cette assurance les protège en cas de dommage. Ceci fut référé à l'avocat de la ville pour être étudier.

Bien que la commission d'urbanisme de St-Boniface ait toujours refusé la permission de construire des duplexes dans la zone R1 du chemin Elisabeth, le gouvernement métropolitain vient d'accorder cette permission, et le Conseil est d'avis que le Métro devrait consulter notre commission avant d'accorder de tels permis, surtout que c'est sur la demande du Métro que la ville a conservé sa commission d'urbanisme. Le gouvernement métropolitain accorda aussi à la Modern Dairies d'agrandir son garage, rue Notre-Dame.

Une demande nous vient de Sydney, N.-E., pour ce qui concerne les parcs de stationnement publics ou privés ou conjoints; cette ville voudrait obtenir des informations de villes ayant la même population, afin de mieux résoudre le problème du stationnement.

M. Shore, de la firme d'avocats Kushner, Brien et Gordon, demande l'approbation du Conseil pour la cause qu'ils vont plaider, au nom de M. Gilles Guyot et de 125 autres personnes du Windsor Park, pour faire annuler une décision du Métro qui permettrait l'installation d'un cimetière à un demi-mille environ du chemin Trans-Canada sur le chemin 59. Les échevins sont d'avis qu'un cimetière dans cette localité retarderait le développement de ce district, surtout que Ladco projette de construire du côté sud du Trans-Canada.

Une résolution fut passée que le Conseil de ville s'oppose à ce qu'un permis soit accordé par le Métro pour un cimetière à cet endroit. L'échevin Huppé ne voit pas comment des experts en urbanisme peuvent permettre de tels choses.

M. L. Hutton, de Steel Structures Ltd., demande l'approbation du Conseil pour la construction d'une salle pour le Winakiva Community Club. Cette construction étant en métal et la ville ayant un règlement prohibant l'usage de paneaux en métal, une discussion s'ensuivit avec démonstration par M. Hutton. Il expliqua que la beauté du matériel dont ils se servent et la construction en métal ont beaucoup changé depuis plusieurs années. "Il ne s'agit pas, dit-il, de 'tin slacks', mais d'un établissement qui ne déparerait pas les autres constructions." L'échevin Parent, président de la commission d'urbanisme, se déclara catégoriquement contre les constructions en métal, et déclara que si la ville accordait cette permission, nous aurions un déluge de demande pour de tels permis. Comme le Winakiva Community Club ne dispose que d'une somme de $31,000 pour la construction de son clubhouse, l'échevin Huppé suggéra qu'on accorde une permission spéciale dans ce cas, vu que les résidants de ce district sont en faveur de la construction en métal. La demande fut rejetée 5 contre 4.

Un résidant du Windsor Park, au nom d'une délégation, se plaint du bruit fait par une cloche qui sert de signal dans les cours de triage de Symington. Comme ces cours sont à proximité du chemin Elisabeth et du chemin Dawson, les résidants ne peuvent dormir à cause de cette cloche qui sonne presque continuellement. Une dame se plaint qu'il lui faut acheter des somnifères pour toute sa famille. La ville, qui a déjà porté plainte auprès de la commission fédérale du transport, écrira de nouveau à cette commission. M. le maire déclare à la délégation qûe tout sera fait pour faire cesser ce bruit, mais que la commission du transport agit toujours avec lenteur.

M. W. St-Laurent présente une pétition demandant que la ruelle entres les rues Marion et Horace, à partir de Taché jusju'à Kenny, reçoive une couche d'huile afin d'abattre la poussière. Ceci sera fait puisque la ville a passé un règlement qui permet de faire ce travail moyennant le paiement de 10c du pied de chaque côté des ruelles.

Le surintendant du Département du Bien-Etre social rapporte que le comité, après avoir étudié les demandes d'emploi pour la position de gérant de bureau, ont décidé d'accepter la demande de M. Camille Phaneuf pour cette position.

W. L. Wardrop et Associés, ingénieurs-conseils, qui avaient été critiqués pour les retards dans les changements à l'aqueduc, se justifient partiellement de ces retards et se vantent que la ville n'a pas manqué de pression dans son système d'aqueduc pendant la construction bien que la consommation de l'eau ait été plus élevée que l'an dernier.

L'échevin Hart propose que la ville commence un programme à longue échéance pour mettre les conduits de distribution électrique et autres sous terre.

L'échevin Parent demande que la commission du musée étudie la possibilité de conserver l'endroit du débarquement des Soeurs Grises à St-Boniface, en 1844.

L'échevin McKall, appuyé par l'échevin Huppé, donne avis de motion qu'il demandera au Conseil de ville d'étudier la question de faire amender la chartre de la ville afin de réduire le nombre des quartiers de 5 à 3, et que les deux échevins qui représentèrent ces quartiers soient élus par le vote de la ville en entier et non pas par quartier. Ceci voudrait dire que nous serons peut-être représenté par quelqu'un qui ne connait pas notre quartier et peut entrainer des conséquences funestes. Il pourrait y avoir un changement dans la distribution des quartiers puisque le quartier no 1 est le double et plus que les autres quartiers. Les échevins pourront étudier cette question à loisir avant la discussion qui aura lieu à la prochaine réunion du Conseil.

L'échevin Softley suggère que la commission d'urbanisme s'occupe aussi du développement industriel de notre ville.

La question du paiement des membres citoyens des diverses commissions sera étudiée par le comité du personnel; certaines commissions paient un honoraire de $5.00 par réunion, d'autres siègent gratuitement.

L'échevin Hart, secondé par l'échevin St-Hilaire, propose que la somme de $70 soit votée pour envoyer un délégué à une séance d'étude en muséologie qui se tiendra à Oshawa les 12 au 17 octobre; la "Manitoba Historical Association" paye la moitié des dépenses.

Au cours de la veillée, l'échevin Softley dit qu'il en a marre de réunions spéciales et donne des chiffres à l'appui: depuis le début de l'année, il a assisté à 119 réuunions en 210 jours.

A mardi prochain.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Les activités reprennent avec entrain au début de l'année colombienne, et l'on retrouve au Club St-Michel un groupe intéressant composé de figures anciennes et nouvelles.

Au nombre des anciens membres on remarque notre ex-Grand Chevalier qui continue de jouer un rôle important par sa participation intense. Aussi est-il digne de mention pour ne pas s'être associé à la nombreuse galerie des ex-Grands Chevaliers qui se sont retirés de l'action après avoir servi une année à la tête du Conseil. Pour ce qui est du frère F. M., il prenait place lundi soir comme simple membre pour la première fois depuis la fondation du Conseil en 1948. Félicitations!

Notre nouveau Grand Chevalier se lance plein d'ardeur au service de la chevalerie, et dans son élan renverse les cadres établis pour se voir rappelé à l'ordre par son prédécesseur qui croit bon de faire certaines mises au point. Où était donc le cérémoniaire? "Meunier tu dors . . ." La réunion va quand même bon train et nous espérons que nos visiteurs, les frères L. G. et A. L. auront joui de leur courte soirée.

On nous annonce la nomination prochaine d'un aumônier qui prendra un poste vacant depuis bien des mois déjà. Les grandes choses doivent quelquefois se faire attendre, ou mériter peut-être . . .?

Le Conseil désire offrir ses condoléances aux frères N. Boily, A. Gauvreau et D. Touchette à l'occasion de leur récent deuil.

La grande loterie annuelle est sur pied déjà, presque, alors que le frère L. Colette en a accepté la responsabilité. Sa détermination ne laisse aucun doute, car il a déjà un comité prêt à prendre ses fonctions.

Quel bonheur pour le frère J.-P. M. qui a remporté le "p'tit Duff"! Comme "La Laitière" de La Fontaine, le voilà aux prises avec de grands rêves, il se bâtit des châteaux en Espagne. Peine perdue! Un faux pas à la sortie et le voilà entraîné . . . La Fontaine continue: "Sa fortune ainsi répandue, va s'excuser à . . ." (sa femme). Le frère T. V. soutient avoir rencontré pire catastrophe à la sortie de sa dernière retraite. Les dommages étaient matériels seulement.

Le Conseil St-Boniface est fier de ses membres et désireux de les voir travailler tous dans la charité au service du Maître. Soyons des membres vivants du corps mystique et des modèles de la chevalerie.

Notre prochain numéro apportera une brève présentation du programme de l'année.

N.B. On croit soupçonner que Rigoletto est fier de ses origines au point de vouloir se servir du nom du Conseil parent!

APRES TOUT.

Société Historique à St-Norbert

Ce fut durant le bel après-midi du dimanche 27 août que des membres de la Société Historique de St-Boniface se réunirent à la résidence de M. Thorimbert, à St-Norbert, pour y rencontrer une douzaine de pionniers et pionnières de l'endroit. Après un échange de salutations fraternelles, ces anciens, tour à tour, racontèrent de menus incidents de la vie au siècle dernier.

C'étaient M. et Mme Ritchot, M. Champagne, MM. et Mmes Charette et Cloutier et Mmes Levasseur, Bonin et Lemaire qui faisaient revivre le St-Norbert d'autrefois. Les bons mots et les répliques ne manquaient pas et le tout était enregistré sur bande sonore pour faire partie des archives de la Société Historique. Plusieurs des membres, tels que Mlles Dubuc et G. Gendron, M. le Dr et Mme Trudel et M. Jos. Desautels, ajoutaient des souvenirs personnels ou ceux de leurs ancêtres à ces petites histoires intéressantes.

Le musée de St-Boniface s'enrichissait de plusieurs objets tel qu'un nécessaire de viatique de Mgr Ritchot, donné par M. et Mme Gabriel Cloutier, une lampe à l'huile avec jolie statuette comme pied; une carafe à gin était présentée par M. Edouard Charette; une théière en cuivre telle qu'usitée par les voyageurs d'antan, était donnée par Mme Ritchot, et un souvenir du 25e anniversaire de l'hôpital Miséricorde et de l'Asile Ritchot, par Mme J. Kenny.

Une photo du presbytère de Mgr Ritchot était présentée par Mme Levasseur, et Mme Lamaire remettait une photo de Gabriel Dumont.

M. l'abbé P. Picton, qui s'intéresse toujours à la généalogie, en profita pour ajouter de nombreuses notes dans son calepin, et plusieurs de ces vieux pionniers s'inscrivirent comme membres de la Société Historique.

Les membres et leurs amis prenaient ensuite le souper en plein air sur la belle pelouse de M. Thorimbert, au bord de la riyière Rouge.

En revenant, quelques membres s'arrêtèrent saluer M. et Mme Dambly qui n'avait pu se rendre à la réunion, et recueillaient là aussi maints récits du passé ainsi qu'un bol en grès qui date d'au-delà de cent ans.

Un grand merci à tous ces bons amis de St-Norbert ainsi qu'à M. le Curé, qui a bien voulu aider à faire les arrangements pour cette réunion.

La prochaine sortie de ce genre sera annoncée dans **La Liberté et le Patriote** de la semaine prochaine.

Scouts catholiques



Diocèse de St-Boniface

Précieux-Sang

Le 19 août, vers 9 h. 30 a.m., 21 scouts du Précieux-Sang, accompagnés de leur chef, D. Renault, de leur aumônier, le R. P. J. Soulodre, O.M.I., et des commandos R. Séguin, W. Désilets et P. Lafrenière, se dirigeaient vers Traverse Bay pour y passer une semaine au grand air. Arrivé à l'emplacement du camp, on y dressa les tentes des quatre patrouilles et des chefs, après avoir dégusté un dernier vestige de la civilisation, des sandwichs.

Au souper, tout était prêt. Les feux ronronnaient dans les emplacements de chaque patrouille et l'on put s'asseoir devant un bon repas cuit sur la flamme. Au feu de camp, le commando R. Séguin récita le premier chapitre d'un roman qui devait (quel bonheur) se continuer chaque soir jusqu'à la fin du camp. Le mardi soir, le chef et l'aumônier, toujours aux aguets, surent raconter une petite histoire eux aussi, avec, on nous dit, des résultats quelque peu désastreux pour un des auditeurs attentifs. Les braves scouts surent tout de même se rendre à leurs tentes sans l'aide du chef.

Mercredi soir, l'aumônier diocésain, M. l'abbé F. Juneau, accompagné de deux scouts routiers du Petit Séminaire de Nicolet, vint visiter le camp et fit une courte inspection. Plus tard, il assistait à la promesse de six frères scouts. Le lendemain soir, huit chevaliers étaient dotés d'un totem et passaient à l'épreuve du feu.

Le vendredi, on partait à la découverte de l'embouchure de la rivière Winnipeg. Au retour, le Père Soulodre avait préparé un petit goûter comprenant 14 livres de rôti, un gallon de sauce, 22 livres de patates, environ 6 pains, 2 livres de beurre et 4 boites de confitures. Ce petit repas disparut comme par magie dans l'estomac des petits affamés en l'espace d'une demi-heure, preuve de l'habileté du cordon-bleu. Au feu de camp, après avoir joui d'une éclipse de la lune, on eut la visite du Chef de Clan M. Soulodre et du Commandant R. Dupas, qui eurent le plaisir d'entendre le dernier chapitre du récit émouvant du commando R. Séguin. A la fin du chapitre, on put entendre un grand soupir de soulagement du chef et de l'aumônier.

Le lendemain, tous retournaient chez eux, enchantés de ce camp, dont on se gardera longtemps le souvenir.

Un grand merci au groupe de St-Boniface pour l'usage de leur terrain et à l'an prochain.

TOUJOURS PRET.

A l'Alliance Française

Thé d'honneur

Mme E. T. Etsell, qui doit démissionner comme présidente de l'Alliance Française à cause de son prochain départ pour Paris (elle étudiera pendant un an à la Sorbonne), a reçu tous les membres de l'exécutif dans ses appartements dimanche dernier, lors d'un thé en l'honneur de Mme Meredith Jones, nouvelle présidente, et de Mme T. G. McCaughey, nouvelle secrétaire. En plus des membres de l'exécutif, on remarquait particulièrement la présence de M. Damien Giordani, consul de France, et de son épouse.

L'Alliance Française a connu un vrai regain de vie sous la présidence de Mme Etsell. Aussi tous profitèrent de l'occasion, dimanche après-midi, pour lui exprimer leur profonde reconnaissance.

A Ste-Agathe, Man.

Mlle Berthe-Eva Lemoine épouse M. Lucien Morin

STE-AGATHE — Dans une église décorée de magnifiques glaïeuls rouges, blancs et de couleurs pastels, le samedi 26 août, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé de la paroisse du Précieux-Sang, venait bénir le mariage de sa nièce, Mlle Berthe-Eva Lemoine, fille de M. et Mme Emmanuel Lemoine, M. Lucien Morin, fils de M. et Mme Albert Morin, de St-Malo. La messe fut servie par les frère et cousin de la mariée, André et Jean-Marc Lemoine.

M. Alphonse Tétrault fit les frais du chant, accompagné à l'orgue par Mlle Lorraine Labelle. On entendit l'"Ave Maria", le "Panis Angelicus" et autres cantiques.

Précédée de sa cour d'honneur, la mariée fit son entrée à l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe, style cloche, en poult-de-soie avec boléro de dentelle de Chantilly à longues manches. Elle portait un court voile très bouffant retenu d'une couronne de perles. Son bouquet se composait d'orchidées blanches.

Les filles d'honneur, Mlles Rita Lemoine, soeur de la mariée, et Roberta Leblanc, avaient des robes courtes, en taffetas rose blillant, de style cloche. Leurs coiffures consistaient en boucles de même tissu agrémentées d'un voile assorti. Chacune portait un collier de perles et un bouquet de glaïeuls blancs. Elles étaient accompagnées par MM. Arthur Morin, frère du marié, et Marcel Régnier, cousin de la mariée, en habit de cérémonies.

Mme Morin, mère du marié, portait, pour la circonstance, un costume de soie brochée beige foncé avec un corsage de roses jaunes. Mme Lemoine avait une robe de dentelle de Chantilly brun clair sur satin pêche avec corsage de chrysanthèmes bronzés.

Les huissiers étaient MM. Edgar Daigneault, beau-frère du marié, et Paul-Aurèle Lemoine, cousin de la mariée.

La réception eut lieu à la salle paroissiale. M. l'abbé A. Couture, curé, bénit la table. M. L.-A. Régnier, M.P., oncle de la mariée, proposa le toast à sa nièce et la joyeuse assistance fit honneur au bon souper servi par la pâtisserie Pelland.

M. Edmond Guertin fut le maître de cérémonies. Le R. P. A. Lemoine se fit l'interprète de toute la famille pour offrir des bons souhaits aux nouveaux époux. M. l'abbé Beaulieu, aumônier de l'Action Catholique, auquel mouvement Berthe-Eva Lemoine a accordé temps et dévouement ces dernières années, a voulu lui exprimer gratitude et bons souhaits. M. l'abbé A. Couture, curé, au nom de la paroisse, offrit des voeux sincères de bonheur, tout en regrettant le départ de deux jeunes paroissiennes dévouées, en ces deux dernières semaines.

A la veillée, la salle se remplit à pleine capacité. Les "Sunset Serenaders" jouèrent une musique entrainante qui plut à tous.

A l'issue de la soirée, la mariée alla revêtir son costume, chapeau de pluche assorti, corsage de glaïeuls blancs, accessoires noirs. On fit une ronde en chantant des airs connus, auxquels tout le monde prit part, et l'on se sépara sur cette note gai.

Les nouveaux époux partaient pour un voyage de noces de trois semaines à Montréal et à Sept-Iles, où ils éliront domicile, la profession de M. Morin l'appelant à y travailler pour quelques années à venir.

Shower

A la salle paroissiale, le vendredi 18 août, il y eut shower en l'honneur de Mlle Berthe-Eva Lemoine. Parentes et amies vinrent nombreuses offrir un souvenir et leurs bons souhaits à la future mariée.

L'héroïne du jour remercia gracieusement de la diversité et de l'utilité de tous les cadeaux dont on l'avait comblée. Elle invita toute l'assemblée à assister à son mariage et à y communier.

Un succulent goûter fut servi pour clôturer cette agréable soirée.

Ça et là

Le pique-nique annuel des Chevaliers de Colomb eut lieu le dimanche 20 août, à Ste-Agathe. Plus encore qu'à l'ordinaire, on y vint en très grand nombre et on s'y amusa ferme.

Au début de la semaine dernière, Mlle Monique St-Onge, ainsi que Mlles Rachel Ritchot, d'Aubigny, et Marie-Ange Vermette, de Morris, allaient faire un petit voyage à Bimidji, Minn. Mlle St-Onge ira enseigner cette année à Clear Water Lake, 20 miles au nord de Le Pas.

Mme Aldéric St-Onge est patiente à l'hôpital de Morris, et M. Lorenzo Gagnon à Deer Lodge. Voeux de complet rétablissement à tous deux.

Ste-Amélie

Condoléances

Sincères condoléances à M. Amédée Pinette, à MM. et Mmes André Pinette et Albert Labelle et à Mme E. Callewaert, à l'occasion du décès de leur frère et beau-frère, M. Maurice Ste-Marie, époux de Marie-Reine Pinette, de Montréal, décédé le vendredi 25 août.

Sincères condoléances aussi à M. et Mme L. Finney et à Mme Zoé Cayer, à l'occasion du décès de leur frère et beau-frère, M. Bazil Vandekerhove, époux de Liza Pétillion, de Sturtevant, Wisconsin, décédé le vendredi 25 août.

Ça et là

Le dimanche 26 août, M. et Mme Fernand Feuillâtre et leur famille, de Winnipeg, ont rencontré quelques parents et amis qui avaient passé la fin de semaine à Ste-Rose.

M. et Mme Lucien Archambault ont eu la visite, mardi dernier, des Rév. Srs M.-St-Hubert et M.-St-Henri, des Soeurs des Missions de St-Joseph. Elles étaient accompagnées de M. et Mme Oscar Archambault, de Ste-Rose, parents de la Rév. Sr M.-St-Hubert.

M. et Mme L. Archambault et leur fils, Gérald, de Ste-Amélie, et M. Alfred Archambault et Mlle L. Pilotte, de Wininpeg, ont assisté au mariage de leur nièce et cousine, Mlle Anna Molgat, de Strathclaire, à M. R. Désilets. Le mariage eut lieu à Elphinstone et la réception à Strathclaire.

Le vendredi 25 août, Mme Bessie Lowry, soeur de Mme B. Stevenson, rendait visitait à M. et Mme L. Finney. Mme Zoé Cayer et Mlle Gail Cayer les accompagnaient. Elles ont fait une tournée par le chemin du bac et visité quelques amis à Shergrove, Man.

M. Guy Ramsay accompagnait M. Joey Verhaeghe, employé à la digue de la rivière Saskatchewan, lors de leur visite chez des parents et amis.

M. et Mme Eugène Leclerc, de Dryden, Ont., assistaient à la messe dans cette localité dimanche dernier, et rendirent visite à des anciens voisins et amis.

Les petites Edith et Gisèle Pinette, qui ont visité leurs oncle et tante et cousins à Le Pas, sont revenues la semaine dernière avec leur beau-frère qui était allé visiter à Le Pas.

M. et Mme M. Gendron sont retournés à St-Boniface lundi dernier. Ils étaient accompagnés de Mlle L. Pinette qui doit étudier comme garde-malade à l'hôpital général de St-Boniface, et de Mme M. Marion et ses fillettes, qui avaient visité des parents à Shergrove.

Mlle Annette Pinette, qui visita des parents et amis à Dryden, Ont., durant deux semaines, est revenue samedi dernier, accompagnée de son frère, M. Gilbert Pinette, et de sa fiancée, Mlle Jessie Dorland, qui sera en visite chez ses parents pour dix jours.

M. Pete Vandenbosch fut l'heureux gagnant du trophée offert par M. Finney à celui qui obtiendrait les plus hauts points au concours de tir à la flèche du mois d'août.

L'école St-Vincent-de-Paul a ouvert ses portes aux étudiants le 29 août. Le personnel enseignant se compose des Rév. Srs M.-St-Joseph et M.-St-Bruno, M.O.

Mlle Lorraine Pinette enseignera encore à Ste-Rose, cette année.

Remerciements

Les familles Marion et Moriaux et autres parents tiennent à remercier bien sincèrement tous ceux qui, par offrandes de messes et de fleurs ou par tout autre façon ont contribué à alléger leur peine lors du décès de Mme Maria Marion.

Il y a des âmes que Dieu se plait à embellir; la mienne est de celles qu'Il daigne nettoyer.
L. VEUILLOT.

LA BROQUERIE

Le R. P. Oscar Boily, S.J., chante les funérailles de sa mère, Mme R. Boily

LA BROQUERIE — Mme Roger Boily, qui a passé 78 ans à La Broquerie, est décédée le jeudi après-midi 24 août à l'hôpital général de St-Boniface, à l'âge de 82 ans et 4 mois. Son fils, le R. P. Oscar Boily, S.J., recteur du collège de Sudbury, Ont., l'assistait aux derniers moments.

Mme Roger Boily

La dépouille mortelle fut d'abord exposée au salon funéraire Desjardins, où les prières d'usage attirèrent une grande foule de parents et d'amis samedi soir, puis en l'église paroissiale de La Broquerie à partir de 2 h. p.m. dimanche. Parents et amis se succédèrent sans interruption jusque tard dans la soirée, pour rendre un pieux témoignage d'admiration et prier fidèlement pour cette vénérable aïeule. LL. EE. NN. SS. Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, et Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, se joignirent à la foule des priants.

Les funérailles eurent lieu à La Broquerie lundi matin à 10 h. (heure solaire). L'église paroissiale était remplie à capacité. M. l'abbé Pierre Raymond, vicaire dominical, fit la levée du corps. Le R. P. Oscar Boily, S.J., chanta la messe de Requiem, assisté de M. l'abbé G. Savoie et du R. P. Zéphirin Magnan, O.M.I., un neveu, comme diacre et sous-diacre. Celle qui révélait quelques instants avant sa mort qu'elle a beaucoup prier pour les prêtres pendant toute sa vie, fut honorée par la présence au choeur de MM. les abbés R. Bélanger, curé de Lorette, J. Choiselat, curé de Haywood, Pierre Gagné, curé de Richer, Rodrigue Bouchard, vicaire de Lorette, des RR. PP. Guy Fortier, recteur du collège de St-Boniface, A. Ducharme et J. Jolicoeur, S.J., T. Châteauvert et Guy Lefebvre, P.B., de St-Boniface, R. Bédard, O.M.I., de **La Liberté et le Patriote**, du R. F. Edouard Magnan, O.M.I., neveu, missionnaire au Basutoland, Afrique du Sud, etc.

Dans la nef on remarquait spécialement plusieurs membres de diverses communautés religieuses, dont la Rév. Sr Philomène Boily, S.G.M., soeur de M. Roger Boily, les Rév. Srs A. Poirier et G. Schmidt, S.G.M., qui se sont dévouées à La Broquerie durant de nombreuses années, la Rév. Sr Pascal-Baylon, M.O., nièce de la défunte et maîtresse des novices, la Rév. Sr St-Elzéar, M.O., supérieure de la Maison-Chapelle, la Rév. Sr Marie-Anne, C.R.C.P., Mlles Gisèle Magnan et Gemma Boily, toutes deux Oblates Missionnaires de Marie Immaculée, et plusieurs autres religieuses.

Tous les enfants, à l'exception de la Rév. Sr Marie-Véronique, ont assisté aux funérailles. Nombre de parents et amis étaient aussi venus de divers endroits, St-Boniface, Winnipeg, Pinewood, St-Pierre, Brandon, St-Norbert, Ste-Anne-des-Chênes, Haywood, Rivers, Ross et de Yorkton, Sask.

La chorale de La Broquerie, aidée des RR. PP. Bilodeau et Pépin, S.J., exécuta le chant grégorien, sous la direction de M. Marcien Ferland.

Les porteurs étaient six petits-fils de la défunte, chacun de famille différente: Maurice, Claude, Dollard, Benoit et Raymond Boily et Georges Allaire. Quatre Dames de Ste-Anne, Mmes J. Dandeneau, P. Gagnon, J. Beaupré et Mulaire portaient les rubans de la bannière. Mmes J. Laurencelle et S. Bisson ont fait la quête du service.

Un imposant cortège funèbre se forma, après la messe et le libera, précédé de la croix et de la bannière des Dames de Ste-Anne dont la défunte était membre fidèle, et se dirigea vers le cimetière, où Mme Boily fut inhumée dans le lot familial. Le salon mortuaire Desjardins avait la direction des funérailles.

Notes biographiques

Mme Roger Boily, née Alphonsine Boisjoli, naquit à St-Boniface le 23 avril 1879. Elle arriva très jeune à La Broquerie, où elle épousa, le 1er mai 1900, M. Roger Boily, venu du Québec en 1889. De cette union naquirent douze enfants, dont 10 survivent à la défunte: Louis, de St-Boniface, Marie-Louise et Camille, de La Broquerie, le R. P. Oscar Boily, S.J., recteur du collège de Sudbury, Alice (la Rév. Sr Marie-Véronique-de-la-Ste-Face, des Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang), de London, Ont., Napoléon, de St-Boniface, Arthur et Emile, de La Broquerie, Elise (Mme Alexandre Allaire), de St-Boniface, et Rita (Mme Jean-Marie Toupin), de Rita (Craig Siding). Outre son époux et ses enfants, la défunte laisse aussi pour pleurer sa perte 50 petits-enfants, 8 arrière-petits-enfants, un frère, M. Marcel Boisjoli, et une soeur, Mme R. Magnan, tous deux de Ste-Anne-des-Chênes.

Sincères condoléances à la famille Boily si cruellement éprouvée.

Remerciements

M. Roger Boily et sa famille désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles, etc.

Ils désirent remercier tout spécialement les membres du clergé et les diverses communautés religieuses qui se sont rendus soit aux funérailles ou au salon mortuaire.

Leur hommage reconnaissant s'adresse aux Soeurs de la Charité (dites Soeurs Grises) de La Broquerie, qui ont visité la chère défunte assidûment durant ses neuf années de maladie, à la Rév. Sr Vachon, asistante provincial, et à la Rév. Sr Prieur, de l'hôpital St-Boniface, qui a adouci l'épreuve par son inlassable dévouement auprès de la malade, durant son séjour à l'hôpital.

Noces d'or de M. et Mme W. Carrière, de La Broquerie, fêtées avec entrain

LA BROQUERIE — Le samedi 19 août se déroula une fête mémorable au sein du petit village de La Broquerie. La paroisse se mêla aux nombreux parents pour célébrer les noces d'or de M. et Mme Wilfrid Carrière.

La fête débuta par une messe d'Action de grâces célébrée à 3 h. 30 p.m. par M. l'abbé U. Lafond, curé. Le R. P. J.-M. Lacasse, O.M.I., missionnaire à Lestock, assistait au choeur.

Après la cérémonie religieuse, il y eut un banquet qui réunit la famille entière autour des heureux jubilaires. Leur fille, Mme Léo Vandal, lut une adresse au nom de tous les enfants, et on leur présenta alors un magnifique bouquet spirituel et deux bouquets de roses, dont chacun contenait 50 billets de un dollar cachés sous les pétales. Ce fut ensuite la grande réunion paroissiale où tous s'empressèrent d'offir leurs voeux aux héros de la fête.

Cette longue et belle vie conjugale eut ses débuts le 20 février 1912 à St-Pierre lorsque feu M. l'abbé Jolys, alors curé de cette paroisse, unit pour la vie Mlle Marie Grégoire, native de Cavalier, D.-N., à M. Wilfrid Carrière, de St-Pierre. Après quelques années vécues à St-Pierre, le jeune couple vint se joindre aux citoyens de cette paroisse, où pendant 37 ans tous deux participèrent à de nombreuses organisations en plus d'élever une belle famille de 12 enfants: Léonne (la Rév. Sr Marie-de-la-Croix, M.O.), supérieure au couvent de l'Assomption à Transcona, Cécile (Mme Léo Vandal), Noëlla (Mme Lucien Leclerc), Pauline (Mme Marcien Leclerc), Rita (Mme Eric Nault), Alice (Mme Isidore Courcelles), Lucien, Louis, René, Gloria, tous de St-Boniface, et Marie-Ange (Mme Julien Brémaud), de Ste-Agathe.

Baptêmes

Le 13 août: Jean-Claude, fils de Jacques Mireault et d'Yvonne Rocan. L'enfant fut baptisé par son oncle, M. l'abbé Jean-Louis Rocan. Ce fut le premier baptême administré par M. l'abbé Rocan. Parrain et marraine, Paul et Jacqueline Mireault, frère et soeur de l'enfant.

Le 26 août: Gérald-Joseph-Daniel, fils de M. et Mme Alphonse Fournier. Parrain et marraine, M. et Mme Narcisse Fournier, oncle et tante de l'enfant.

Le 21 août: Monique-Georgette-Marie, fille de M. et Mme Léo Nadeau. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Balcaen.

Le 27 août: Rita-Anne-Marie, fille de M. et Mme Guy Taillefer. Parrain et marraine, Paul et Anne-Marie Taillefer, oncle et tante de l'enfant.

Malades

Mme John Bonin passa trois semaines à l'hôpital général de St-Boniface pour une intervention chirurgicale.

Mme Joseph Fabas est patiente à l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes.

M. Louis Simard fut transporté d'urgence à l'hôpital de Steinbach souffrant d'une fracture à la jambe.

Ouverture des classes

Le vendredi 1er septembre, les écoles élémentaire et secondaire ouvriront de nouveau leurs portes à 300 élèves de la paroisse et des environs.

Le personnel enseignant est composé comme suit: 1ère année, Mme Justine Beaudry, de Vassar; 2e année, Mlle Lorraine Bourrier, d'Altamont; 3e année, Mlle Henriette Hébert, de Lac du Bonnet; 4e année, Mlle Anita Brunette, de Ste-Anne-des-Chênes; 5e année, Mlle Jeanne Lavacque, de Ste-Anne-des-Chênes; 6e année, Mlle Claudette Lacasse, de St-Boniface; 7e année, M. Oscar Gagnon, de La Broquerie; 8e année, la Rév. Sr Hermance Lucier, S.G.M., principale; 9e année, la Rév. Sr Sarrasin; 10e année, M. Laurent Gagné; 11e année, la Rév. Sr Blanche Brisebois; 12e année, la Rév. Sr Jeanne Monchamp, S.G.M.

LA BIBLE VOUS PARLE

Fort de ta grâce, Seigneur, le martyr garde la joie; et quand tu viens le sauver, il goûte un bonheur infini. Tu lui as accordé tout ce que son coeur désirait. (Ps 20, 2-3)

Congrès de l'ACELF

(Suite de la première page)

jeunesse encore acceptées sans conquête personnelle. Et l'habitude de tout ingurgiter sans poser de questions ou de faire rire de soi si on s'y essaie, conduit droit à l'irrespect, à la secousse interne et à la révolte, sourde d'abord, manifeste bientôt. Procédé qui entraine en même temps la catastrophe religieuse et l'éclaboussement sinon l'extinction de l'esprit authentiquement français.

Or, cette pensée, que je suis venu recueillir ici, comment la servir à une population disséminée aux quatre coins de notre vaste continent? Quels échos parviendront de ces assises à ceux dont je tiens la place aujourd'hui? Qui suis-je en effet, professeur d'école secondaire à St-Boniface, pour que ces échos se répercutent dans chacune des quatre provinces de l'Ouest?

Sinon que j'émette en leur nom, d'une gorge étreinte par l'émotion et par l'angoisse, le souhait ardent que le vieux Québec mette à exécution son dessein d'ériger dans toutes nos citadelles françaises les ambassades qui les relleront comme des enfants affamés à une mère encore riche de compréhension et d'amour? Depuis que l'idée en a été lancée, depuis qu'un ministère s'est vu confier la charge de la réaliser, un rayon d'espoir a percé les distances jusqu'à nous et nous a inondés. Combien de temps attendrons-nous, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, pour être enfin touchés, que dis-je, envahis par l'influx de lumière dont ce rayon est l'heureux présage?

S'il nous était possible de dénombrer mes compatriotes de l'Ouest qui ont tiré avantage des chances nombreuses que leur offrit le Québec depuis cinquante ans et qui sont venus s'y installer, dans une atmosphère plus sympathique et dans une aisance moins troublée que celles dans lesquelles ils avaient été élevés, il ne fait pas de doute en mon esprit que mon plaidoyer ne serait pas aussi vibrant, que mes paroles seraient plus ensoleillées, et que les félicitations que j'apporte à Charlottetown et à cette fiévreuse assemblée ne seraient pas mêlées d'amertume et de regret.

Veuillez, je vous en conjure, faire en sorte que ces sessions d'étude préludent à des actes virils auxquels ni la peur ni la paresse ne vous retiennent de passer, et qui apporteront à mes compatriotes de l'Ouest, plus encore qu'un encouragement, une aide efficace qui leur fasse emboiter le pas avec vous pour la défense de leurs droits et la promotion de leurs intérêts.

Marcel LANCELOT.

☆ ☆ ☆

Voeux du Congrès

Remerciements

A l'occasion du XIVe Congrès de l'ACELF, les éducateurs du Canada français, réunis dans la capitale de l'Ile-du-Prince-Edouard, désirent présenter leurs hommages à la population entière de l'Ile, en particulier aux autorités civiles, religieuses et universitaires qu'ils remercient pour leur chaleureux accueil; ils expriment aussi leur profonde reconnaissance aux révérendissimes prélats acadiens pour leur réconfort et pour leur encouragement durant ces assises; ils tiennent à réitérer au comité local qui a préparé cette réunion leurs remerciements cordiaux tout autant pour son esprit de foi que pour son sens manifeste d'organisation; enfin les congressistes saluent avec joie la présence de M. Albert Van Den Bergh, de Belgique, président de l'Union mondiale des Enseignants catholiques, ainsi que celle de M. François Weymuller, représentant de Son Excellence l'Ambassadeur de France, et les remercient avec ferveur pour leur fraternel salut.

Préambule

Le présent congrès de l'ACELF, qui a pour thème "Avenir du Canada et culture française", en étudiant le vaste horizon de l'avenir de notre pays et tout à la fois dans cette perspective, l'immense champ de la culture française, proclame sa foi en la pérennité française pour un Canada culturellement plus grand et plus riche.

A la fin de ce congrès marqué par le travail de neuf commissions sur les aspects de notre vie culturelle aussi importants et divers que: arts, économie, lettres, pédagogie, philosophie, politique, sciences, sociologie et théologie, il est difficile de vous offrir ici toutes les recommandations de chacune des commissions, car si les unes ont une longue portée sur la perpétuité de notre civilisation et notre culture françaises et doivent atteindre tous les domaines de la vie collective pour faire fructifier le trésor national, les autres au contraire ont un rayon beaucoup plus restreint et seront donc confiées aux différents comités de l'ACELF dont le mandat est déjà bien précis.

Ces recommandations particulières ont trait aux sujets suivants:

— place de la pédagogie scientifique dans nos préoccupations
— poursuite de recherches pédagogiques adoptées à notre milieu
— collaboration plus intense de l'école et du foyer
— formation des professeurs de français et de sciences
— programme de philosophie, de sciences, d'arts, d'initiation à la musique, de lettres, des sciences économiques et commerciales
— intensification de l'éducation économique de notre groupe ethnique
— thème et programme suggéré pour un prochain congrès
— emploi du temps durant le congrès, etc. . .

Recommandations générales

Par la voie des différentes commissions, il est proposé

1—Que les groupes d'expression française forment sur le **plan canadien** un réseau d'organisation nationale dans tous les domaines de l'activité humaine, dont le but sera la recherche des **valeurs communes** à tous.

2—Que les diverses associations des groupes minoritaires, fondant de grands espoirs sur le ministère des affaires culturelles de la province de Québec pour intensifier le progrès culturel de tous les Canadiens d'expression française d'un océan à l'autre, aient l'occasion d'exprimer leur point de vue à ce ministère par l'intermédiaire d'un organisme consultatif canadien ou par la présence d'un bureau culturel au milieu de chaque groupe minoritaire.

3—Que les organismes canadiens d'expression française prennent les mesures nécessaires pour multiplier les contacts avec les autres groupes français disséminés dans le monde en vue de bénéficier des avantages culturels de telles relations.

4—Qu'on organise des rencontres au sommet entre les dirigeants scolaires des groupes ethniques afin de faciliter une compréhension mutuelle propice à la création d'un avenir meilleur pour notre pays.

5—Que soit suscitée une campagne d'opinion dans le but de développer, chez nos jeunes, le sens des affaires et et une juste appréciation des carrières économiques.

6—Que chaque organisme, membre de l'ACELF, use de son influence auprès de la radio et de la télévision pour réclamer la diffusion d'oeuvres belles et élevantes à entendre et à regarder.

7—Que les autorités compétentes soient priées de considérer la possibilité d'entreprendre une action définie pour la propagation et pour l'enseignement des beaux-arts afin de familiariser nos enfants le plus tôt possible avec les oeuvres d'art spécialement celles de notre pays.

8—Que, en tant que catholiques et canadiens-français, nous favorisions dans toute la mesure du possible l'éclosion de vocations scientifiques chez les nôtres, rendant ainsi hommage au Créateur de l'univers, service à la religion catholique et à tout notre groupe ethnique et que, dans ce but, l'on s'efforce davantage au niveau secondaire et collégial, d'ouvrir des horizons et de susciter l'intérêt des élèves vers les avenues scientifiques.

9—Que l'ACELF s'ingénie à éclairer l'opinion publique sur les exigences de la doctrine catholique au sujet des caractéristiques culturelles et ethniques des groupes humains et sur l'application dans les divers milieux canadiens surtout de minorités catholiques de langue française parce que, seule, l'opinion publique peut remédier aux situations non conformes aux dites exigences.

10—Que l'ACELF, tout en exprimant son appréciation à la Société Radio-Canada pour sa politique à l'endroit des minorités françaises, manifeste le désir de voir un service de radio et de télévision française mis à la disposition des populations acadiennes de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Nouvelle-Ecosse, ainsi que des Iles-de-la-Madeleine.

Voeu spécial de l'assemblée générale

Attendu que l'ACELF reconnait l'influence profonde de la télévision sur le plan culturel et linguistique et lui attache la plus grande importance;

Attendu que la population française de la région du Madawaska reste privée d'un service adéquat de télévision française;

Attendu qu'au mois de février 1961, le Bureau des Gouverneurs de la Radio et Télévision, faisant suite aux représentations de la population française de la région du Madawaska, a soumis au Ministère des Transports une recommandation permettant l'établissement à Edmundston d'un poste satellite de langue française utilisant le canal 13;

Attendu qu'une compagnie privée est prête à établir ce poste de télévision française aussitôt qu'elle aura reçu le permis d'usage du Ministère des Transports;

Et attendu que le Ministère des Transports n'a pas encore jugé opportun d'accorder le permis requis à la compagnie en question, ce qui retarde la venue de la télévision française dans cette région;

Il est donc résolu:

Que l'ACELF prie respectueusement le Ministère des Transports de donner suite à la recommandation du Bureau des Gouverneurs de la Radio et Télévision et d'accorder à la compagnie intéressée le permis d'usage pour l'établissement d'un poste satellite à Edmundston sur le canal 13 dans le plus bref délai possible.

Dunrea

Bingo

Le jeudi 17 août, un grand bingo en plein air eut lieu sur le terrain de jeux. Il y eut grand rassemblement et les prix les plus importants allèrent à l'extérieur; cependant, Mme Oliva Boulet, la jeune Murielle Beaupré et M. J.-S. Boulet eurent le plaisir de gagner une certaine somme.

Enfants de choeur

Comme récompense pour leur bonne tenue dans le sanctuaire et leur assiduité à se rendre pour servir les messes sur semaine, à tour de rôle, les jeunes servants de messe se rendirent à Clear Lake, en compagnie de MM. les abbés Gérard et André Gervais, curé et vicaire, respectivement, pour passer une journée de plaisir. Quoique un peu fatigués, tous revinrent enchantés de cette journée d'honnêtes distractions et plus résolus que jamais à continuer d'accomplir leur devoir consciencieusement.

Grand merci à MM. les abbés Gervais pour cette délicate attention en faveur des jeunes.

Va-et-vient

Mme Norbert Carney et son fils, Pierre, sont allés passer quelques semaines de villégiature en Ontario et Québec.

Mmes Rosanne et Charles Girardin ainsi que M. et Mme P. Bisson recevaient, récemment, la visite de Mme Isaïe Gaboury, accompagnée de ses filles et gendres, MM. et Mmes Bertrand Gaboury, J. Gaumont et de Mme Hubert De Lasalle, d'Edmonton et Cochrane, Alta. Ces derniers, ainsi que M. et Mme N. Carney et leurs enfants et Mme Rosanne Girardin se rendaient à Swan Lake et St-Jean-Baptiste pour assister au mariage d'un neveu, fils de M. et Mme Albert Girardin, de Swan Lake, le samedi 19 août.

M. et Mme Gérard Girardin et leurs enfants, de Saskatoon, sont venus passer quelques jours dans cette localité.

M. et Mme Arnie Ashcroft (Rita Boulet), de St-Boniface, ont rendu visite à M. et Mme Aimé Boulet, de cette localité, puis se sont rendus ensuite à Vancouver pour y passer quelques semaines de vacances; ils ammenaient avec eux le jeune Donald Boulet.

M. et Mme Félix Fitzpatrick jouissent en ce moment de la présence de leur fille, Angéla (Mme Wilson), de Flin Flon, qui est accompagnée de ses trois jeunes fils.

La Rév. Srs Alphonse-de-Liguori, M.O., de la Maison Chapelle de St-Boniface, et Marie-Thérèse, S.G.M., que l'obédience envoie à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, sont venues dans cette localité, dernièrement, pour visiter leur père, M. Honoré Boulet, et les familles de leurs frères, Albert, Joseph et Napoléon.

M. et Mme Gérard Mangin, ainsi que M. Louis Mangin, de Bruxelles, étaient en promenade, en fin de semaine, chez les familles Bisson.

M. Germain Bohémier et sa soeur, Thérèse, de St-Norbert, ont visité, récemment, M. et Mme Alfred Paradis.

Le Collège St-Joseph d'Otterburne pleure la mort du R. F. T. Pineault

OTTERBURNE — Le R. F. Thomas Pineault, C.S.V., membre de la communauté de la Maison St-Joseph d'Otterburne depuis plus de 35 ans, est décédé à l'hôpital général de St-Boniface le jeudi soir 24 août, à l'âge de 73 ans. La dépouille mortelle a été transportée dans l'Est, où eurent lieu le service funèbre et l'inhumation, mais une messe de Requiem fut chantée dans la chapelle du Collège d'Otterburne par le R. P. François Cousineau, supérieur. C'était la première grande cérémonie dans cette chapelle depuis que les trois autels ont été joliment décorées de tuiles en céramique italienne. Les plans ont été préparés par le R. P. Jean-René Goulet, C.S.V., du Collège St-Viateur de Montréal, et exécutés par M. Georges Lemieux, de St-Adolphe, employé au service de M. Robert Bockstael.

Le Frère Pineault fut longtemps professeur, procureur ou directeur. Huit de ses vingt ans d'enseignement furent consacrés au service de la jeunesse franco-manitobaine à Otterburne, mais un jour une maladie de la gorge obligea le cher Frère à quitter l'enseignement. Religieux exemplaire et travailleur consciencieux, le Frère s'adonna dès lors aux travaux que l'obéissance lui confia. De fait il devint au Manitoba une autorité dans le domaine de l'apiculture, méritant d'être nommé un jour président honoraire à vie de l'Association des Apiculteurs du Manitoba. Ses supérieurs recoururent souvent aussi à ses talents de secrétaire, et certain membre de l'exécutif de l'Association d'Education fit parfois appel à ses qualités d'artiste émérite pour la préparation d'affiches "aux lettres si parfaitement moulées", que l'on peut voir au bureau de l'Association à St-Boniface et dans plusieurs de nos écoles.

Sincères condoléances à la communauté des Clercs de St-Viateur.

Améliorations

Les pensionnaires du Collège St-Joseph d'Otterburne constateront maintes améliorations dans leur institution dès l'ouverture de l'année scolaire. Particulièrement ils remarqueront que 35 nouveaux chiffonniers décorent les dortoirs, grâce aux travaux de MM. Charles Cahill et Alphonse Ruest, de St-Pierre.

Anciens de 1956

Les finissants de juin 1956 se réunissaient à leur Alma Mater, le Collège St-Joseph d'Otterburne, dimanche dernier, pour y consacrer toute une journée de reconnaissance envers leurs anciens professeurs et de fraternité entre eux. Un seul des "10" manquait à l'appel, M. Marcel Pelletier, qui travaille actuellement aux grands magasins Zellers dans la ville de Québec.

Les neuf autres sont: MM. Laurent Bosc, électricien; Roland Boulet, au ministère des Vétérans à Winnipeg; Gérald Bourrier, au département des services extérieurs de la United Grain Growers, à Winnipeg; Jérôme Brûlé, au département des "Waterworks" à Winnipeg; Alfred Carrière, instituteur; Robert Houde, à la ferme familiale à St-Eustache; Denis Lussier, étudiant en Architecture (5e année) à l'Université du Manitoba; Emile Péloquin, bachelier ès Sciences, instituteur; et Normand Picard, au service de la compagnie Lee-Bern, à Winnipeg.

Le R. P. François Cousineau, C.S.V., supérieur, célébra le matin dans la chapelle du Collège la messe-communion et donna le sermon de circonstance. Les "anciens" prirent le dîner avec les Pères et Frères de cette institution, et la conversation prit aisément le ton du souvenir et des taquineries. Le tout fut couronné par la visite complète du Collège que les finissants de juin 1956 trouvèrent rajeuni et amélioré sous maints rapports.

Au cours de cette journée mémorable les Anciens prirent plusieurs résolutions, spécialement les trois suivantes: se réunir de nouveau en 1966; offrir un trophée qui sera présenté chaque année au gagnant d'un concours oratoire qu'organiseront les autorités du Collège; et offrir une bourse pour un élève, choisi à la discrétion des autorités compétentes.

Les anciens de 1956 sont fiers de leur Alma Mater. Le Collège St-Joseph d'Otterburne est non moins fier d'eux.

Sainte-Claire

Ça et là

Après avoir passé avec succès ses examens de 12e année au couvent de Ste-Agathe, Mlle des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie à leur maison-mère à Outremont, Qué. C'est la première enfant de la paroisse qui se fait religieuse depuis sa fondation en 1904.

Les trois premiers garçons qui ont passé leur 12e année sont Vincent Lachance, au collège Campion des Jésuites, à Regina, Albert Vermeylen et Lorne Sawatsky à l'école supérieure de Roblin.

Mlle Florence Lizotte a passé avec succès sa 12e année au couvent de Yorkton.

Il y a 50 ans cette année que l'église de Ste-Claire fut construite. A cette occasion, un service funèbre eut lieu le 30 août, pour les défunts de ces 50 dernières années. On récita ensuite le chapelet au cimetière.

Le R. P. J. Korba, C.Ss.R., du collège de Roblin, ami de M. l'abbé H. Dansereau, curé, était de passage au presbytère, dernièrement. Après une absence d'un an, le R. P. Korba est revenu comme professeur au collège St-Vladimir de Roblin. Il était accompagné du R. F. Athanase, de New York, anciennement de Roblin, Man.

N.-D.-de-Lourdes

Mariage Vigier-Pantel

En l'église paroissiale, le samedi 5 août à 4 h. p.m., Mlle Denise Pantel, fille de M. et Mme Henri Pantel, unissait sa destinée à celle de M. Robert Vigier, fils de M. et Mme Alexandre Vigier. M. l'abbé Florent Labonté, vicaire, leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe de mariage à leurs intentions. Il y eut échange d'anneaux.

La mariée, accompagnée de son père, fit son entrée au son d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une longue robe blanche en organza sur satin, avec encolure garnie de perles et de sequins et de longues manches se terminaient en pointes de lis. Son voile était retenu par un ornement d'organza et de tulle garni de perles et de sequins. Elle portait un bouquet de roses rouges naturelles.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Lucienne Vigier et Jeannette Thorimbert, soeur et cousine du marié, étaient vêtues de robes rose et bleue, respectivement, avec coiffures de mêmes nuances. Leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs.

Deux charmantes bouquetières, Gisèle Pantel et Shirley Ann Philipot, filleules des mariés, portaient de jolies robes jaune et lilac, respectivement, et des petits bouquets de marguerites.

MM. Léo Pantel et Raymond LeNéal, frère et ami des mariés, agissaient comme garçons d'honneur. MM. Gilles et Roger Collet servaient au choeur.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle paroissiale. M. Roger Collet agissait comme maître de cérémonies et sut intéresser tous les assistants. Le toast fut présenté aux mariés par M. Raymond LeNéal. Le repas terminé, M. l'abbé Labonté offrit ses voeux et fit une petite allocution de circonstance à laquelle le marié répondit gentiment. Ensuite, tous prirent part à une agréable soirée musicale.

Durant la soirée, les nouveaux mariés quittèrent leurs parents et amis pour partir en voyage de noces. Pour l'occasion, la mariée portait un costume de toile rose avec accessoires blancs et corsage de roses blanches. A leur retour de Vancouver, M. et Mme Robert Vigier partiront dans le nord pour enseigner à la mission indienne de Cross Lake.

St-Léon

Fête de sainte Anne

Les Dames de Ste-Anne de la paroisse ont célébré pieusement la fête de leur sainte patronne, le 26 juillet. Un groupe imposant assista à la messe et reçut la sainte communion. A l'issue de la messe, M. l'abbé Lucien Roy, curé, donna une intéressante instruction et d'utiles directives pour le plus grand bien spirituel de toute la congrégation.

Il fut ensuite décidé qu'une réception aurait lieu cet automne pour les nouveaux membres. Il y eut ensuite lecture du rapport financier et des diverses activités de l'année et l'élection.

Mme Antoine Labossière, présidente, fut remplacée par Mme Edmond Grenier. Mme Clément Labossière est toujours la dévouée secrétaire.

Ça et là

M. Pierre Martel avait le bonheur de recevoir, dernièrement, la visite de son neveu, M. Marcel Rey, de Versailles, France. M. Rey était un des représentants de la France au congrès international des chimistes tenu à Montréal, et qui groupait quelque 800 délégués. Il en profita pour se rendre au Manitoba, visiter son oncle, M. Martel, ainsi que les familles Bernard, Gustave et René Martel.

M. Lucien Rondeau se remet lentement d'une opération à la hanche, à l'hôpital général de St-Boniface, où il est patient depuis plus de deux mois. Bon courage Lucien. Tous te souhaitent un complet rétablissement et un heureux retour au foyer.

M. Lucien Georges est revenu de Bellegarde, accompagné de Mme Georges et de ses enfants, Claudette, Ghislaine et Guy.

St-Pierre

Caisse Populaire

On prépare de grandes fêtes pour l'ouverture officielle du nouveau local, qui aura lieu le 24 septembre prochain. Des anciens, comme M. Jos.-F. Lambert, se délectent déjà dans leurs souvenirs des moments de fondation. Mlle Orise Lapointe, secrétaire-gérante, feuillette avec joie et profit les cinq tomes qui continnent toute l'histoire de la Caisse depuis sa fondation le 4 mai 1938, et même depuis les premiers moments où des paroissiens commencèrent à se réunir au presbytère ou à la salle municipale pour étudier le bon fonctionnement d'une Caisse Populaire selon l'esprit de M. Desjardins.

Les responsables actuels de la Caisse de St-Pierre sont: membres du bureau de direction, MM. René-J. Mulaire, président, Victor Joubert, vice-président, Wilfrid Hébert, Albert Morissette et Jean-Marie Gagnon; comité de crédit, MM. Fortunat Grégoire, président, Joséphat Bédard et Achille Rioux; comité de surveillance, M. Gilles Mulaire, président, Mme Marie-Ange Banville et M. Eugène Labelle.

Consolidation scolaire

Le district scolaire St-Pierre Centre No 1309 a changé de nom et de limites, le 5 juillet dernier. On le reconnait maintenant sous le nom de District Consolidé de St-Pierre No 2395 et il comprend les districts de Ste-Geneviève et Carey.

Les nouveaux commissaires du district consolidé de St-Pierre sont MM. René Préfontaine, président, Armand Desharnais, vice-président, Jean-Marie Gagnon, Arthur Rioux, Amédée Bourgeois, Joséphat Bédard et Mme Adélina Roy. M. J.-N. Tétreault est le secrétaire.

Chambre de Commerce

Le bulletin mensuel et bilingue de la Chambre de Commerce (volume 4, no 2, août 1961) renferme d'importants renseignements, en particulier les noms des membres de l'exécutif 1961-62: MM. Fernand Lavergne, président, Eddy Hébert, 1er vice-président, Frank Novak, 2e vice-président, Roger Lemire, secrétaire, Mme Paul Côté, trésorière, Mme Thérèse Dandenault, MM. Samuel Bérard, Léon Fontaine, Emile Hébert, J.-B. Mulaire, E. St-Arnaud et Albert Turenne, directeurs.

Pique-nique annuel

Le dimanche 27 août avait lieu le pique-nique annuel des Chevaliers de Colomb. Quelque 300 personnes se rendirent sur les bords de la Rivière-aux-Rats sur la ferme de M. Fernand Bérard. Des rafraichissements furent servis et jeunes et vieux s'amusèrent sous les chênes ombrageux qui abondent en cet endroit si pittoresque.

Il faut dire que l'équipe des vieux à la balle molle reçut une humiliante défaite par l'équipe des jeunes. Le pointage n'a apparemment pas d'importance majeur . . . Les vieux se promettent donc de se cracher plus fort dans les mains, l'année prochaine.

M. Amédé Bourgeois, Grand Chevalier, remercie tous ceux qui ont contribué au bon fonctionnement du pique-nique et espère qu'il en sera d'autant plus beau l'an prochain.

En Europe

M. l'abbé Edmond Lavoie, curé, doit partir pour un voyage de trois mois en Europe le 3 septembre prochain. Pendant son absence, il sera remplacé par M. l'abbé Alexandre Boulet.

Bienvenue

Les paroissiens désirent souhaiter la bienvenue à M. Jean Tétrault et à sa famille. M. Tétrault remplacera M. Georges Robidoux comme ferblantier pour la région de St-Pierre et des environs. Bon succès aux nouveaux arrivés! M. Robidoux fut le propriétaire de "Georges Sheet Metal" pendant une période de plus de 20 ans. Bonne chance à M. et Mme Georges Robidoux ainsi qu'à leur fils, Denis, qui résident maintenant à St-Boniface.

Visiteurs

A l'occasion du mariage de Mlle Yvette Gagné à M. Wasyl Kereluk, la paroisse était honorée de recevoir Mme Georges Renuart, de Floride, ainsi que M. et Mme Norbert Préfontaine, de Montréal.

Les 19, 20 et 21 août dernier, les familles Gélinas, Côté, Desaulniers et Dandenault recevaient des visiteurs du Québec: M. et Mme Hermile Gélinas, de Charette, M. et Mme Charles Gélinas, de Rouyn, et leur fille, Denise, ainsi que Mlle Liette Diamand, de Shawanigan Falls, qui surent, malgré leur court séjour au Manitoba, semer beaucoup de joie dans la parenté par leur visite-surprise.

Le lieutenant Roger-V. Carrière, de 612, avenue Jessie, Winnipeg, que l'on voit ci-haut, a été nommé officier de recrutement pour la région manitobaine. Ses bureaux sont situés dans l'immeuble des Postes général. Officier d'artillerie, le lieutenant Carrière est affecté au 2e régiment d'artillerie à Winnipeg depuis 1957.

St-Laurent

Malades

Mlle Elsie Devlin a été transportée d'urgence à l'hôpital, où elle a subi une appendicectomie. Elle est maintenant en bonne voie de guérison.

M. Egon Kursteen a aussi été transporté à l'hôpital après avoir subi une attaque de paralysie. Son état s'améliore un peu, depuis quelques jours.

Va-et-vient

M. Guy Lavallée, novice chez les Oblats à St-Norbert, est venu chez son père, M. Pierre Lavallée, et autres parents et amis, avant de se rendre à Lebret, Sask.

Mme Marguerite Cyr eut la visite de ses enfants, Melton Bruce et sa famille, Edmond et ses trois enfants et Mme Paul Desjarlais (Hilda), et ses enfants, tous de Winnipeg.

M. Hervé-E. Coutu, récemment sorti de l'hôpital, visitait Mme M. Cyr, dimanche dernier.

Les enfants de Mme Alphonse Dumont sont tous venus passer quelque temps avec leur mère.

Remerciements

La famille Alphonse Dumont désire remercier tous ceux et celles qui l'ont aidée et témoigné de la sympathie à l'occasion de son deuil récent.

Baptême

Raymond-Colin-Joseph, fils de M. et Mme Normand Flauraud, né le 12 août à l'hôpital de Winnipeg. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Allard, oncle et tante de l'enfant.

Pour les Charités papales

Au lendemain des vacances, en ces premiers jours de septembre, l'Eglise reprendra sa vie normale. Les fidèles se regrouperont dans leurs églises paroissiales.

Le premier appel que nous ferons à leur générosité sera en faveur des Charités papales. — Depuis une quinzaine d'années, c'est-à-dire depuis la fin de la dernière guerre mondiale, toutes les Eglises du monde offrent au Souverain Pontife, annuellement, un don en argent qui permet au Chef de la Chrétienté de venir en aide à ce que nous appelons, dans le langage économique, les Eglises sous-développées. Si l'équilibre du monde est rompu du fait qu'il y a des classes possédantes et des classes opprimées, il en est ainsi dans l'Eglise. Il faut que ceux qui ont reçu, avec la foi, la jouissance des biens terrestres, pensent à leurs frères chrétiens qui sont sous-alimentés, sous-développés, non éduqués.

Prenons, par exemple, l'Eglise du Congo. Nous savons, depuis un an, quelles révolutions ont accompagné l'indépendance politique et dans quel marasme économique se trouve ce pays. Or, l'Eglise est restée au Congo; à part quelques vexations, tous les missionnaires sont à leur poste et continuent leur oeuvre évangélique et civilisatrice. Mais cette Eglise, elle est devenue pauvre et les missionnaires se tournent vers Rome pour obtenir des subsides.

Cette situation, nous la retrouvons dans presque tous les pays du monde, depuis le petit Carmel isolé des régions nordiques de la Norvège et de la Suède, jusqu'à ces pays de l'Equateur où la chaleur transforme tout en désert.

La politique des grandes nations s'oriente de plus en plus vers l'aide aux pays pauvres. L'Eglise ne peut rester en marge de ce courant et c'est pourquoi, au début de cette année, nous demandons à tous les Catholiques d'ouvrir leur coeur à la dimension du monde et de remettre entre les mains du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, les quelques dollars qu'ils doivent donner pour rétablir un équilibre entre les peuples, pour permettre ainsi à chacun de s'exprimer en toute liberté et d'adhérer, par le fait même, avec une conviction plus profonde, au Message de l'Evangile.

Dieu est tout-puissant et Il donne sa grâce librement, mais d'autre part, Il veut sauver tous les hommes en se servant des moyens ordinaires dont l'Eglise peut faire usage dans l'accomplissement de sa mission divine. Le don de chacun permettra au Souverain Pontife d'envoyer de plus nombreux missionnaires jusqu'à l'extrémité du monde, de sauver les Eglises en voie de perdition et d'apporter une consolation efficace à ceux qui souffrent et qui sont dans le besoin.

(Signé) † Paul-Emile, Cardinal Léger.

Montréal, le 13 juillet 1961.

Methley

25e anniversaire de mariage

Le dimanche 6 août furent célébrés à Methley, Man., les noces d'argent de M. et Mme Robert Plamondon. Ils unirent leur destinée à St-Front, Sask., le 1er juillet 1936.

La journée débuta par une grand-messe d'Action de grâces célébrée par le R. P. A. Levasseur, O.M.I. La chorale de Methley fit habilement les frais du chant. M. Henri Daignault et Mme Rose Arams agirent comme garçon et dame d'honneur.

Au banquet, qui réunit ensuite les jubilaires, leurs enfants et parents, le R. P. Levasseur offrit à M. et Mme Plamondon félicitations et voeux de bonheur et longue vie. Une adresse fut lue par le fils aîné des jubilaires, Norman, et Mme Eva Billo présenta les cadeaux et dit quelques mots aimables. Les nombreux amis de Methley se joignirent à la famille pour le souper et la soirée et offrir aux jubilaires un beau cadeau.

Tous les enfants de M. et Mme Plamondon assistèrent à la fête. M. et Mme Norman Plamondon et leur fils, Robert, M. et Mme Reginald Boxall et leurs enfants, Russel, Dennis, Carmelle et Bruce. Etaient aussi présents, MM. Henri et Eugène Daignault, de Aldergrove, C.-B.; M. et Mme Jean-Paul Lanouette et leur fils, Luc; M. et Mme Jos. Daignault et leur famille, de Richer, Man.; M. et Mme Roger Arams et leur famille, M. et Mme Ken Helland, de Gravelbourg, Sask.; Mme Eva Billo, de Saskatoon; M. et Mme Hector Routhier, de Crane River, Man.; M. et Mme N.-S. Roy et leur famille, et Mme Earl Downey, de Marius, Man.

M. et Mme Plamondon surent remercier en termes appropriés le R. P. Levasseur, les organisateurs de la fête et tous ceux qui leur offrirent des cadeaux et des souhaits.

Félicitations aux heureux jubilaires.

Laurier

Mariage Rocheleau-Mignon

Le samedi 26 août avait lieu en l'église paroissiale le mariage de Mlle Marie Mignon à M. Jean-Marie Rocheleau, de Ferme-Neuve, P.Q.

M. R. Mignon servait de témoin à sa fille, et M. Emile Gamache à M. Rocheleau. Les garçon et fille d'honneur étaient M. S. Mignon, frère de la mariée, et Mlle Sylvia Bruce, de St-Laurent, Man.

La réception eut lieu à Ste-Rose-du-Lac. Les nouveaux mariés résideront à Winnipeg.

Réception

Le samedi 26 août, un grand nombre de parents et amis se réunissaient en la salle du village pour une réception à l'occasion du mariage de M. Justin Assailly à Mlle Dorothy Ackerman, célébré à Magnet.

Fête familiale

La paroisse a été honorée de la visite de cinq religieuses de la famille Bouchard. Une belle fête familiale eut donc lieu à cette occasion le dimanche soir 27 août, à l'ancienne ferme paternelle maintenant occupée par l'aîné de la famille, Wilfrid. Après un souper "barbe-à-queue" servi sous les arbres, la soirée se passa en chants, causeries et souvenirs du vieux temps.

On espère revoir souvent ces bonnes religieuses pleines de gaieté et de bonne humeur.

M. Auguste Saquet avait aussi le bonheur de recevoir la visite de sa fille, religieuse Chanoinesse.

Visiteurs

Etaient en visite chez M. et Mme Aimé Gagnon, M. et Mme Glassen et leurs enfants; chez M. et Mme René Bouchard, M. et Mme Gordon Besse et leurs enfants, de Biggar, Sask.; chez M. et Mme Eugène Clément, M. et Mme F. Bourgouin, de Kenora, Ont.; chez Mme H. Fradette, sa fille, Dhélia, accompagnée de son époux et de leurs deux enfants; chez Mlle Louise Deremiens, Mlle Astrid Deremiens et M. Florent Arnaud.

Haywood

50e anniversaire de mariage

Le dimanche 20 août, les enfants de M. et Mme Pierre Souque organisèrent une fête à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de leurs parents.

M. et Mme Souque, âgés respectivement de 81 et 71 ans, unirent leurs destinées à Borde-sur-Lez, département de Liège, France, le 12 août 1911. Trois jours plus tard, ils partaient pour le Manitoba et s'installaient à Haywood.

La messe d'anniversaire fut célébrée à 4 h. p.m. par M. l'abbé J.-M. Gagné, qui donna aussi un court sermon très approprié. Il y eut renouvellement des voeux.

Le souper fut servi à la salle paroissiale à quelque 60 convives, parents et amis.

Au cours de la soirée, un grand nombre de parents et amis vinrent offrir leurs voeux aux jubilaires et leur présentèrent un joli cadeau. Une adresse, composée par la Rév. Sr Rose-Marie, F.D.L.C., de Bellegarde, Sask., fut lue par Yvette Souque. Paul Richard présenta aux jubilaires deux jolis fauteuils, cadeau des enfants.

M. et Mme Armand Richard et quatre de leurs enfants, de Fargo, D.-N., étaient présents à la fête. MM. Gaston Souque et Armand Richard portèrent le toast aux héros du jour. M. P. Souque remercia les invités très chaleureusement.

Çà et là

Le dimanche 13 août, M. et Mme Georges Souque et leur famille allèrent chez Mme R. Tarko, à Langruth.

En fin de juillet, M. et Mme Bernard Lagimodière et leur fille, Denise, de Detroit, Mich., étaient en visite au Manitoba, où ils visitèrent Gabriel Lagimodière à Lorette, et les familles Gautron et Souque, à Haywood.

Le dimanche 27 août, M. l'abbé Choiselat, nouveau curé, célébra la sainte messe.

MM. Pierre Souque et Thuribe Perreault, ainsi que Mme Luc Gautron sont patients à l'hôpital de St-Claude.

Les écoliers ont commencé les classes le mercredi 30 août.

Mme Ernest Montsion habite maintenant à Haywood.

Mme Gofflot, de Storthoaks, Sask., est en visite à Haywood.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

21-244-21P.

Municipalité rurale de De Salaberry

Avis public selon les dispositions de l'Acte du contrôle des liqueurs

PRENEZ AVIS que l'arrêté No 1446 de la Municipalité rurale de De Salaberry qui propose de soumettre au vote de ceux possédant dûment la qualité d'électeurs de ladite municipalité, ratifiant la question des permis de vente de liqueurs dans les restaurants, salles à manger, salles à consommation cocktail et cabarets, à l'intérieur de ladite municipalité, a reçu, après soumission à un vote affirmatif des membres du Conseil pour la Municipalité rurale de De Salaberry, première et deuxième lectures.

Un vote sur l'arrêté proposé des électeurs ayant droit de voter sur ledit règlement aura lieu vendredi, le 20e jour d'octobre, A.D. 1961, entre neuf (9 h.) heures de l'avant-midi et six (6 h.) heures du soir, et les sections de vote seront dans les mêmes locaux où le vote a lieu ou devrait avoir lieu pour les élections municipales.

Une copie pour amplification dudit arrêté a reçu ses première et deuxième lectures et peut être vue dans les fichiers du bureau du commis de la municipalité aux bureaux municipaux du village de St-Pierre jusqu'au 20e jour d'octobre, A.D. 1961.

Lors de l'assemblée régulière du Conseil de la Municipalité rurale de De Salaberry qui se tiendra dans la salle municipale le 14e jour de novembre, A.D. 1961, à 2 heures de l'après-midi, il y aura considération et adoption dudit arrêté municipal comme et dans la mesure que le même pourra être approuvé par une majorité d'électeurs qui voteront là-dessus.

DATE dans la Municipalité de De Salaberry, dans la province du Manitoba, ce 18e jour d'août, 1961.

G. CHENARD, commis de la Municipalité rurale de De Salaberry.

But de la rencontre interdiocésaine: engendrer de nombreux apôtres laïcs

(Suite de la premiere page)

panouissement malgré les crises inévitables. Puis elle expliqua les problèmes les plus courants chez l'adolescent, celui de la liberté, du milieu, de la vocation et de la religion. Sr Emilia résuma en peu de mots la ligne de conduite de tout éducateur, parent, professeur, dirigeant de mouvement. Il s'agit, dit-elle, d'aimer les adolescents. L'infinie patience, la vraie compréhension et le tact sont les outils nécessaires à ceux qui désirent aider les adolescents.

M. Bonneau parla de "crise" de l'adolescence, surtout vers l'âge de 14-15 ans. Il déplora le manque de fermeté des parents en ce qui concerne les fréquentations assidues qui, dit-il, commencent maintenant à 9 ans à Winnipeg! Il réitéra la consigne donnée par Sr Emilia: Comprendre et aimer les jeunes.

Conférence magistrale

La conférence de M. l'abbé Léo Beaulieu sur "L'engagement apostolique et la maturité dans la vie chrétienne" se distingua par sa précision et aussi par sa profondeur. M. l'abbé Beaulieu procéda d'abord à dégager les traits fondamentaux qui correspondent aux étapes précédant l'état de maturité sur le plan humain, passant par l'enfance et l'adolescence.

S'élevant au plan surnaturel, M. l'abbé Beaulieu esquissa le portrait du véritable adulte chrétien: "C'est un homme qui a dit 'oui', qui, par rapport à la foi chrétienne, a donné son libre consentement à la Parole par laquelle Dieu se donne à lui. Avec l'aide de la grâce l'homme (adulte) 'accueille' Dieu: il s'intéresse à Lui, il le choisit vraiment. Si l'adolescent a la foi, l'homme adulte habite dans la foi, il partage le regard de Dieu".

Le conférencier montra ensuite comment l'homme mûr accepte des responsabilités allègrement, comment il apprécie l'amitié de Dieu et entreprend de grandes choses en prenant les moyens pour avoir le succès. Il dit aussi que l'adulte qui a acquis la maturité chrétienne a élargi ses regards, qu'"il se sent responsable de toute la vie de l'Eglise, celle de son diocèse, de son pays, du monde entier".

Dans la deuxième partie de son exposé, le conférencier sut établir comment l'apostolat et les mouvements apostoliques procurent cette maturité chrétienne. Il indiqua comment la spiritualité des mouvements apostoliques et la technique qu'ils mettent en oeuvre aident le chrétien à parvenir à l'âge adulte, à la véritable maturité chrétienne.

"Ces mouvements, affirma le conférencier, sont autant d'appels auxquels le militant est appelé à dire 'oui' selon les talents que lui a donnés le Seigneur. . . Celui qui accepte accède à l'état d'adulte.

"Les mouvements apostoliques amènent donc le militant à considérer sa vie chrétienne comme une oeuvre à construire et à réussir dans la vérité. En cela ils le conduisent à la véritable maturité.

"Enfin, la note d'unité qui caractérise la maturité chrétienne est obtenue dans les mouvements apostoliques par la prise de conscience des problèmes d'Eglise; dans et par la liturgie vécue, il trouve un soutien à sa vie militante et une réponse . . ."

Quatre témoignages furent donnés par des personnes qui ont fait des expériences apostoliques chez les adolescents. Mlle Monique Boily parla de son expérience dans le guidisme à St-Boniface. Mlle Noëlla Croteau, de son expérience dans la J.E.C.F., M. René Rottiers, des scouts, et M. Hervé Dansereau, de la J.E.C.

Remarques du president

M. Réal Charbonneau, président du congrès, tira quelques conclusions de la journée en donnant certains points à retenir dans tout travail apostolique auprès des adolescents. En bref, il incita les éducateurs et dirigeants: 1) à amener les adolescents à vivre leur christianisme dès "maintenant"; 2) à encourager les jeunes à faire une action concrète "communautairement"; 3) à faire comprendre aux jeunes que ". . . les apôtres des adolescents seront des adolescents"; 4) à acquérir une compétence réelle à leur égard; 5) à donner à tous la possibilité de s'épanouir dans le mouvement spécialisé qui leur convient; 6) à se référer à la hiérarchie pour des échanges et des directives; et enfin 7) à donner une préférence nette à la J.E.C., sans préjudice aux autres mouvements, mais parce que seul un mouvement spécialisé peut faire oeuvre vraiment efficace.

A 9 h. p.m., une messe pontificale, célébrée par Mgr Baudoux, réunit tous les délégués à la cathédrale. Les quatre évêques visiteurs étaient au choeur.

Jeudi matin, les congressistes étudient la contribution des mouvements et divers groupes à l'engagement apostolique des adolescents. Mgr Morin donnent des perspectives pastorales jeudi après-midi. Etant donné que le journal va sous presse à ce moment-là, nous renvoyons à la semaine prochaine le compte rendu de la conclusion de cette importante rencontre d'Action Catholique.

* * *

Les à-côtés du congrès

Des scouts de Nicolet

Le mardi soir 28 août, les délégués, nouvellement arrivés au congrès d'A.C., se réjouirent du numéro-surprise de la veillée: la présence d'une dizaine de routiers de Nicolet dont quatre membres, les "vagabonds" exécutèrent trois chants. Gestes, regards, allure et interprétation, remarqua-t-on, tout fut dans la meilleure tradition scoute!

Exposition de livres

Une exposition de livres avait été aménagée de façon intéressante à l'entrée du gymnase du collège pour le plus grand intérêt des délégués. Livres, disques et pamphlets étaient étalés sur des tables et les murs. On y retrouvait à la place d'honneur les livres publiés en vue du programme d'action d'A.C. cette année: Les loisirs et, au programme religieux, La charité. M. Georges Laberge, de la Librairie Fides de St-Boniface, et la Rév. Sr Emilie-des-Anges, S.N.J.M., étaient en charge de l'exposition.

Mgr Baudoux face au présent

Au cours d'une plénière où les rapports de quelques secrétaires brossaient des tableaux nostalgiques des coutumes d'antan et un portrait plutôt gris des modes d'aujourd'hui, par rapport à la vie familiale surtout, Son Exc. Mgr M. Baudoux se leva et rappela aux délégués que les générations se succéderont et certains problèmes ne s'effaceront pas; que l'on ne s'attarde donc pas à blâmer l'âge moderne pour "tous" les maux, cherchons plutôt ceux qui sont caractéristiques à l'époque. Par la suite, on se rappela souvent la consigne de Mgr Baudoux . . .

Liste des délégués

Diocèse de Gravelbourg (7): Son Exc. Mgr Aimé Decosse; Richard Larivière, ptre; Joseph Bernier, ptre; Mère Ste-Cécile-Romaine; Sr Marie-Anne, F.D.L.E.; Sr M.-Thomas-d'Aquin, M.O.; M. René Couture.

Diocèse de Grouard (14): Son Exc. Mgr Henri Routier, O.M.I.; R. P. Albert Bouchard, O.M.I.; R. P. Clément Desrochers, O.M.I.; R. P. Joseph Forget, O.M.I.; R. P. Clément Richer, O.M.I.; Sr Catherine; Sr Osias; Mme Marguerite Dentinger; Mme Léonard Fournier; Mme Hercule Lamoureux; M. Evans Lavoie; Mlle Hélène Néon; M. Paul Soulodre; Mlle Noëlla Houle.

Diocèse de Hearst (3): Gérard Bouchard, ptre; M. Laurent Fortin; Mme Calixte Morin.

Diocèse de Prince-Albert (22): Son Exc. Mgr Laurent Morin; Gérard Bergeron, ptre; Grégoire Lachance, ptre; Jean Papen, ptre; Clément Provencher, ptre; Erwin Ward, ptre; A. Marchildon, ptre; Martial Leblanc, ptre; Sr Agnès-du-Sacré-Coeur; Sr André-Marie, F.D.L.P.; Sr Marie-Estelle, F.D.L.P.; Sr Marie-Ladislas, F.D.L.P.; Sr Marie-Clotilde, F.D.L.P.; Sr Jean-du-Coeur-de-Marie; Sr Ste-Marie-de-la-Croix; Mlle Rita Valcourt, O.M.M.I.; Mlle Gemma Boily, O.M.M.I.; Mlle Ida Brassard; Mlle Jacqueline Cousin; M. Raymond Marcotte; M. Claude Giguère; M. Ghislain Gaudet.

Diocèse de Saskatoon (1): Paul Carrier, ptre.

Diocèse de St-Boniface (41): Son Exc. Mgr Maurice Baudoux; Léo Beaulieu, ptre; R. P. Hector Côté, C.S.V.; M. Deniset-Bernier, ptre; Rémi-J. DeRoo, ptre; R. P. Laurent Godbout, O.M.I.; Eugène Hébert, ptre; Félicien Juneau, ptre; Robert Lane, ptre; R. P. Richard-F. Hicheron, S.M.; Eugène Raimbault, ptre; R. F. Irénée Breton, S.M.; Sr Achille-de-Rome; Sr Blandine-Marie; Sr Marie-Emilie-des-Anges; Sr M.-Eugène-Avila; Sr St-Jean-Bosco, S.J.S.H.; Sr Marie-André, C.R.-C.P.; Sr Marielle Moreau, S.G.-M.; Sr Annette Gauthier, S.G.M.; Sr Marie-Philéas, S.N.J.M.; Mlle Monique Boily; M. Louis Balcan; M. Paul Bergeron; M. Pierre Brunet; M. Gérald Carrière; M. Hervé Dansereau; M. Georges-J. Forest; Mlle Céline Jubinville; M. Georges Laberge; Mlle Odile Lambert; Mlle Carmelle LeGal; Mme Lucien Lussier; Mme Paul Huot; Mme Hélène Marchand-Carrière; Mme Lionel Morin; Mlle Paulette Mulaire; M. Jean-Yves Rochon; M. André Ruest; M. Etienne Tétreault.

Diocèse de St-Paul (16): Son Exc. Mgr Philippe Lussier, C.Ss.R.; A. Langevin, ptre; J.-M. Martineau, ptre; Rosaire Morin, ptre; J.-L. Pigeon, ptre; R. Simard, ptre; Sr Hermann-de-Marie; Mlle Noëlla Croteau; Mme O. Lafleur; Mlle Yolande Lafleur; M. J.-J. Lajoie; M. Roland Bissonnette; M. Laval Pilchat; M. Paul Piquette; Mlle Juliette Richard; Mlle Angèle Tremblay.

Obligeance de Mgr Baudoux à l'égard de dirigeants jécistes

Le samedi 19 août, à 11 h. a.m., en la cathédrale de St-Boniface, Mlle Hélène Marchand, fille de M. et Mme Lucien Marchand, de Carman, unissait sa destinée à celle de M. Gérald Carrière, fils de M. Georges Carrière, de La Broquerie. Mlle Marchand était permanente au comité diocésain de J.E.C. depuis un an; M. Carrière était membre du comité des garçons, au cours de cette année.

Son Exc. Mgr M. Baudoux, revenu la veille de son importante tournée au Brésil spécialement pour l'occasion, donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe aux intentions des mariés. Il était assisté de M. l'abbé Léo Beaulieu, aumônier diocésain d'A.C., et du R. P. Laurent Godbout, O.M.I., du Juniorat de la Ste-Famille, où M. Carrière fit une partie de ses études.

Mlle Marguerite Marchand, soeur de la mariée, et M. Gilbert Carrière, frère du marié, étaient fille et garçon d'honneur. MM. Denis Carrière, frère du marié, et Denys LaRivière, cousin de la mariée, agissaient comme huissiers. Mme Bourbonnière accompagnait à l'orgue M. Marcien Ferland, soliste.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception au Club St-Michel, avenue Cathédrale. M. Hervé Dansereau accomplit avec aisance ses fonctions de maître de cérémonies. Tour à tour, Mgr Baudoux, M. l'abbé Beaulieu, MM. Paul-Emile Carrière et Lucien Marchand exprimèrent leurs meilleurs voeux à l'heureux couple.

Les nouveaux mariés partirent au cours de l'après-midi pour leur voyage de noces. A leur retour, ils résident présentement à 344, rue Bertrand, Norwood. M. et Mme Carrière enseigneront à l'école du Précieux-Sang.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Ohé! les enfants! Vous avez jusqu'au 5 septembre pour prendre part au concours de "Canadian Propane". La formule se trouve dans les revues agricoles du mois d'août. Six grands prix seront distribués aux gagnants (qui doivent avoir moins de 12 ans). Adressez votre feuille, une fois remplie, au poste CKSB.

Nous apprenons que Gilbert Leblond est annonceur à CKRS, Jonquière.

Echos de Prince George: dans cette petite ville cosmopolite de 17,000 habitants, à 500 milles de Vancouver, il existe un club canadien-français très actif, dont le président est M. Maurice Roy, autrefois de St-Boniface. Le club présente un programme français hebdomadaire à la radio locale, CKPG.

Notes

Extrait d'un bulletin d'informations publié par le gouvernement de l'Afrique du Sud: "M. Meyer, directeur général de la radiodiffusion sud-africaine, rentré d'un voyage de deux mois à l'étranger, a déclaré que la télévision ne serait certainement pas introduite en Afrique du Sud au cours des cinq prochaines années, car il faudrait que l'ensemble du pays puisse en bénéficier en même temps . . ." On lit ensuite avec surprise: "Le Canada, a-t-il ajouté, regrette d'avoir la télévision, mais il y a été contraint par la pression commerciale des Etats-Unis."

Dans une étude publiée dans "Relations", le professeur Jacques Henripin révèle que la proportion des Canadiens français qui adoptent l'anglais augmente suivant "une progression à peu près rigoureusement géométrique". Cette proportion, qui était de 3.5 pour cent en 1921, atteindrait 15 pour cent en 1981 et le double 30 ans plus tard.

Magnet

Mariage Assailly-Ackerman

Le samedi 26 août, M. l'abbé R. Lavoie, de Laurier, bénissait en l'église St-Antoine de Magnet, le mariage de Mlle Dorothy Ackerman à M. Justin Assailly, de Magnet.

MM. Eugène Assailly et Adrien Clément et Mlles Claudette Assailly et Diane Stammen étaient garçons et filles d'honneur.

Une réception eut lieu le soir à Laurier.

Les nouveaux mariés résideront à Thompson, Man.

St-Lazare

Mme Lionel Chartier est présentement en voyage à Prince-Albert, Sask., où elle a assisté aux voeux perpétuels d'une nièce religieuse.

M. Étienne Gaboury rendait visite à ses amis et anciens confrères du collège. M. Gaboury fait partie de la Cie E.-J. Gaboury et Associés, architecte.

M. Elie Robert, de Nelson, C.-B., passa quelques jours chez la famille Robert Decorby.

M. et Mme Jos. Tougas et leurs enfants, de Ste-Anne-des-Chênes, ainsi que Mme Eva Noël, de St-Boniface, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme A. Guénette.

Mmes E. Huybrecht et R. Selby passèrent la semaine à Madge Lake, accompagnées de leurs familles.

La Rév. Sr Ronald-Marie, SS. NN. J.M., née Corinne Chartier, est en visite chez ses parents, accompagnée de la Rév. Sr Denise, de la même congrégation.

M. Alex. Fouillard est présentement patient à l'hôpital de Birtle. Souhaits de prompt rétablissement.

MM. et Mmes C. et P.-E. Fouillard sont revenus enchantés de leur voyage.

Naissances

La population de St-Lazare augmente toujours. Les heureux parents cette fois sont M. et Mme Murray Cook, un fils né le 23 août, ainsi que M. et Mme Guy Selby, un fils né le 26 août. Sincères félicitations aux nouveaux parents.

N'oubliez pas le concours et le grand tirage.

Aubigny

Décès

Après une cruelle maladie supportée chrétiennement, M. Joseph Touchette, âgé de 63 ans, rendit son âme à Dieu le 26 août, muni des derniers sacrements.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église d'Aubigny du lundi après-midi jusqu'au mardi matin, à 10 h. La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé Raymond Roy, assisté de MM. les abbés H. Perron et David Roy, comme diacre et sous-diacre.

Quelques Pères Jésuites du collège de St-Boniface assistaient au choeur.

Les porteurs étaient les six neveux du défunt. La chorale paroissiale fit les frais du chant, et Mme Ovide Robert touchait l'orgue.

Un grand nombre de parents et amis formait le cortège funèbre qui conduisait le défunt à sa dernière demeure, soit au cimetière local.

La maison funéraire Desjardins était en charge des arrangements funèbres.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, dix fils, Donat, de St-Vital, Gérard, de Detroit, André, de St-Pierre, Emile, de St-Boniface, Claude, de Toronto, Louis, de Winnipeg, Léon, Denis, René et Maurice, d'Aubigny; deux filles, Lucille (Mme Wusaty), de Winnipeg, et Solange, d'Aubigny; un frère, Conrad, de Somerset; deux demi-frères, MM. Philias et Cyprien Godard; deux soeurs, Mmes Philippe Vermette, de Morris, et Raoul Racine, de Lorette.

Remerciements

La familles Touchette et Roy remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par assistance aux funérailles, offrandes de messes et de fleurs à l'occasion du décès de M. Joseph Touchette, bien-aimé père et époux.

Çà et là

La Rév. Sr Claire-Bernadette, F.D.L.C., est revenue d'Edmonton après un congé de quelques semaines passé auprès de ses parents. La Rév. Sr Claire-Bernadette sera encore cette année la principale de l'école.

Mlle Evéline Palud fit son don total à Dieu le 15 août en entrant chez les Filles de la Croix à Winnipeg. Tes compagnes de classe ne t'oublieront pas Evéline, et te demandent de prier pour toutes celles que tu as quittées.

Mlle Marguerite Delorme entrera à l'hôpital général de St-Boniface le 7 septembre pour suivre un cours de garde-malade. Bon succès Marguerite.

M. l'abbé F. Normandin, curé, et Mgr J.-A. Beaudry firent une courte visite, le vendredi 25 août, dans leur ancienne paroisse d'Aubigny. Mgr Beaudry était accompagné d'un de ses frères de Québec.

Claude Clément, fils de M. et Mme Arthur Clément, eut le bonheur d'être demandé par sa maîtresse de classe, Mlle Yvette Aimé, pour être petit page à l'occasion de son mariage à M. Ives Legal, de St-Adolphe, à Bellegarde, Sask. Le jeune Claude était enchanté de passer une semaine de vacances auprès des parents de la mariée.

Malades

Le mardi 22 août, Mlle Gisèle Robert fut transportée à l'hôpital de Morris à la suite d'un accident de camion. Les blessures n'étaient pas trop graves, car Gisèle est revenue le 25 août.

Prompt rétablissement à M. Frédéric Robert, de Silver Plains, patient à l'hôpital de Morris.

Heureuse convalescence à tous ces malades et à M. et Mme Charles Roy et MM. T. Marcoux et Alfred Ouimet, ainsi qu'à Mme Ernest St-Onge.





Le R. P. Matti Voutilainen, O.P. (à droite), ordonné à Helsinki récemment, est le premier Finlandais à recevoir le sacerdoce depuis la Réformation. On le voit causer avec un confrère du scolasticat dominicain en France. Converti au catholicisme en 1953 alors qu'il suivait des cours à l'Université de Helsinki, le Père Matti, âgé de 35 ans, espère travailler à Helsinki, après trois autres années d'étude. (Photo NC)

Les paroissiens de Ferland, Sask., fêtent le R. P. Albert Fournier, O.M.I.

FERLAND — La paroisse de Ferland était de nouveau en liesse le 27 août dernier alors qu'elle fêtait le R. P. Albert Fournier, O.M.I., à la suite de son retour de Rome. Le Père Fournier, fils de M. et Mme Aristide Fournier, entrait en août 1953 au Noviciat de St-Norbert, Man., de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Un an plus tard, ses supérieurs l'envoyaient poursuivre ses études philosophiques et théologiques au Scolasticat international de sa congrégation, à Rome. Le 10 juillet 1960, il était ordonné prêtre à Roviano, près de Rome. Au mois de juin de cette année, il revenait au Canada. Après quelques semaines d'études à Ottawa, il arrivait à Ferland pour quelques semaines de vacances dans sa famille.

La fête débuta par une grand-messe célébrée par le Père Fournier. Son cousin, M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Vanguard, était le prêtre assistant, tandis que le R. P. Eugène Dubreuil, O.M.I., supérieur du collège Mathieu, et M. l'abbé Roger Ducharme, visiteur des écoles, agissaient comme diacre et sous-diacre, respectivement. M. le Curé Joseph Bernier agissait comme maître de cérémonies.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Adrien Chabot qui fit ressortir l'excellence du sacerdoce dans sa dignité, sa puissance et sa mission, ainsi que la grandeur et la beauté de l'état religieux.

Au premier rang de la nef prenaient place le père et la mère du nouveau prêtre, ainsi que ses frères et soeurs. Un grand nombre de parents et amis de la paroisse et des paroisses environnantes remplissaient l'église paroissiale.

La messe fut suivie d'un banquet offert par la paroisse dans la salle des Chevaliers de Colomb. M. Valmore Couture présidait ces agapes fraternelles. A la table d'honneur prirent place le R. P. Fournier, ses parents, M. et Mme Aristide Fournier, ses frères et soeurs, MM. et Mmes Alfred Chabot (Irène) et Robert Chabot (Lucienne), MM. et Mmes Roger et Raymond Fournier, M. Lionel Fournier et Mlle Marianne Fournier, MM. les abbés Joseph Bernier, curé, et Adrien Chabot, le R. P. Eugène Dubreuil, O.M.I., M. l'abbé Dominique Dugas, curé de Gravelbourg, M. et Mme Valmore Couture et M. Médelger Chabot, parrain du Père Fournier, et Mme Médelger Chabot.

A la fin du repas, un programme de discours, chants, déclamations et danses enfantines fut présenté. Prirent la parole: le R. P. Dubreuil, au nom du collège et de la congrégation des Oblats; M. Lionel Fournier, au nom de la famille; M. l'abbé Bernier, curé, au nom de la paroisse. Les autres qui prirent part au programme furent Aline Morin, Nicole Couture, Paulette Chabot et Alfred Beaudoin. Les Jeannettes, les Guides et les Chevaliers de l'Autel présentèrent également au Père Fournier chacun un cadeau approprié. M. Valmore Couture fit la présentation d'une bourse au nom de la paroisse.

Le Père Fournier répondit avec émotion à toutes ces marques de bienveillance à son endroit. Après avoir mis en évidence le besoin urgent pour l'Eglise d'un plus grand nombre de prêtres, religieux et religieuses, il encouragea les parents à favoriser les vocations et à travailler ardemment en ce sens, puis il demanda aux jeunes gens et jeunes filles de pratiquer la grande vertu d'obéissance, vertu qui prépare admirablement bien aux sacrifices qu'exige la vocation sacerdotale et religieuse. Il remercia tous les artisans de sa vocation, de sa formation et de son sacerdoce, ainsi que les responsables de cette fête.

Après ses vacances dans sa famille, le Père Fournier retournera à Ottawa pour une autre année d'étude avant d'entrer dans le ministère actif.

Lorette

Réunion de famille

Le samedi 19 août avait lieu à la résidence de M. et Mme P.-E. Hamel une joyeuse réunion de famille à l'occasion des voeux perpétuels de leur fille, la Rév. Sr Marie-de-Fatima (Marguerite), dont la cérémonie religieuse avait eu lieu le 18 août à la Maison-Chapelle, à St-Boniface. L'héroïne de la fête arriva pour le déjeuner, accompagnée de sa soeur, la Rév. Sr Jean-d'Avila, et de ses trois cousines, aussi oblates, les Rév. Srs Charles-Henri, Marie-du-Perpétuel-Secours et Ste-Bernadette.

Le dîner réunissait ensuite tous les frères et soeurs et leurs familles, M. et Mme Brisebois (Elodie) et leurs trois enfants, de Kincaid, Sask.; M. et Mme Eugène Hamel et leurs cinq enfants, de Lorette, M. et Mme Guy Hamel et le jeune Marcel, M. et Mme Gérard Hamel et le jeune André, M. Denis Hamel, de l'Armée canadienne, de Wainright, Alta, et M. Raymond Hamel. L'aîné, Ernest, et sa famille, de Hamilton, ne purent venir pour l'occasion.

Vinrent aussi dans l'après-midi pour offrir leurs voeux à la nouvelle élue, la Rév. Sr E. Vachon, assistante provinciale des Soeurs Grises de St-Boniface, ainsi que la Rév. Sr Thérèse Isabelle, S.G.M., amis de la famille, Mme A. Brière et sa fille, Claire, de St-Charles, M. Albert Vachon et ses deux filles, d'Oak Lake, Man., M. l'abbé Charles Vachon, curé de Ste-Amélie, M. et Mme Louis Laflèche, de St-Charles, M. et Mme Martial Laflèche, de Charleswood, M. et Mme Alire Richard et leur famille, de St-Vital, et M. et Mme A. Gauthier et leur fillette, de St. James.

Un souper-buffet termina cette belle et mémorable journée.

Çà et là

Le lundi 21 août, M. et Mme P. et Gérard Hamel et MM. Jean et Guy Hamel reconduisaient la Rév. Sr Jean-d'Avila, fille de M. et Mme P. Hamel, à la gare. Elle quittait le Manitoba avec deux autres religieuses, pour fonder une nouvelle mission à Grinshaw, Alta.

M. Jean Hamel est parti travailler à Thompson, où il doit rester deux ans.

Mlles Evelyn Grossman et Georgette Gauthier sont allées faire un voyage dans l'Est, où elles ont visité un oncle à Halifax. Elle passèrent aussi par Ottawa, Toronto, Montréal et l'Ile du Prince Edouard. Maintenant de retour, elles enseigneront à Flin Flon et à Lorette, respectivement.

Plusieurs parents et amis se réunissaient chez M. et Mme Gabriel Lagimodière à l'occasion de la visite de M. et Mme Bernard Lagimodière et leur fille, Denise, de Detroit, Michigan. Parmi les invités on remarquait l'honorable juge et Mme Alfred Monnin, Mlle Aimée Pelletier, de St-Boniface, Mme Esther et Mlle Claudette Lagimodière, de St-Vital, et M. Elzéar Lagimodière, de Fannystelle.

A la partie de balle-au-camp Lorette - Monominto, le dimanche 27 août, Lorette remporta la victoire au compte de 7 à 2.

Shower

Il y eut un shower, le mercredi 23 août, à la salle paroissiale en l'honneur de Mlle Maryse Marcoux, à l'occasion de son mariage prochain à M. Jean-Paul Olivier. Une assistance nombreuse de parents et amies rendirent ce shower un succès.

St-Jean-Baptiste

Décès

Mme Henriette Gariépy, âgée de 82 ans, est décédée le dimanche 27 août, à l'hôpital de Morris.

La messe de Requiem fut célébrée le mercredi 30 août en l'église de St-Jean-Baptiste. Les Dames de Ste-Anne, dont Mme Gariépy faisait partie, accompagnaient la dépouille mortelle. L'inhumation se fit au cimetière paroissial. Le salon mortuaire Desjardins s'occupait des arrangements funèbres.

Mme Gariépy laisse dans le deuil une fille, Georgeline, de St-Jean-Baptiste, et un frère, M. William Deslauriers, de Winnipeg.

Saskatoon

M. et Mme Maurice Dechief, de Forget, sont venus rendre visite à leur mère, Mme Marie Gavroy, et à leur soeur, Mme Laberge, de cette ville, la semaine dernière, et sont repartis vers la Colombie-Britannique pour y visiter d'autres parents.

Gravelbourg

Mariage Hallebeke-Boutin

Le samedi 26 août à 8 h. a.m. eut lieu, en la cathédrale de Gravelbourg, le mariage de Mlle Rhéanne-Irène Boutin, fille de M. et Mme Wilfrid Boutin, à M. Cyril Hallebeke, fils de M. et Mme Odiel Hallebeke, de Gravelbourg.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle portait une robe trois-quarts en organza blanc garni de dentelle. Son voile court était retenu par une couronne garnie de pierres du Rhin. Elle portait un livre d'heure garni de roses.

La réception eut lieu chez les parents de la mariée pour 25 invités.

Après un voyage de noces aux Etats-Unis, M. et Mme Cyril Hallebeke demeureront à Gravelbourg.

Depart

Mme Claire Longpré et ses filles, Cécile et Hélène, sont allées résider à St-Boniface, Man.

Bon voyage

Mme Donat Chénard est partie pour l'Est visiter ses parents et amis de Montréal, St-Hyacinthe, Québec et l'Islet.

Lisieux

Va-et-vient

M. le Dr et Mme Réal Préfontaine, de St-Boniface, ont visité leurs parents, en fin de semaine du 20 août.

M. et Mme Isabelle, de St-Victor, Mme Léda Préfontaine, du Foyer d'Youville de Gravelbourg, M. et Mme Laurent Isabelle et leurs enfants, d'Ottawa, ainsi que le R. P. Jean-Paul Isabelle, O.M.I., de Lebret, ont visité des parents, dernièrement.

M. et Mme Georges-Albert Coutu et leurs enfants sont retournés à Kitimack, C.-B. Mlle Rita Hubert les accompagnait à leur retour.

La famille Marcel Gauche, de Gravelbourg, a visité des parents, le dimanche 20 août.

Le jeune Georges Hubert a passé quelques jours à l'hôpital d'Assiniboia pour intervention chirurgicale.

Le R. P. Gérard Clavet, C.S.V., de Cornwall, Ont., et M. l'abbé L. Rodrigue, de St-Victor, étaient en visite au presbytère, dernièrement.

Mme Boutin a passé quelques jours à Willow-Bunch afin d'assister au mariage de sa petite-fille, Mlle Lemieux.

Mme M. Rondeau est revenue d'un voyage à Edmonton.

M. Aimé Lemieux, de Pintendre, Qué., a visité la famille Jules Tessier, dernièrement. Il est reparti ensuite pour St-Paul, Alta, où il espère trouver un emploi.

MM. Léonce et Albert Lamontagne et Denis Roberge se sont rendus à Regina pour la fin de semaine du 27 août. Mlle Rita Lamontagne, employée à Regina pendant les vacances scolaires, les accompagnait à leur retour.

Willow-Bunch

Réception des Dames de Ste-Anne

C'est le mercredi soir 23 août, à 9 h., qu'eut lieu la réception de sept nouvelles Dames de Ste-Anne, dont voici les noms: Mmes Gertrude Benoit, P. Fritz, Denis Cayer, Francis Bellefleur, Francis Therrien, Raymond Campagne et Alphonse Prévost.

La cérémonie fut suivie de la sainte messe célébrée par M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé. De beaux cantiques à sainte Anne furent chantés à la fin de la messe et M. le Curé donna un sermon en anglais, demandant aux mamans de bien prier leur patronne afin d'obtenir des vocations et être de bonnes mères chrétiennes.

Çà et la

M. le Dr et Mme André Lizaire et leur bébé sont partis, le mercredi 16 août, passer trois semaines à Montréal, y visiter leurs parents et amis.

M. et Mme S. Boisvert sont allés à Moose Jaw, le 17 août, chercher leur fils, André, qui fut patient à l'hôpital pour quelques jours.

Le R. P. Gérard Clavet, de Cornwall, Ont., est venu visiter des parents et amis, dernièrement.

Le R. F. Albert Rodrigue, E.C., d'Ottawa, est venu passer une quinzaine de jours chez ses parents, M. et Mme Roméo Rodrigue, dernièrement. A cette occasion, leurs fille et gendre, M. et Mme Bain, de Regina, sont venus les visiter.

M. Robert Bourdage, de Regina, est venu voir ses parents, récemment.

M. et Mme Amédée Robert, de Sherbrooke, P.Q., sont venus visiter M. et Mme Philias Gosselin, Mme Robert étant la soeur de celle-ci.

Mlle Thérèse Bonneau, garde-malade diplômée, d'Edmonton, est venue visiter ses parents, M. et Mme Jean Bonneau, dernièrement.

M. et Mme L. Lemay sont allés à Ponteix, visiter leurs parents, la semaine dernière.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents le dimanche 27 août.

Sont venus au mariage de Mlle Diane Martin à M. le Dr L. Piché, le 12 août: M. le Dr et Mme R. Morin, MM. et Mmes René et Aurèle Piché, Mme A. Piché et ses fils et bru, M. le Dr et Mme Raymond Piché, et MM. Gilles et Roger Piché, tous de Gravelbourg; M. et Mme Roland Piché, d'Ottawa; M. le Dr et Mme Paul Piché, de Rochester; Mme Sanstefu, ses deux filles et ses fils et bru, de Kelvington, M. et Mme Paul Beauchemin, de Montmartre; M. et Mme Fradette, de Radville, et plusieurs autres amis de Maple Creek et Shaunavon.

Malades

M. Médéric Forest, ayant subi une opération, fut patient à l'hôpital de Moose Jaw durant quelques semaines.

Mme Albert Lambert séjourna à l'hôpital de Regina durant plusieurs semaines, après y avoir subi une opération.

M. Euclide Bruneau a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Moose Jaw, où il est hospitalisé depuis le vendredi 11 août. Son épouse et ses enfants sont allés le visiter, récemment.

Titanic

Ça et là

Lors d'une assemblée de la Société des Dames de l'Autel, il fut décidé d'organiser un bingo pour la paroisse; il aura lieu à la salle paroissiale le dimanche soir 8 octobre.

M. et Mme L. Delisle et leur famille firent un voyage à Jackfish.

M. Lionel Fiolleau est de retour d'un voyage à Prince George, C.-B.

M. et Mme Auguste Mercereau et leur famille et M. et Mme A. Wall et Mlle Annette Mercereau sont venus en visite chez M. et Mme L. Delisle.

Mme H. Pailer, de Rivière de la Paix, Alta, est venue en visite pour deux semaines chez ses parents, M. et Mme B. Rio, et son frère, Armand.

M. R. Verreault et son fils, Paul, de William's Lake, C.-B., viennent d'arriver en visite chez leurs parents et amis.

Malades

M. Marcel Fiolleau est de retour chez lui après un court séjour à l'hôpital de Rosthern, ainsi que la petite Christine Mercereau.

M. Gustave Mercereau est présentement hospitalisé à Rosthern, à la suite d'un assez grave accident survenu sur sa ferme.

A ces malades, voeux de prompt rétablissement.

Saint-Front

Décès

La mort est venue cueillir une ancienne paroissienne de St-Front en la personne de Mme Suzanne Bezy, le 24 août, à l'âge de 79 ans et 7 mois. Elle était née à Saives, près de Paris, France, et vint à St-Front en 1919, où elle épousait M. Louis Bezy qui l'a précédée dans la tombe il y a trois ans.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Madeleine (Mme Georges Prévost); un fils, Georges, de Rose Valley; 12 petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu à St-Front le samedi 26 août, et malgré les travaux des moissons, un bon nombre de paroissiens sont venus rendre un dernier hommage à celle qui a passé 35 ans à St-Front.

Le R. P. G. Massé, P.S.M., officiait. Les porteurs étaient les petits-fils de la défunte, MM. Maurice et Alain Prévost, Martin Zimmer, Alexandre Prévost, Fernand Roufosse et Benoît Beaudry.

Çà et là

M. et Mme Xavier Gareau, accompagnés de leur oncle, M. Chamberland, de St-Isidore de Bellevue, Sask., étaient en visite chez leurs beau-frère et soeur, M. et Mme Emilien Moisan.

Le dimanche 20 août, Mme Conrad Brisson, de Merritt, C.-B., et ses fille et gendre, M. et Mme Alain Leblanc, et leurs enfants étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme P. Tessier. De là, ils sont allés voir leurs tantes, Mmes Ponahytiuk, à Rose Valley, et Sunderland, à Scrip, et ensuite chez d'autres parents à Bellsite, Man., tandis que Mme Brisson retournait à Merritt avec Mlle Colette Dufault.

EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Port Alberni

Belles vacances

Quand vient le temps des vacances c'est le moment de se préparer à aller se réjouir au bord de la mer ou à la montagne.

Le lieu de villégiature le plus rapproché d'Alberni est Stamp Falls, près d'une rivière où le courant est très rapide et où il y a environ 40 camps et de nombreuses tables pour pique-niques. Afin de permettre aux poissons de remonter le courant, il a fallu construire des échelles. A cet endroit, plusieurs font la pêche au saumon et se baignent dans l'eau limpide et claire.

Pour ceux qui désirent passer une journée de repos, ils peuvent se rendre, soit à Paper Mill Dam ou à Sproat Lake. A ce dernier endroit, situé près de la plage, il y a plus de 150 tables pour pique-niques. Après une courte baignade, la mère de famille peut préparer le repas tout en surveillant les tout-petits tandis que le père se baigne avec les plus âgés.

Quelques personnes se rendent un peu plus loin, comme par exemple au grand lac Central, où elles peuvent plonger de la galerie dans 30 pieds de belle eau claire. Ici l'on se promène beaucoup en bateau et on fait du ski-nautique.

La pêche dans le Canal de Port Alberni est maintenant en plein essor. Dès l'aurore on voit un grand nombre de bateaux, desquels les pêcheurs essaient d'attraper le plus gros saumon (il y en a qui pèsent jusqu'à 60 livres).

Plusieurs se rendent encore plus loin, soit à Parksville, à Rathrevor Beach, ou à Qualicum Beach, afin d'être près de la mer. Là les huîtres sont très prolifiques et l'on en fait un vrai régal.

On peut aussi aller camper à Little Qualicum Falls ou Little Englishmen's River Falls, où l'on peut admirer des chutes pittoresques et se baigner.

M. Luc Hudon, de Zenon Park, est décédé à l'âge de 84 ans

ZENON PARK — Le vendredi 11 août s'éteignait tranquillement et muni de tous les secours de la religion, M. Luc Hudon, âgé de 84 ans, 4 mois et 11 jours. En l'absence de M. l'abbé A. Arès, curé, et de M. le Dr Mandin à son entrée à l'hôpital Notre-Dame le mardi 8 août, M. le Dr Kenny, d'Arborfield, fut mandé, ainsi que M. l'abbé Ernest Forestier, curé de Carrot River, qui lui administra les derniers sacrements.

Le service funèbre fut chanté dans l'église paroissiale le mardi 15 août à 9 h. a.m. par M. l'abbé Armand Arès. La Rév. Sr Marie-Alphonse accompagnait à l'orgue la chorale paroissiale qui fit les frais du chant. Robert et Jean Lalonde, petits-fils du défunt, Urbain Roy, arrière-petit-fils, Eugène Turcotte et Gérard Rouleau servaient au choeur. MM. Jos. Bussière et Edmond Hudon, petit-fils et neveu, firent la quête. Le deuil était conduit par M. Paul Lalonde, et les porteurs étaient MM. Aurélien, Rémi et Florent Lalonde, Maurice Sirois, Laurent Fortier et Julien Haudegand, petits-fils. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. La maison Hill de Tisdale s'occupait des arrangements funéraires.

M. L. Hudon était Chevalier de Colomb depuis 1929. Il naquit à St-Eloi, P.Q., le 30 mars 1877, et à part quelques années, de 13 à 17 ans, passées à Lowell, Mass., E.-U., avec ses parents, il demeura au foyer paternel à St-Eloi jusqu'à l'âge de 19 ans, alors qu'il accepta un emploi à Montréal. Le 13 février 1900, il épousait Mlle Denise Côté qui le précéda dans la tombe le 28 avril 1950. Il exerça le métier de pompier à Montréal pendant 20 ans, pour venir ensuite avec sa famille en octobre 1917 s'établir sur une ferme à Zenon Park, où habitaient dans le moment ses vieux parents, frères et soeurs et leurs familles. Il vivait retiré au village depuis 1941.

De ses onze enfants dont cinq, trois garçons et deux filles, sont morts en bas âge, et une autre fille, Gertrude (Mme Léon Lalonde), qui est décédée en mai 1960, le défunt laisse dans le deuil quatre filles, Germaine (Mme Joseph Sirois), Gilberte (Mme Armand Lalonde), Claire (Mme Jean Fortier) et la Rév. Sr Marie-Luc-du-Sauveur, de la Présentation de Marie, de St-Boniface; un fils, Marcel; une soeur, Hélène (Mme Onésime April); un frère, Auguste, tous de Zenon Park; 23 petits-enfants et 33 arrière-petits-enfants.

Parmi la nombreuse assistance venue aux funérailles pour offrir des prières à ce citoyen bien connu et estimé, on remarquait de l'extérieur, la Rév. Sr Marie-Luc-du-Sauveur, de Duck Lake, Mme Marie Haudegand, MM. et Mmes Félix Loiselle et Rosaire Bussière et M. André Bussière, M. et Mme Julien Haudegand, tous de Vonda; Mlle Roseline Hudon, de North Battleford; M. Robert Brisebois, de Santa Rosa, Californie; M. et Mme Gérard April, de Saskatoon; M. et Mme Alex. Doll, de Battleford; M. et Mme Elie Hudon, de White Fox; M. et Mme Henri Brisebois, de Hudson Bay; M. et Mme Paul-Emile Soucy, de Nipawin; M. et Mme Dick Demasson et M. Fernand Valois, de Lynn Lake, Man.; MM. Léo Sirois et Claude Lalonde, de Saskatoon.

Remerciements

M. et Mme Marcel Hudon et leur famille désirent exprimer leur reconnaissance et remerciements à M l'abbé E. Forestier, à MM. les Drs Mandin et Kenny, aux religieuses et au personnel de l'hôpital Notre-Dame pour leur dévouement et les bons soins prodigués à leur bien-aimé père, ainsi qu'à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites et prières à la chambre mortuaire et aides de toutes sortes lors de leur deuil récent.

Va-et-vient

Deux enfants de M. et Mme Bertrand Beaulieu, Paulette et Alain, de Estevan, passent quelques semaines de vacances chez leurs grands-parents, MM. et Mmes Amable St-Amand et Pierre Beaulieu.

Mme Sylvio April est de retour chez elle après avoir été patiente à l'hôpital de l'Université de Saskatoon pour quelque temps.

Le vendredi soir 4 août, il y eut soirée dansante à la salle paroissiale à l'occasion du mariage de M. et Mme Robert April (Lorraine Pelletier) célébré à Duck Lake le samedi 22 juillet, et aussi en l'honneur de M. et Mme Armand Bussière (Yvette April), de Saskatoon.

M. et Mme Jean-Marc April et leur famille se sont rendus à Winnipeg, Man., reconduire leur fils, Raymond, de l'Aviation canadienne, qui retournait à St-Jean, P.Q. Ils ont visité à cet endroit, M. et Mme Emile Delisle, M. Georges Delisle, MM. et Mmes Henri Carrier, Albert Leblanc et Alcide Meilleur; à St-Jean-Baptiste, Man., M. et Mme Léo Poulin; à Morden, Man., M. et Mme Antonio Fournier; à Mutrie, les familles Beaulieu; à Montmartre, la famille Louis Fournier et des amis, et à Regina, les familles Dunkley, Fournier et Loof.

MM. et Mmes Joseph et Maurice Sirois et M. Léo Sirois sont allés en voyage à Trochu, Alta, où ils ont assisté, le samedi 12 août, aux cérémonies de profession de leur fille et soeur, la Rév. Sr Aline, de Notre-Dame de la Charité d'Evron.

La Rév. Sr Cyrilla, Soeur de St-Joseph, d'Estevan, a visité sa tante, Mme Clarisse St-Amant, et sa famille, pendant une semaine.

Mme Rita St-Pierre est allée rendre visite à des amis, M. et Mme O. Heidgerken, à Melfort.

M. et Mme Paul Potié et trois de leurs enfants, de Winnipeg, visitaient, dernièrement, les familles Philippe et Dollard Hudon et Etienne Potié. Mlle Paulette Hudon est retournée avec eux et a passé une semaine chez ses oncle et tante et leur famille.

Mlle Rita Bernatchez, de San Francisco, Californie, est en vacances, depuis un mois, chez ses parents, M. et Mme Omer Bernatchez. M. Charles Freeman a aussi passé une dizaine de jours chez ces derniers.

M. et Mme Omer Bernatchez ont aussi reçu la visite de leurs fils et bru, M. et Mme Augustin Bernatchez, et leur fillette, Gisèle, d'Edmonton, Alta, leurs filles et gendres, M. et Mme George Walker, de Regina, et M. et Mme Conrad Aden, de Tisdale.

M. et Mme Bruno Leblanc avait, il y a quelque temps, la visite de leurs fils et bru, M. et Mme Norbert Leblanc, de Fort McMurray, Alta. Ces derniers sont partis récemment pour Fort MacKay, Alta, où M. N. Leblanc enseignera.

M. et Mme Stan Rodeck (Marie-Ange Moulin), de Haney, C.-B., de passage dans la paroisse, ont visité MM. et Mmes Laurier McCrea et Henri Poulin et d'anciennes connaissances, ainsi que M. et Mme John Stonehouse, de Connell Creek.

M. et Mme Charles Roy sont de retour d'une promenade d'une dizaine de jours à White Court, Alta, chez leurs fille et gendre, M. et Mme Victor Blanchette. Ils ont aussi visité Edmonton, Alta, et à Saskatoon, M. et Mme Stan McKee, soeur et beau-frère de Mme Roy.

Mme Yvonne Poulin, M. et Mme Henri Poulin, M. Alphée Poulin et Mmes Gérard Chabot et Wilfrid Valois sont allés à Prince-Albert, le vendredi 11 août, pour assister aux funérailles de M. Joseph Poulin, beau-frère de Mme Yvonne Poulin. Il y a quelque temps, M. et Mme Henri Poulin, leur mère, Mme Yvonne Poulin, et son fils, Alphée, s'étaient rendus à Kerrobert, pour assister aux funérailles de Mme Léo Bouchard (Dahlia Poulin), belle-soeur de Mme Yvonne Poulin.

MM. et Mmes Laurier McCrea et Jean Lebel et Mmes Augustine McCrea et Yvonne Poulin se rendaient à Winnipeg, où Mme A. McCrea et son fils, Laurier, ont visité leur fille et soeur, la Rév. Sr Marie-Diana, Franciscaine, et la famille Léo Poulin, fils de Mme Y. Poulin et frère de Mmes McCrea et Lebel, à St-Jean-Baptiste, Man.

M. et Mme Maurice Sirois ont fait, dernièrement, un voyage d'affaires à Winnipeg, Man.

M. Aurel Brisebois, de Lynn Lake, Man., visite présentement ses parents, M. et Mme Philippe Brisebois, et ses frère et soeur et autres parents.

Cadillac

Va-et-vient

M. l'abbé G. Laprise, curé, est revenu d'un voyage d'études dans la province de Québec. Accompagné de sa mère, il a visité ses parents de l'Est. M. et Mme B. Longtin ont fait le voyage avec eux et visitèrent leurs parents et amis.

Merci à M. l'abbé Roger Ducharme qui est venu célébrer la messe du dimanche tout l'été.

M. et Mme Fred Milleker, de Weyburn, sont en promenade chez leurs parents, M. et Mme A. Lacasse, ainsi que M. et Mme Keith Baxter, de Calgary.

M. et Mme A. Lacasse et leurs enfants, Denise et Normand, M. et Mme Frank Legros et leur famille et M. et Mme P.-E. Lacasse ont assisté au mariage Milleker-Hermann à Weyburn, le 19 août dernier.

Albertville

Décès

M. Napoleon Lavoie, pionnier d'Albertville, est décédé le mardi 15 août 1961 à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert, à l'âge de 69 ans.

M. Lavoie naquit à Plessisville, Qué., et vint en 1910 s'établir sur un homestead à Albertville, d'où il partait en 1960 pour demeurer à Prince-Albert.

La dépouille mortelle fut exposée à Albertville. Le service funèbre fut chanté le samedi 19 août par M. l'abbé J.-A. Beaulac. De nombreux parents et amis y assistaient. Les porteurs étaient MM. Gilles, Alphée, Willie et Armand Lavoie, Harry Doble et Donat Audy, tous neveux du défunt. Le salon mortuaire Mackenzie avait charge des funérailles. L'inhumation se fit au cimetière local.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Dolorès; cinq filles, Mme Jeannette Gosselin, de la Colombie-Britannique, Simone (Mme Paul-Emile Vellerin), Muriel (Mme Raoul Brière), Georgette (Mme Rodolf Ginac) et Florence (Mme Aimé Brassard); deux fils, René et Paul, d'Albertville; un frère, Philippe, de Hedley, C.-B., ainsi que 27 petits-enfants.

Sont venus pour les funérailles, M. Philippe Lavoie, frère du défunt, sa fille, Jeannette, et ses deux enfants, Donald et Denise Gosselin, de la Colombie-Britannique.

Remerciements

La famille Lavoie désire remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

Green Lake

Départ

C'est avec un profond regret que les paroissiens de Green Lake apprirent le départ de leur curé, le R. P. Armand Rodrigue, O.M.I., qui s'est dévoué sans compter pendant plus de dix ans pour le salut de sa famille paroissiale.

Ce même soir, le dimanche 20 août, les paroissiens vinrent en très grand nombre assister au Salut du Saint Sacrement auquel le Père Rodrigue officiait pour la dernière fois dans son église par lui restorée. De l'église ils se rendirent au couvent pour une réunion d'adieu. Mme Constance Morin lut, au nom de ses co-paroissiens, une adresse dans laquelle elle exprima les sentiments émus de chacun.

Le Révérend Père remercia en termes bien touchants; bien des larmes coulèrent. Le couvent étant trop petit pour recevoir la foule, plusieurs durent attendre sur la terrasse la consolation de serrer une dernière fois la main de leur Pasteur qui les quittait le jeudi 24 août.

R. P Rodrigue, les paroissiens vous redisent leur reconnaissance; votre souvenir restera gravé dans le coeur de vos humbles mais bien aimants paroissiens de Green Lake. Soyez heureux et que Dieu bénisse votre apostolat à Cochin.

Bienvenue

Les paroissiens de Green Lake, Sask., souhaite la plus cordiale bienvenue à leur nouveau curé, le R. P. Léo Bossé, O.M.I. Que Dieu bénisse votre zèle parmi vos nouvelles ouailles.

Laflèche

Ça et là

Mmes L. Dumaine, J. Minne, A. Toupin, M. Verbege et A. Desmarais, ainsi que M. l'abbé A. Moquin, curé, se sont rendus à Gravelbourg entendre une conférence donnée aux Dames de Ste-Anne du diocèse par le R. P. J.-M. Bégin, C.Ss.R., de Ste-Anne de Beaupré.

Mme Thérèse Moquin est revenue avec M. l'abbé Moquin après un séjour de trois mois dans la province de Québec.

M. l'abbé M. Minne, de Dollard, s'arrêtait chez ses parents, dernièrement.

Mme F.-X. Lizée recevait, pour quelques jours, ses deux filles, Paula et Suzanne, de Broderick et de Torquay, Sask., respectivement.

M. et Mme Jos. Martineau recevaient la visite de Mmes Moïse Fiset, Pierre et Joseph Fournier, de Québec, ainsi que M. Antoine Fournier, de Princeville, Qué.

M. et Mme G. Parent, de Lady Smith, C.-B., ainsi que leurs enfants, sont à visiter leur parenté, les familles Dumaine, Parent et Watteyne.

Il y eut un shower pour Mme G. Walter (Jeannine DeWulf) chez Mlle Judith Bilodeau. Plusieurs cadeaux lui furent offerts et la soirée se termina par un délicieux goûter.

La Rév. Sr St-Jean-Baptiste, F.D.L.C., de St-Malo, Man., a visité les religieuses du couvent et sa soeur, Mme Fortunat Poliquin.

Mme Joseph Chorel recevait la visite de ses neveu et nièce, M. et Mme Romuald Savoie, de Moose Jaw, ainsi que Mlles Lorraine Fafard et Claudette Tessier, de St-Brieux, Sask.

Mme Albert Brière et sa fille, Joanne, se sont rendues à Vancouver visiter des parents.

MM. E. et R. Clermont, R. Kirkpatrick et Leonard sont à camper au lac Waskesiu pour quelques jours.

M. Edgar Morissette, de l'Isle-à-la-Crosse, a visité sa grand-mère, Mme A. Clermont, ainsi que les familles A. et E. Clermont et G. Croisetière, dernièrement.

M. et Mme Jules Minne se sont rendus à Radville visiter la famille de leur fille, Thérèse.

Malades

Sont à l'hôpital pour diverses interventions chirurgicales, Léonard Kiejartz, M. Alfred Gagnon et le jeune Leonard Perrey.

M. Marcel Perry et Mme Maurice Andries sont également à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. Eugène Bachelu est de retour d'un long séjour à l'hôpital.



Le lieutenant de marine Jean-Claude Bonneau, de Gravelbourg, Sask., vient d'être affecté au Stadacona, à Halifax, où il s'occupera des relations extérieures de la marine sur la côte est du Canada. Le lieutenant Bonneau a servi à titre de chiffreur durant le second conflit mondial, puis a obtenu de l'Université d'Ottawa son baccalauréat ès arts et son baccalauréat ès sciences. Il a fait les études de sa maîtrise ès arts en psychologie clinique à l'Université d'Ottawa en 1951. Après avoir servi pendant quelques temps comme psychologue à l'école d'entrainement de la Saskatchewan, à Weyburn, il s'est enrôlé de nouveau comme lieutenant intérimaire dans la Marine royale du Canada à l'automne de 1954. Depuis, il a occupé le poste d'officier d'information (bilingue) de la Marine au QG de la Marine à Ottawa. Pendant l'année scolaire 1957-58, il a été affecté au Donnacona, à Montréal, où il s'est occupé des relations scolaires dans le Québec. (Photo de la Défense nationale)

Montmartre

Décès

Le mardi 8 août, à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, Mme Toussaint Rinaudo, de Montmartre, rendit son âme à Dieu après une courte maladie.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé J.-A. Foisy en l'église du Sacré-Coeur à Montmartre, le vendredi 11 août, et l'inhumation se fit dans le cimetière local. Les porteurs étaient MM. Ludovic Ferraton, Marcel Lachambre, Armand Roy, Urgel Lafontaine, Ovide Robert et Willie Sauvé.

Mme Rinaudo, fille de M. et Mme Tranchi, est née sur l'île de Corsica le 29 avril 1878. Elle épousa Félicien Rinaudo à Corsica le 18 février 1907. Ils vinrent aussitôt au Canada, et s'établirent à Maple Creek. En 1918, ils déménagèrent à Montmartre.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, une fille, Marthe (Mme Poirier), de Montmartre; trois petits-enfants et deux soeurs en France.

Remerciements

M. F. Rinaudo, ainsi que Mme Marthe Poirier et sa famille désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux ou assistance aux funérailles, à l'occasion de leur deuil récent.

Va-et-vient

M. et Mme Omer Rainville et leur fille, de St-Laurent, Man., M. et Mme Lionel Faubert et leurs enfants, de Regina, le R. P. F. Rainville, O.M.I., de Lebret, la Rév. Sr Marie-Ste-Adèle, de l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg, étaient en visite chez Mme Clarina Rainville et MM. et Mmes Laurent Perras et Emile Rainville.

M. et Mme Engelbert Coupal et leur fille, Armande, sont revenus d'un voyage à Vancouver et les environs. Ils visitèrent leurs fils, Valère, Gilles et Aimé, et leurs fille et gendre, M. et Mme Floyd Kirkpatrick, et leurs familles.

MM. et Mmes Martial Beaudin et Joseph Labrèche se rendirent à Veillardville pour y visiter la famille Fiola. Ils s'arrêtèrent à Zenon Park pour y visiter quelques amis.

M. et Mme Joseph Joubert et Mme Carignan ont visité des parents et amis à Victoria et Vancouver.

M. Roger Fournier, d'Ottawa, est en visite chez M. et Mme Louis Fournier.

M. et Mme Gérard Girardin, de Saskatoon, se rendirent à Dunrea pour y visiter leurs mère et grand-mère, Mmes Rose-Anne et Charles Girardin. De retour ils s'arrêtèrent à Montmartre pour voir la mère et la soeur de Mme Girardin, Mmes Louise Breton et Cécile Boudreau.

Malades

Mme Florence Lévesque est toujours patiente à l'hôpital général de Regina, et M. Laurent Perras et Mme Emma Langelier sont hospitalisés à Montmartre.

Chronique de CFRG

Qu'on nous permette tout d'abord de faire une mise au point qui s'impose. Il s'agit d'une question d'une extrême importance au point de vue de notre survivance française en Saskatchewan! Question cruciale, qui a suscité et qui suscitera encore nous n'en doutons pas, des polémiques passionnées. Ce n'est pas tout à fait une question de vie ou de mort si j'ai fait allusion à notre survivance, mais il s'agit quand même de la vie ou de la mort du masculin ou du féminin. Vous voyez ça n'a pas l'air très drôle. Et c'est encore moins drôle lorsque nous devons nous décider si l'on doit dire "La Saskatchewan" ou "Le Saskatchewan"; devons-nous employer le masculin ou le féminin? Nous trouvant devant ce dilemne un peu dans la même position de "L'âne de Buridan", en toute humilité (quoique je le dise moi-même), nous nous sommes adressés à une autorité officiellement reconnue en matière linguistique, c'est-à-dire l'Académie Française (de langue française), car dans un pays bilingue comme le nôtre, il faut s'attendre un jour à voir naître l'Académie Canadienne-Française de . . . langue anglaise! Ayant donc l'épineux devoir de trancher la question vitale, l'Académie canadienne-française nous envoya par l'entremise de son secrétaire, M Victor Barbeau, la réponse que voici:

"N'ayez aucun scrupule, même si autrefois on a voulu distinguer entre la rivière (la) et le (pour) province (le). L'usage veut le féminin.

Cordialement,

Victor BARBEAU."

Et voilà, le sort en est jeté. Dorénavant (d'ailleurs nous l'avons fait) nous continuerons de dire "La Saskatchewan" et de nous appeler "La Voix Française du sud de la Saskatchewan". Après tout, ne vaut-il pas mieux qu'il en soit ainsi? Ne sommes-nous pas les descendants directs des Gaulois? Et ces Gaulois, malgré tous leurs défauts, avaient tout de même une qualité, c'est qu'ils étaient très galants envers leurs Gauloises! Alors un petit effort, et soyons nous aussi galants envers cette grande dame qu'est notre province de la Saskatchewan.

Départ

Le mardi 29 août, notre charmante commentatrice du "Coin des Tout p'tits", Mlle Lorraine St-Arnaud, nous quittait pour un séjour de quatre mois dans la province de Québec. Lorraine suivra pendant quatre mois les cours de diction à l'école dirigée par Mme Audet à Montréal. Pendant ce temps, André Godbout, "La Rapière québécoise" pour les intimes, a pris la succession de Lorraine au "Coin des Tout p'tits". C'est un oncle "André" bien mis de sa personne et qui déjà plaît beaucoup à notre jeune auditoire.

Bonne chance à tous deux, à Lorraine d'abord, et qu'elle nous revienne vite, ensuite à André, bon succès dans ses nouvelles attributions.

Périgord

Va-et-vient

M. et Mme Edouard Bernier, de Domremy, visitèrent leurs enfants, les familles Mathieu, Patenaude, Pelletier et Thompson, dernièrement.

M. et Mme Lucien Dubé et leurs enfants, de Le Pas, Man., étaient en visite chez leurs mères, belles-mères et grands-mères, Mmes Jeanne Martin et Philomène Dubé, au début du mois d'août.

M. et Mme Alfred DesRoches, fils, et leur bébé, d'Alberta, sont présentement en visite chez leurs parents, M. et Mme Alfred DesRoches, père, et leurs frères et soeurs et leurs familles.

M. Louis Dubé et ses enfants, Denise, Denis et Wilfrid, ainsi que l'épouse de ce dernier et leurs enfants, de St-Brieux, visitèrent les familles Jean et Gérard Dubé, il y a quelque temps.

M. et Mme Hercule Plante et leurs enfants, de Le Pas, Man., étaient en visite, la semaine dernière, chez leurs parents, Mme Hercule Plante et M. et Mme Zénon Dubé, ainsi que chez leurs autres parents.

M. et Mme Alphonse Patenaude et leurs filles sont allés à Yorkton, la semaine dernière.

M. Gabriel Dubé et ses enfants, de Le Pas, Man., visitaient leur mère et grand-mère, Mme Philomène Dubé, la semaine dernière.

Mlle Alice Langlois, employée à Watson, était en visite chez ses parents, M. et Mme Henri Langlois, il y a quelque temps.

M. Ronald Choquette est revenu dans sa famille après un séjour de deux mois à Prince George, C.-B., où il reçut des traitements à sa jambe qu'il s'est fracturée au chantier en janvier dernier. Ronald doit se servir de béquilles.

Mme Rosanna Lupien est partie demeurer quelques mois chez ses fille et gendre, M. et Mme Narcisse Vaillancourt, à Zenon Park.

M. et Mme Victor Moiny et leurs enfants, de La Broquerie, Man., accompagnés de la soeur de Mme Moiny, Mme Arsène Dubé, de St-Boniface, visitèrent leurs frères, beaux-frères et oncles, Henri, Gérard, Donat, Joseph et Omer Langlois et leurs familles.

M. et Mme Donald Martin et leur fillette, de Prince George, C.-B., visitèrent leurs mères et grands-mères, Mmes Jeanne Martin et Philomène Dubé, il y a quelque temps. Ils se sont aussi rendu à Le Pas, Man., visiter d'autres parents.

Mme Archer Ross (née Eva Labelle) était en visite chez M. et Mme Eugène Bernier, il y a quelque temps.

M. et Mme Albert Choquette et leurs fils, Robert, sont allés à Yorkton pour affaires, la semaine dernière.

Mlle Joan DesRoches, institutrice, fille de M. et Mme Alfred DesRoches, est partie enseigner en Allemagne pour un terme de deux ans.

Activité

Le Club 4-H a tenu sa journée de réalisation à la salle paroissiale, le mercredi 23 août.

Mlle Juliette Plante, présidente du Club 4-H, est allée passer la semaine du 6 août au lac Wakaw.

M. Maurice Marquette transportait, dans son autobus, les membres des Clubs 4-H qui avaient été choisis dans le district 17 pour une excursion.

Baptêmes

Claudette-Gilberte-Marie, fille d'Emile Leblanc et de Madeleine Choquette, née le 7 août.

Hector-Harvey-Albert-Joseph, fils de Daniel Choquette et de Carmen Dubé, né le 15 août. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Choquette.

Jackfish

Ça et là

M. et Mme Euclide Belzil et leurs deux enfants, Juliette et Léonard, de St-Paul, Alta, ont visité le R. P. A. Girard, O.M.I., leur frère et beau-frère, tout en passant la semaine en vacances au parc.

Mme Irène Lavigne, de Vancouver, est venue visiter des amies.

M. et Mme Alphonse Larivière et leurs quatre enfants, d'Edmonton, en route pour Winnipeg, visitèrent M. et Mme Wilfrid Beaudoin, leur tante, Mme E. Girard, et autres parents.

Mme Marie Dion a été transportée à l'hôpital Notre-Dame le lundi 21 août.

Mme Elphège Carignan s'est rendue à Saskatoon pour soins médicaux.

Dumas

Va-et-vient

M. et Mme Henri Lamontagne, de Gerald, sont en vacances chez leurs parents.

Mlle Eva Blaise est en promenade chez des amis, à Regina.

M. et Mme Bill Siepp et leurs enfants, de Toronto, sont en vacances chez leurs parents, M. et Mme Alex. Boulet.

M. et Mme Auguste Vanderscheaghe, d'Oak Lake, Man., sont venus visiter leurs oncle et tante, M. et Mme R. Zébière, de Wawota, et leur ont raconté le beau voyage qu'ils ont fait en Belgique par avion à réaction. Il y avait 45 ans que M. Vanderscheaghe avait quitté son pays natal, aussi fut-il heureux de revoir ses parents et amis. Son épouse (Adelina Gilliard) est née au Canada. Mme Gevaert, de Winnipeg, les accompagnait. Ils sont tous revenus enchantés de leur voyage.

Saint-Isidore de Bellevue

Décès

Le samedi 26 août, M. l'abbé A. Paradis, curé, chanta le service funèbre de M. Pierre-Albert Gaudet, décédé le 22 août, à l'âge de 44 ans. M. l'abbé Luc Gaudet fit la levée du corps. MM. les abbés Robert et Lachance, de Duck Lake, et le R. P. Dubuc, O.M.I., de Batoche, étaient présents. Une foule nombreuse assistait aux funérailles.

M. Gaston Ethier portait la croix. Les porteurs étaient MM. Turibe Bussière, Armand Trumier, Emeril Robert, Joseph Schnell, Albert Ethier et Georges Toulelan. L'inhumation se fit au Memorial Garden à Prince-Albert.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Yvette Gaudet, qu'il épousa en 1937; six fils, Grégoire, agronome à St-Pierre, Man., Marcien, étudiant à l'Université de Saskatoon, Alain, Roland, Bernard et Théodore; une fille, Hélène, à la maison, et deux soeurs, Mmes Edouard Ethier et Gilbert Gareau.

M. Pierre-Albert Gaudet était le fils de M. Emery Gaudet et de Parmélia Grenier. Il a toujours demeuré dans la paroisse, où il rendit de nombreux services comme conseiller municipal, commissaire d'école, membre du comité de la Caisse Populaire; il était actuellement président du Wheat Pool.

Remerciements

La famille du défunt désire remercier tous ceux qui lui ont montré de la sympathie, soit en aidant de quelque manière, en visitant la chambre mortuaire ou en assistant aux funérailles.

Mariage

Le 14 août, M. l'abbé Roland Gaudet a béni le mariage de sa nièce, Mlle Réjeanne Gareau, à M. Roger Patoine, de Courval. M. Alix Gaucher était garçon d'honneur, et Mlle Antoinette Gareau, fille d'honneur.

Sont venus pour ce mariage: M. et Mme Valère Patoine, de Courval, les frères du marié, MM. et Mmes Lionel et René Patoine et leurs enfants, Laurette et Alphée, et M. et Mme Idola Gaudreault, de Courval, MM. et Mmes Fernand et Maurice Beaudette, de Coderre, et Mme Marie Baudette, de Québec.

Visiteurs

Mme Paul Chamberland, de Zenon Park, sa fille, la Rév. Sr Yvonne, des Soeurs de la Charité d'Evron, et son fils, François, Frère Félicien, des Frères du Sacré-Coeur, de Bellegarde, sont de passage à St-Isidore de Bellevue.

Baptême

Dolores-Marie-Alice, fille de M. et Mme Jean-Paul Gareau. Parrain et marraine, M. et Mme Réal Gareau.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

La disparition brusque de M. Papen a donné lieu à plusieurs changements: Georgette a été rappelée, Roger Gauthier a dû changer la période de ses vacances, Mme Eva Billo a écourté son voyage au Manitoba. Mme Papen assume les fonctions de gérant intérimaire; elle fait preuve d'un grand courage dans l'épreuve. Nous sommes persuadés que sa force de caractère l'aidera à vaincre cette solitude qui l'entoure depuis le décès de son mari et depuis les départs récents d'un de ses fils, M. l'abbé Jean Papen, et de sa bru, Mme Robert Papen.

L'un des derniers gestes de feu M. Papen fut de demander les services de Mme Sialaris, de Bruxelles, et de Mlle Marguerite Gaudet, de St-Isidore de Bellevue. Mme Sialaris réalise quelques émissions locales, tandis que Marguerite s'occupe de la rédaction des annonces commerciales. Souhaitons la bienvenue aux nouvelles employées de CFNS.

Le concours lancé sur nos ondes par "Canadian Propane" n'a pas remporté jusqu'à présent le succès escompté; mais il n'est pas encore trop tard pour bien faire puisque la date limite du Concours a été fixée au 6 septembre. Nous encourageons fortement les retardataires à se procurer la page spéciale du "Family Herald" du mois d'août, de la colorier et de l'envoyer immédiatement à CFNS.

Lac Marguerite

Bénédiction de la nouvelle église

Le lundi 21 aout, Son Exc. Mgr M. O'Neil, archevêque de Regina, est venu bénir la nouvelle église St-Joseph d'Indian Head. Les RR. PP. MacMahon, curé de la paroisse, et L. Missere, ancien curé, servaient comme diacre et sous-diacre à la messe pontificale.

La magnifique église était remplie à capacité de paroissiens et de personnes venues de l'extérieur. La chorale était sous la direction de M. l'abbé K. Greer, vicaire. M. l'abbé A. Murray, du collège Notre-Dame de Wilcox, donna le sermon de circonstance.

Après la cérémonie religieuse, la foule se rendit à l'hôtel de ville, où un souper froid fut servi par les dames catholiques. Des discours furent prononcés par Mgr O'Neil, M. l'abbé A. Murray, M. Douglas, maire, l'hon. Alvin Hamilton, député, M. MacFarlane, Chevalier de Colomb, le R. P. Missere et M. Beaulieu. Des chants appropriés clôturèrent la fête.

Ça et là

Mmes Louis Douan et Napoléon Gendron sont les arrière-grands-mères d'un fils né à M. et Mme Walter Ayres (Alice Gendron), de Calgary.

Mlle Laurette Gendron est allée prendre soin de ses neveux et nièces, à Calgary, pendant que leur mère était hospitalisée à la naissance d'un enfant.

M. et Mme Robert Longeau sont allés visiter leur mère, Mme Eugénie Larchet, à l'hospice de Wolseley. A leur retour, ils se sont arrêtés chez Mme Emile Souchotte.

M. et Mme Jean Français ont eu la visite de M. et Mme Gérald Faubert et leur fils, de Montmartre, et de leur frère et belle-soeur, M. et Mme Paul Français, et leur famille, de Sintaluta.

Sintaluta

Va-et-vient

Mme Faubert et sa fille, de Regina, étaient en visite chez Mmes Peter Deguère et Hercule Robert.

Mme Hercule Robert était en visite chez son père, M. Gibare, et son fils, Robert, à Regina, en fin de semaine.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de Mme E. Souchotte, de Wolseley, M. et Mme Auguste Ecarnot et leur fils, Renny, de Montmartre, Mme Marcel Longeau et son fils, Gaby, M. et Mme Robert Longeau, de Lac Marguerite, et de Mme Louis Douan, d'Indian Head.

Mme Pat Egan a eu la visite de ses enfants, M. et Mme Bob Kelly, de Regina.

M. et Mme Marcel Français, appartenant pendant 30 ans à l'église St-Joseph d'Indian Head, se sont rendus à la bénédiction de la nouvelle église.



"Le Coin des jeunes"

Bonne année scolaire 1961-62

Chers cousins et cousines.

J'entends, ces jours-ci, les "Ahhhh" de déception et les "Oh" d'enthousiasme de tous mes amis étudiants qui retournent à l'école cette semaine ou la semaine prochaine.

Les plus jeunes, en grande majorité, vous avez hâte de reprendre la petite routine écolière. Vous êtes désireux de retrouver vos amis, de jouer avec eux en récréation. Vous êtes prêts à entrer dans la course pour les premières places aux examens, désireux aussi de jouir des après-midi de dessin ou de bricolage. Et même, au fond, certains d'entre vous sont contents de pouvoir enfin s'exempter du sarclage du jardin, d'autres sont heureuses de se libérer du lavage de vaisselle trois fois par jour. N'est-ce pas que Cousine Josette devine bien?

Mais vous, les grands cousins et cousines qui avez conscience de "vieillir", qui soupçonnez que plus on avance en âge, plus on doit faire d'efforts, vous vous dites peut-être que les études deviennent vraiment un trop lourd fardeau, vous dites à vos parents que vous n'êtes pas faits pour les livres et que le travail, ça rapporte de l'argent . . . **tout de suite.** Allons, mes très chers, cessez d'envisager l'école comme un cimetière où l'on meurt d'ennui, n'allez pas commencer l'année avec un visage d'enterrement.

Holà! vous autres! Gare au découragement. Rappelez-vous que la vie étudiante sourit à ceux qui lui sourient! Regardez la chose de votre meilleur oeil. Pensez à toutes les connaissances que vous acquerrez au cours des prochains dix mois, réfléchissez aux belles amitiés qui naitront durant cette année scolaire, à toutes les discussions dont vous jouirez dans vos mouvements étudiants (J.E.C., Ciné-Club) et à tous les projets que vous mettrez en oeuvre grâce à la Relève, aux organisations sportives de votre milieu. Songez surtout au profit que vous tirerez des demi-heures quotidiennes de catéchisme, alors que vous découvrirez davantage ce qu'est le Christ et les moyens de vivre son exemple et son enseignement. Vous avouerez avec moi que c'est bien la leçon la plus importante, mais vous savez bien qu'ensuite il faut accorder la bonne place dans vos efforts à l'étude de notre belle langue française. J'espère bien que nous pourrons organiser d'autres concours (avec de beaux prix) dans cette page qui est vôtre. Rien ne m'est plus agréable que de relire dans **La Liberté et le Patriote** les compositions que vous avez faites les années passées. Vous y faites preuve d'imagination et de travail consciencieux, le tout à votre gloire et à celle de vos parents et instituteurs. J'ai hâte d'avoir le plaisir de lire vos compositions des prochains mois.

Chers cousins et cousines, dès ce mois de septembre, plongez-vous dans votre travail scolaire et profitez-en au maximum. La profession étudiante est la plus belle, je vous assure. Ne lui faites pas honte. C'est pourquoi j'ose vous dire: "Allez droit votre chemin, sans jamais vous laisser prendre par les pressions de votre milieu (gangs, télévision, fréquentations, esprit de paresse).

A ceux qui ont tout simplement le goût d'étudier, qui retournent à l'école en souriant, je crie avec enthousiasme: "Hourra! Continuez votre beau travail et faites en sorte que professeurs, parents et compagnons de classe soient un cercle de coopération et d'heureuses initiatives!"

Je vous souhaite tous une belle année scolaire 1961-62. Que vos esprits s'ouvrent à toutes les riches lumières de la connaissance et que vos coeurs débordent de persévérance et d'amitié!

COUSINE JOSETTE.

N'abandonnez pas la lecture

La radio, le cinéma, la télévision, les sports, voire la danse sont, pour le livre, des rivaux dont on ne peut nier les attraits, d'autant plus qu'ils ne demandent aucun grand effort intellectuel. Par ailleurs, le livre exige une conquête, un dépassement de soi-même. De là vient peut-être la résistance de certains adolescents à la lecture: le livre les rebute parce qu'il est d'un abord difficile.

D'autres jeunes reprochent souvent au livre, comme pour se trouver des excuses, de coûter trop cher et de prendre trop de temps. Ce sont là des arguments sans valeur: il est maintenant des collections à bon marché (Allez voir chez FIDES!) qui mettent le roman au prix d'une place de cinéma, il est des bibliothèques (Comme celle qu'on ouvrira bientôt au parc Provencher à St-Boniface) qui pratiquent à peu de frais le système de prêt à domicile, il est enfin toujours possible de trouver le quart d'heure nécessaire à la lecture intelligente d'un chapitre . . . car jamais une oeuvre n'a demandé d'être dévorée de suite.

Comprenez-moi bien: je crois à la coexistence pacifique des diverses formes de loisirs, je ne nie pas que le cinéma et la télévision puissent vous apporter un certain enrichissement. Mais j'estime que la lecture ne doit pas être sacrifiée par vous, les jeunes, car son rôle demeure primordial dans la formation et l'épanouissement de la personnalité.

Alors, en ces temps où nous passons de toute évidence de la civilisation du livre à celle de l'image au cinéma et à la télévision, ne soyez pas de ceux qui osent contester la valeur culturelle de la lecture. Celle-ci n'est pas seulement un passe-temps agréable, elle demeure le meilleur moyen de vous ouvrir des perspectives sur votre rôle futur dans la société et de vous amener progressivement à prendre conscience de certains problèmes.

Mais tout cela à certaines conditions. Par exemple que vous ne vous contentiez pas d'appeler "livre" ce qui n'est de fait qu'un recueil de bandes dessinées consacrées à la gloire et aux exploits d'un surhomme, toujours flanqué d'une supervamp. Ou encore de ne lire que la presse du coeur, chère à certains magazines qui constituent la seule nourriture intellectuelle (si l'on peut dire!) de certaines soeurs ainées . . .

Allons, chers jeunes! Au début de cette nouvelle année scolaire, prenez la résolution de considérer le livre comme un merveilleux instrument de culture et ne vous en privez pas. Demandez à vos parents et à vos instituteurs et institutrices de guider, conseiller et faciliter vos premiers pas.

COUSIN JOSE.

On demandait à Bernard Shaw:

— Croyez-vous que celui qui s'est marié un vendredi doit être malheureux toute sa vie?

— Sans doute, j'y crois! Pourquoi le vendredi serait-il un jour exceptionnel?

Préférez-vous lire ou voir la TV?

HAMBOURG — "Que préférez-vous: lire des livres ou regarder la télévision — et pourquoi?" En Allemagne de l'Ouest on a posé cette question à des garçons et filles âgés de 10 à 14 ans. Elle a une signification particulière du fait que, déjà, presque un tiers de la population de la République fédérale allemande est captivée par la télévision: dans cinq ans, ce sera le cas des deux tiers. A la fin de 1961, il y aura déjà entre l'Elbe et le Rhin environ 6 millions d'écrans pour retransmettre les programmes.

Le sondage eut lieu dans des écoles où le thème "télévision" n'avait pas encore été discuté. Il apparut que les garçons étaient manifestement plus attirés par la télévision que les filles. Les retransmissions sportives, les émissions techniques et scientifiques de même que les reportages du monde entier éveillent chez eux un vif intérêt.

La grande majorité se décida pourtant pour la lecture. Douze pour cent seulement des enfants interrogés optèrent pour la télévision. A ce propos, les enfants exprimèrent presque chaque fois l'idée que la lecture d'un livre est plus captivante que ce qui se passe sur l'écran. L'opinion opposée ne fut représentée que dans quelques cas isolés. Les écoliers affirment ceci: "Je peux lire les livres longuement, alors que la télévision ne dure presque chaque fois qu'une demi-heure". La télévision est apparemment pour eux plus orientée vers les épisodes et les informations courtes, alors que le livre représente au contraire un récit complet, principalement sous la forme d'histoires vécues.

Malgré leur préférence pour la lecture, les enfants n'arrivent pas à résister à la fascination de l'écran animé. Ils se sentent toutefois gênés par le fait que la télévision leur offre une image précise, alors que, quand ils lisent, ils peuvent se représenter à leur gré les événements et les personnages. Pour réfléchir et critiquer on a également plus de temps lorsqu'on lit que lorsqu'on regarde des images.

Le fait que les enfants regardent la télévision est déjà devenu un problème pour de nombreux pédagogues allemands. C'est pourquoi ils recherchent les possibilité d'organiser une télévision avec un programme limité et de choix que les enfants pourront voir sans risque. Comme on le constata récemment à un congrès d'éducateurs allemands, la télévision peut porter tort à des enfants encore à l'âge de la croissance et qui passent un temps exagéré devant leur poste.

Pour cette raison, on recommande de ne permettre aux écoliers qu'une heure de télévision par semaine, et cela l'après-midi et non le soir, car la télévision le soir peut causer chez les enfants des troubles du sommeil et des cauchemars. Il est également conseillé de ne jamais asseoir des enfants au-dessous de six ans devant la télévision qui, à elle seule, n'exerce aucune fascination sur les jeunes enfants.

Mais ce sondage montra aussi que, chez les jeunes, l'intérêt pour la télévision augmente avec l'élargissement des connaissances. A 10 ou 12 ans, ils préfèrent encore la lecture, mais à 13 ans apparait un tournant. Dès 14 ans, les livres de jeunesse perdent du terrain et ont au plus un succès égal à celui de la télévision. Et à cet âge, les enfants ne restreignent déjà plus leur curiosité aux émissions qui leur sont réservées.

— Vous avez l'air contrarié, docteur?

— Il y a de quoi: je viens de perdre trois de mes malades.

— Oh! les malheureux! Ils sont morts?

— Non, madame: ils sont guéris!

À LA CONQUÊTE DU MONDE

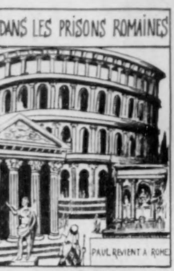
6 - À l'aube des temps nouveaux

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande 3



1. — Paul revint à Rome, sans doute au printemps de l'an 52, à quelle occasion? nous ne le savons pas. Le voici arrivant, frêle silhouette; il longe l'énorme masse du cirque où tant de chrétiens ont expiré sous la dent des lions. Ce sera toujours la honte du paganisme d'avoir aimé le cruel spectacle de la souffrance humaine.



2. — Voici de nouveau Paul prisonnier dans les geôles romaines. Il ne jouit plus comme précédemment d'une demi-liberté. Il sait que c'est là sa dernière étape en ce monde. Paul écrit ses ultimes recommandations et ses adieux. "J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course..."



3. — Un jour la porte de la prison s'ouvre brusquement, un piquet de soldats vient chercher le prisonnier. Entraîné sur la route d'Ostie que bordent les lauriers en fleur, Paul contemple pour la dernière fois ce monde qu'il quittera pour aller rejoindre le Christ dont il a inlassablement porté la parole sur tous les chemins.



4. — Arrivé à l'endroit désigné pour l'exécution de la sentence de mort, le prisonnier est attaché à un billot sur lequel on pose sa tête. Un soldat brandit le glaive, et le martyr dut recevoir dans l'au-delà "la couronne de justice dont le récompenserait le Seigneur, le juste Juge", ainsi que s'exprimait l'Apôtre lui-même en sa dernière épitre.

Le Cinéma — Ma responsabilité

"La meilleure façon de lutter contre le mauvais cinéma, c'est de ne pas manquer les bons films à l'écran."

Signification des cotes morales

A I — **Pour tous:** Films visibles par tous, y compris les enfants.

A II — **Pour adultes et adolescents:** Films qui peuvent être vus sans danger par les spectateurs qui fréquentent ordinairement les salles de cinéma (16 ans et plus).

A III — **Pour adultes:** Films qui ne conviennent qu'aux gens possédant une certaine expérience de la vie et ayant atteint un degré moyen de maturité intellectuelle, morale et spirituelle. Ces films ne conviennent généralement pas aux adolescents.

B — **A déconseiller:** Films ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société. Même les adultes avertis doivent s'abstenir de voir de tels films.

C — **A proscrire:** Films nettement condamnables aux points de vue moral et religieux.

BEN-HUR': Pour adultes et adolescents

Américain. M.G.M. 1959. 220 minutes. Caméra 65. Technicolor. Drame d'aventures réalisé par William Wyler avec Charlton Heston, Jack Hawkins et Stephen Boyd, d'après le roman de Lew Wallace.

Juda Ben-Hur, prince juif pacifique, est injustement envoyé aux galères par un Romain, en même temps que sa mère et sa soeur sont emprisonnées. Après trois années de souffrances, Ben-Hur revient avec le désir de retrouver les siens et de les venger.

William Wyler disposait de moyens financiers et techniques impressionnants pour réaliser un très grand spectacle populaire. Malgré cela, Wyler a le grand mérite de présenter une oeuvre sans mauvais goût ni vulgarité et même une oeuvre qu'il faut voir pour ses nombreuses qualités: histoire intéressante, bonne interprétation des acteurs masculins, équilibre plastique des images, course de chars admirable. Mais il reste des défauts: personnages légèrement artificiels, manque de profondeur dans les sentiments, musique assommante.

Appréciation morale: D'excellentes leçons se dégagent de ce film qui, sans être un film religieux proprement dit, présente la religion chrétienne et son fondateur dans la note voulue. Adultes et adolescents.

* * *

MORGAN THE PIRATE B — Adultes avec réserve

Franco-italien. M.G.M. 1960. 97 minutes. Cinémascope. Technicolor. Film d'aventures réalisé par André De Toth avec Steve Reeves, Valérie Lagrange et Armand Mestral.

Henry Morgan, vendu comme esclave à Panama, est acheté par Dona Onès, la fille du gouverneur espagnol. Surpris à embrasser Inès, Morgan est condamné aux galères, où il fomente une rébellion et s'empare d'un navire. Reconnu comme chef par les galériens libérés, il se joint aux boucaniers de l'île de la Tortue. Il y retrouve Inès, prisonnière des pirates, qu'il libère et renvoie à son père. Avec l'appui des Anglais, Morgan décide de s'emparer de Panama. Il réussit malgré un premier échec et l'abandon des secours britanniques. Il revoit Inès qui lui avoue son amour.

On retrouve magnéfiés dans ce film tous les poncifs des aventures de piraterie. La couleur et le grand écran donnent un certain éclat aux exploits rocambolesques, mais le scénario est d'un infantilisme et d'un simplisme navrants. Seul Armand Mestral réussit à conférer quelque consistance à son personnage.

Appréciation morale: La présentation sympathique d'un pirate, une danse et des costumes osés font réserver ce film aux adultes.

Vient de paraitre

Ecoute, ma mie

"Ecoute, ma mie", c'est le titre d'un livre délicieux, publié par les Editions Fides, à l'usage des jeunes filles. Son auteur est Tante Chantal, une journaliste chevronnée, spécialiste des questions d'éducation et des problèmes des adolescentes.

Il est illustré de magnifiques photographies. Chaque chapitre porte en exergue une pensée d'un philosophe ou d'un grand écrivain et le dernier chapitre, intitulé Poésie, Musique et Beaux-arts, réunit un nombre imposant de poèmes ravissants des meilleurs auteurs.

Ce livre, on pourrait l'appeler le bréviaire de la jeune fille sage qui est en même temps moderne, alerte, cultivée. A peu près tous les points qui intéressent les jeunes filles y sont étudiés avec soin, sans pruderie, sans prêchi-prêcha, mais d'après la saine doctrine et le bon sens.

Ce n'est pas une vieille grondeuse qui parle mais une femme charmante, très élégante, gaie, instruite et qui a élevé plusieurs enfants. Elle a de plus observé un grand nombre d'adolescents, de jeunes gens et de jeunes filles, de douze à vingt-cinq ans, elle a reçu d'eux de nombreuses lettres.

Ce livre pourrait être considéré comme une initiation à la vie dans son sens le plus large. Les mamans pourraient le lire avec profit.

Le style en est vif et harmonieux, la phrase claire, les termes choisis. Un courant de spiritualité court entre les pages qui sont aussi un appel à la culture, pas seulement la culture intellectuelle mais celle qui considère le monde et la nature dans leur entier.

LA BIBLE VOUS PARLE

Qu'il m'appelle, dit le Seigneur, et je lui répondrai! Je le délivrerai pour le couvrir de gloire (Ps 99, 15-16).

Celui qui n'a pas été éprouvé sait peu de choses. (Eccli 34, 10)

Passion et colère abrègent les jours, les soucis font vieillir avant l'heure. (Eccli 30, 24)

Le monde du sport

La ligue professionnelle de hockey de l'Ouest devrait surveiller sa publicité

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Je suppose, chers lecteurs, que vous avez déjà pris connaissance de la publicité faite à la ligue professionnelle de hockey de l'Ouest à Los Angeles, l'équipe nouvellement inscrite dans les cadres de ce circuit. Au cas où vous ne sauriez pas ce qu'on a écrit au sujet du hockey dans le "Times" de Los Angeles, permettez-moi de vous en traduire des extraits. Il s'agit, bien entendu, du travail d'un publiciste plus avide de sensations que de faits.

"Cet automne, on présentera un nouveau sport aux amateurs de Los Angeles, il s'agit du "Murder on the Rocks". Ce sport est aussi connu sous le nom de hockey dans les cercles polis, mais il n'y a pas de manière polie de jouer au hockey . . . Quand on annonce dans les journaux qu'une franchise de hockey est offerte à une ville, immédiatement, le prix des médicaments monte en flèche, et le marché des points de suture est à la hausse . . . On parle de la rudesse du football alors que deux hommes de 250 livres entrent en collision! Au hockey, les hommes se rencontrent à une vitesse de 45 milles à l'heure, ce qui représente un point de collision de 90 milles à l'heure, et si ces joueurs ne portaient pas une armure spéciale, il n'en resterait pas assez pour un enterrement . . . Un joueur de hockey porte un équipement dont la pesanteur totale est de 30 livres . . . les gants sont si lourds qu'il faut être en bonne condition physique, seulement pour les enfiler . . . La rondelle voyage à une vitesse de 90 à 100 milles à l'heure. On a livré la guerre de 1812 avec des projectiles moins rapides. Pour ajouter aux dangers de l'entreprise, on a inventé le "slap shot" qui est généralement dirigé vers le visage d'un adversaire . . . malheur à ceux qui ont alors encore des dents . . . les spectateurs doivent eux-mêmes porter un protecteur, s'ils sont trop près de la glace . . ."

Vous croyez, chers lecteurs, que c'est déjà trop? Rassurez-vous, on ne s'arrête pas en si bon chemin. Le roman continue et nous ne pouvons résister à la tentation d'en citer encore quelques extraits. Remarquez que nous en "coupons". Les points de suspensions indiquent les endroits où nous en avons "sauté des bouts" par respect pour nos lecteurs.

Mais continuons . . .

La matraque

"Quand on ne peut blesser un adversaire avec ses patins ou la rondelle, il y a toujours le bâton de hockey . . . Pouvez-vous imaginer (durant qu'on y est pourquoi pas) ce qui arriverait si Wally Moon cachait un bâton de base-ball près du premier but et s'en servait un bon soir pour en assèner un coup à Frank Robinson? Moon ne jouerait plus au base-ball, et Robinson non plus, bien entendu. Mais au hockey, c'est le contraire qui se produit. Si vous n'employez pas ces tactiques, vous ne jouez pas longtemps. Si vous êtes un gardien de buts, vous pouvez même avoir quelqu'un pour vous remplacer quand on vous envoie "dans le coin" (au banc des punitions). Il est bien entendu qu'on n'aime pas les pertes de sang au hockey. Cela salit la glace. Si vous blessez un adversaire, vous recevez une punition de cinq minutes. Si vous tuez quelqu'un, vous êtes banni du hockey. A moins que vous ne pouviez prouver que vous n'aviez pas l'intention de tuer. C'est difficile à faire quand il y a 10,000 témoins qui vous ont vu."

"La partie est jouée par des durs qui viennent du Canada et du Minnesota . . . ces jeunes ne savent pas qu'il y a un été. Ils croient simplement que la glace est plus molle six semaines par année."

Et c'est à peu près fini. Il y en aurait sans doute plus long à citer, mais à quoi bon. Le ridicule ne tue pas plus aux Etats-Unis que dans notre cher pays, et il ne faut pas prendre trop au sérieux les élucubrations d'un cerveau sans doute suramené. Cependant, nous trouvons que de tels écrits ne font pas honneur au sport le plus populaire en notre pays, et ne font pas honneur non plus aux Canadiens qui ont popularisé ce sport en Amérique du Nord et en Europe.

Les amateurs de hockey de Winnipeg savent sans doute à quoi s'attendent les futurs partisans du club Los Angeles. La saison ne sera pas rose si tous les propriétaires de clubs de hockey adoptent une telle attitude et tentent de "plaire" à leur public en popularisant de telles tactiques.

A qui la faute?

La personne qui a écrit ces lignes n'a probablement pas vu beaucoup de hockey. Ou elle aura simplement suivi la série Chicago-Canadiens, la saison dernière. Cette série a été l'une des plus dégoûtantes dans l'histoire du hockey professionnel et tout le blâme en revient aux dirigeants de la ligue. Ce sont eux qui ont laissé les arbitres tolérer des assauts graves et qui ont ainsi encouragé les joueurs à employer des tactiques déloyables au possible. On n'a pas vu le même jeu dans la série contre Detroit, ce qui prouve quand les autorités veulent mettre un frein au jeu rude, elles en sont capables. Nous espérons que la brutalité ne sera plus à l'honneur dans le hockey professionnel cette année. Un dirigeant d'une ligue d'amateurs nous disait que plus le jeu est brutal dans la ligue Nationale, plus les gens se détournent du hockey professionnel et suivent les circuits amateurs, où on est bien décidé à faire observer les règlements.

Nous espérons que le président de la ligue de l'Ouest va inviter les dirigeants du club Los Angeles à mettre la pédale douce sur le tape à l'oeil publicitaire. Il est bon de vouloir vendre un profit dans lequel on a confiance, mais il est toujours défendu de faire de la fausse représentation. La saison de hockey approche à grands pas. Souhaitons des foules nombreuses aux joutes de la ligue de l'Ouest, mais souhaitons aussi aux spectateurs autre chose que du "Murder on the Rocks".

Le Pape et la gravité des accidents de la route

ROME — La gravité des accidents de la route a été soulignée par le pape Jean XXIII dans l'allocution qu'il a prononcée en recevant en audience, à Castel Gandolfo, les dirigeants et les conducteurs d'un groupe de quarante voitures équipées d'appareils de projection et appelées "cinémobiles". Ces voitures vont parcourir toute l'Italie dans le cadre de la "campagne d'éducation routière". Elles présenteront des films illustrant les règles du code de la route, en vue d'arriver à une circulation plus disciplinée et à une diminution du nombre des accidents.

Le Souverain Pontife a notamment déclaré: "Nous avons devant nous les statistiques impressionnantes des morts et des blessés dans les accidents de la route, qui égalent presque en nombre les désastres des guerres du temps passé. Les développements de la science et de la technique placent l'humanité devant un problème inattendu, qui s'ajoute au grand et terrible problème des inquiétudes humaines actuelles, dont les solutions apparaissent incertaines et menaçantes".

Jean XXIII a ajouté: "Le dépositaire de la doctrine céleste, que le Christ a enseignée aux hommes, se réjouit de tout progrès atteint par la science et la technique. Mais, en même temps, il ne se laisse pas prendre ni troubler par les phosphorescences qui cachent des menaces et des embûches. Le sens de ses responsabilités lui fait dire et proclamer que les devoirs de la vie s'aggravent dans la mesure où l'homme atteint de nouvelles capacités et une nouvelle puissance de faire et d'oser. En ce qui concerne l'usage et l'abus des droits de la route, il y a donc un mystère de vie et de mort qui engage la responsabilité de chaque homme".

Le Pape a conclu en récitant une prière spéciale demandant au Seigneur "d'éloigner tout dommage pouvant être causé aux hommes par les difficultés du voyage, la faiblesse du corps, la vitesse inconsidérée . . ."

Enquête sérieuse

Le monsieur qui pénètre dans le cabinet du médecin a la mine bien fatiguée.

— Docteur, dit-il, je n'ai pu fermer l'oeil de la nuit . . . C'est intolérable.

— Un peu de surmenage, sans doute, et de la neurasthénie. Il faudra . . .

— Je ne suis pas neurasthénique! Si je n'ai pas dormi, c'est . . .

— C'est donc que vous faites abus du thé ou du café . . . Je vais vous . . .

— Je n'en abuse nullement!

— Il est alors nécessaire que je vous auscult e . . .

— Non, ce n'est pas nécessaire! Si je viens vous dire que je n'ai pas dormi, nom d'un chien! c'est parce que vous avez donné, cette nuit . . . un bal qui a duré jusqu'à cinq heures du matin, et que j'habite à l'étage au-dessous!

LA BIBLE VOUS PARLE

Sois indulgent pour les malheureux, ne leur fais pas attendre tes aumônes. (Eccli 29, 8)

Seigneur, avec vous, je suis prêt à marcher et vers la prison et vers la mort. (Lc 22, 33)

Heureux celui dont la faute est remise, le péché effacé: heureux l'homme en qui le Seigneur ne découvre aucun crime, et dont l'âme n'est point trompeuse! (Ps 32, 1-2)

LE PALMARÈS DE CKSB

1.	Par de là	Boz Azzam
2.	A San Christina	Gilles Laflamme
3.	Paname	Dany Dauberson, Annie Cordy
4.	Pour ton amour	Yria Rabenou
5.	Mustafa	Staiffi et ses mustafa
6.	Marieke	Jacques Brel
7.	Dimelo en septembre	Los Machacambos
8.	Windy and Warm	Chet Atkins
9.	Tous unis	Les Petits Chanteurs de Paris
10.	L'absent	Dany Dauberson
11.	Le porte-plume	Marcel Amont
12.	Exodus	Edith Piaf
13.	Ton adieu	Pierre Carrel
14.	Les petites marionnettes	Michel Frenc
15.	Besame Mucho	Denise Filiatrault
16.	Le bleu de l'été	Les compagnons de la chanson
17.	L'Ile des Coeurs	Michèle Richard
18.	Sérénade	Yoland Guérard
19.	How in the World	Orchestre et Choeurs de Don Costa
20.	Un tango cha cha cha	Marino Marini
21.	Les voix du ciel	Katia Valere
22.	Pepito	Rui Mascarenhas
23.	Mon coeur vous dédie sa mélodie	Margot Lefebvre
24.	The Swingin' Kerry Dancers	George Sontag
25.	Retour a Napoli	Gloria Lasso
26.	La Ballade des Baladins	Gilbert Bécaud
27.	Jenny Oh Jenny	John William
28.	Milord	Edith Piaf
29.	Allez savoir pourquoi	Les Scarlets
30.	Marie, Marie	Gilbert Bécaud

Si vous désirez entendre un de ces succès, vous n'avez qu'à compléter le billet suivant et nous l'expédier.

CKSB
St-Boniface, Man.

J'aimerais entendre numéro ...... de votre palmarès au cours de votre programme du matin ☐ de 7 h. 30 à 8 h. 30

du midi ☐ de 12 h. 15 à 12 h. 55

du soir ☐ de 6 h. 15 à 6 h. 45

ou autres "pièces" non indiquées dans cette liste

Nom ....

Adresse ....

Les requêtes détermineront la position des succès la semaine prochaine.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

LES RENDEZ-VOUS DU CHEMIN VERT

par Claude ROZELLE

NUMERO 19

— Ce n'est pas uniquement cela, papa . . . Je ne voudrais pas te faire de peine, mais ta grande affection me pesait, il y des moments où j'aurais voulu pouvoir m'en libérer . . . Je ne sais pas comment t'expliquer . . . J'avais comme un grand besoin de respirer un autre air, de voir plus grand, plus large . . . Les soins assidus dont tu avais entouré mon enfance étouffaient la jeune fille que j'étais devenue . . .

Il s'excusa presque humblement.

— C'est vrai, je n'ai pas vu que tu grandissais!

Xavière l'embrassa avec tendresse.

— Si je te dis tout cela, c'est pour t'expliquer ma résistance, et aussi pour que tu souffres moins de ce que j'ai cherché à aimer ailleurs, et autrement . . .

Il lui rendit son baiser.

— Xavière! Ma petite fille!

Leur conversation ne continua pas car la porte d'entrée claqua.

— Quelqu'un vient! Ce doit être Philippe!

Le jeune homme entra en effet dans la pièce . . . Il avait l'air presque joyeux et s'exclama:

— Une bonne nouvelle, oncle Gabriel!

— Quoi donc?

— Regarde ce que la soeur de Fabien a trouvé aujourd'hui à la tombée de la nuit dans son champ de pommes de terre!

Tout en parlant il sortit un pistolet d'un papier, et le déposa sur la table avec précaution.

— C'est un automatique en assez mauvais état, ma foi, car il a dû passer plusieurs jours dehors.

Très émue, Xavière demanda:

— Un pistolet? A quel endroit?

— Sur le terrain que Fabien possède le long de la voie du chemin de fer, près de Villebois, un peu avant l'entrée du tunnel.

— Le meurtrier a donc effectivement lancé son arme par la fenêtre ouverte, une fois son crime accompli! Cela correspond à ce qu'a déclaré M. Gillard . . . "Jeté aussi loin que possible, à 800 mètres du tunnel" . . .

Philippe parut décontenancé.

— Tu ne vas pas nous annoncer qu'il a aussi dit la vérité en ce qui te concerne?

— Non! Rassure-toi! Je suis étrangère à tout ceci, je te le jure! Mais cela signifie qu'acteur ou non de la sinistre scène, il est parfaitement au courant de ce qui s'est passé!

Le jeune homme serra les poings.

— Le misérable! Dire qu'il s'est joué d'un coeur de jeune fille et qu'il a essayé de la faire prendre pour une criminelle!

Elle regarda tristement son cousin.

— Je souffre assez Philippe! N'enfonce pas le couteau dans la plaie!

Gabriel s'avança.

— Fais voir ce pistolet!

— Le voici.

Le chef de gare poussa une exclamation étouffée.

— Par exemple! Je connais cette arme! Elle appartenait autrefois à François Gillard le garde-chasse! Nous étions alors de bons copains! Elle possède même un signe particulier . . . Deux coups de lime parallèles tracés sur le chargeur! Tiens! Les voilà!

— En effet! Tu es sûr de ne pas de tromper, oncle Gabriel?

— Parbleu! J'étais alors jeune marié. J'avais peut-être bien trente ans! François et moi nous avions été au régiment ensemble, mais nos caractères s'accordaient mal. Il était autoritaire, méchant, parfois cruel. Nous tirions souvent à la cible avec cette arme pour nous amuser et mesurer notre adresse. Mais lui avait inventé un jeu plus riche d'imprévu!

— Leque!?

— Il attirait les moineaux en leur jetant des miettes de pain, et, lorsqu'il les jugeait assez nombreux, il tirait dans le tas avec un gros rire démoniaque!

Xavière fit un geste d'indignation.

— Quelle horreur!

— Tu l'as dit! A cause de cela je me suis brouillé avec lui, et j'ai haï sa fourberie et son cynisme!

Philippe lança:

— Le fils a de qui tenir!

— Hélas! Bon chien chasse de race!

— Et c'est François qui a creusé ces deux traits sur le métal?

— Oui il y a de cela vingt ans!

Gabriel passa ses doigts sur le pistolet.

— Tu le vois! Les marques sont anciennes! C'est un Browning de qualité. Il craignait qu'on ne le lui dérobât!

Le visage du jeune homme s'éclaira.

— Tu te rends compte, oncle Gabriel, à quel point cette arme va nous servir pour confondre l'accusateur de Xavière!

— Oui! Et mon coeur en tressaille de joie!

Silencieusement, la jeune fille s'appuya à la table.

— Cruel et cynique comme son père! Voilà ce qu'est le vaurien qui a fait souffrir ma fille! poursuivit Gabriel tremblant de colère. Il paiera les larmes qu'il a fait couler!

Xavière murmura, comme si elle avait voulu encore espérer:

— Rien ne dit qu'il est coupable!

Le chef de gare s'emporta contre sa fille.

— Tu le défends après tout que qu'il t'a fait? Mais moi, je ne demande qu'une chose, le voir se trainer à mes pieds, menottes aux mains, implorant un pardon que je n'aurai garde de lui accorder!

Elle baissa la tête.

— Puisqu'il s'est joué de toi, qu'il en supporte les conséquences, et s'il a commis un crime, qu'il l'expie!

Philippe leva les yeux sur son oncle.

— Que faisons-nous oncle Gabriel?

— Parbleu! Prévenir la police!

— Il n'est pas loin de minuit! Le commissaire Vallon a dû rentrer directement chez lui!

— Tu as raison! Pourtant, il faut le mettre au courant le plus tôt possible, la chose en vaut la peine! Il y a une permanence à la Police judiciaire, on peut lui faire transmettre un message!

— D'accord! D'ailleurs, rien ne dit qu'il ne passera pas par le siège avant d'aller se coucher!

Philippe se dirigea vers le téléphone et forma un numéro. Xavière s'était accoudée à la table, pâle et pensive. Elle semblait tout à coup indifférente à ce qui se passait, comme résignée d'avance à ce qui allait arriver. Que pouvait-elle encore pour ce garçon qui l'avait odieusement bafouée et qu'elle s'obstinait malgré tout à défendre contre une terrible accusation . . . Au fond, elle se refusait toujours à le croire coupable, mais elle sentait qu'elle ne pouvait plus rien pour lui.

La voix de Philippe la ramena à la réalité.

— Allo! Allo! Police judiciaire? Le commissaire Vallon est-il déjà arrivé? . . . Il a téléphoné qu'il ne passerait pas? . . . Dans ce cas, pouvez-vous lui communiquer un message? . . . Oui! très important! . . . De la part de M. Zurfau, chef de gare . . . En effet . . . Le crime du train-navette . . . On vient de découvrir le pistolet dont s'est servi le meurtrier . . . C'est cela même . . . Toute la question change d'aspect . . .

Gabriel fit signe qu'il voulait l'appareil.

— Ne quittez pas! Je vous passe M. Zurfau! dit Philippe.

Le chef de gare prit la place de son neveu. Son visage était déjà transformé. Un espoir nouveau brillait dans ses yeux: celui de voir bientôt confondre le méprisable personnage qui avait osé, tout d'abord, se moquer de sa fille, puis la rendre responsable d'un crime affreux . . . Avec quelle joie il apporterait la preuve de son indignité!

Sa voix résonna dans la pièce, claire, presque joyeuse.

— Allo! Allo! Ici Gabriel Zurfau . . . Le commissaire Vallon pourrait-il se rendre chez moi demain matin entre 10 heures et midi? Oui! Je serai libre! . . . A cette heure-là la navette ne fonctionne pas! . . . Si la découverte de l'arme amènera du nouveau? . . . Je pense bien! . . . Autant dire que nous tenons la clé du mystère! . . . Vous avertissez immédiatement le commissaire? . . . C'est bon! . . . Je vous remercie!

Gabriel raccrocha l'appareil . . . l'air satisfait. Ses yeux se posèrent sur Xavière et il fut frappé par son visage décomposé.

— Il faut aller te coucher, ma petite fille! dit-il avec bonté.

Sans répondre, celle-ci se leva comme une automate et se dirigea vers sa chambre. La porte se referma sur elle.

Gabriel eut un geste douloureux.

Pour la première fois, Xavière se retirait sans lui avoir donné le traditionnel baiser du soir! Pourquoi cela?

Etait-ce la honte d'avoir été mêlée à ce drame qui l'avait empêchée de le faire? Pourtant, tout à l'heure, avant l'arrivée de Philippe, elle avait embrassé son père tendrement . . . Lui en voulait-elle parce qu'il s'était réjoui de la découverte du pistolet qui allait, selon lui, servir à démasquer le meurtrier? . . . Alors? c'était donc qu'elle aimait encore ce voyou?

Les traits de Gabriel se contractèrent.

Philippe comprit sa détresse et voulut l'apaiser.

— Il faut lui pardonner, oncle Gabriel! dit-il d'une voix lasse . . . Elle doit être si fatiguée! . . .

CHAPITRE XIII

La nuit fut pénible pour tous.

Le commissaire Vallon lui-même était rentré chez lui exténué. Le dernier interrogatoire avait aiguisé ses nerfs et il se sentait de mauvaise humeur. Jamais le flair qu'on se plaisait à lui attribuer n'avait été mis à une si rude épreuve . . . Il aurait parié qu'Hubert Gillard était coupable, et pourtant, celui-ci avait une facilité pour se dérober et lui glisser entre les doigts qui le déconcertait, lui, le policier habitué à tous les genres de ruse . . .

Il ôta ses chaussures et mit ses pantoufles. Un locataire grincheux, qui habitait l'étage au-dessous, s'était plaint de ses rentrées tardives et du bruit de ses pas, et le propriétaire lui avait transmis la réclamation, en la déclarant justifiée. Il ne voulait pas se mettre dans son tort.

Depuis que son fils n'était plus là, il occupait seul, cet appartement de trois pièces où il avait autrefois connu le bonheur, et c'était toujours pour lui un moment désagréable d'y revenir après une journée de travail, et de n'y trouver que le silence et la solitude. Il lui fallait alors chauffer rapidement un café ou se fabriquer un casse-croûte avec ce qui restait dans le garde-manger de la cuisine et il maugréait contre le sort.

Plus d'une fois, il avait pensé à se remarier afin de se reconstituer un foyer, mais l'amour de sa liberté l'avait empêché de courir ce risque. Il aimait mieux prendre ses repas au restaurant que de voir critiquer à la maison des manies ou des habitudes qui commençaient à lui devenir chères.

— Pour ce soir, j'irai directement au lit! fit-il en bâillant. Je tombe de sommeil!

Il sortit son pyjama de dessous l'édredon et continua:

— Cette jeune Xavière, tout de même! S'éprendre d'un voyou pareil! Où l'amour va-t-il se nicher? Il me semble que si j'avais été femme, je me serais méfié de ce regard fuyant et de ces lèvres narquoises. Mais voilà, le chenapan est beau garçon, ses manières sont policées et sa silhouette élégante, il n'en faut pas plus pour faire la conquête d'un coeur de vingt ans! . . . La pauvre petite a fait une dure expérience! La voici à jamais guérie des enjôleurs . . . A moins que le cousin . . .

(à suivre)

— No 312 —

HORIZONTALEMENT

1—Certainement.
2—D'un verbe gai. — Avec oui, donne plus de force à l'affirmation. — Mit au fait d'une science.
3—Extrait concentré. — Royaume de l'Asie méridionale.
4—Ce qui entoure.
5—Très petite île. — La plus grande des Moluques.
6—Qui fatigue. — Petit âne.
7—Note. — De la gamme. — Bois endommagé par le feu.
8—Sauce à l'ail. — Note de musique.
9—Pelleterie blanche et fine. — Fils de Noé.
10—Un et un. — Note. — Dynamite. — Règle double.
11—Roue à gorge de poulie. — Petit rat.
12—Action de prendre racine.

VERTICALEMENT

1—Qui a rapport au préciput.
2—Petit oiseau. — Néant.
3—Est à lui. — Avant-midi. — A rien.
4—Déterminer la nature de.
5—Telle quantité. — Petite pelote à jouer.
6—Sym. du cuivre. — Mesure chinoise. — D'un verbe gai.
7—Qui est encore intacte. — L'an dernier.
8—Dans. — Voyelles. — Joint avec les dents.
9—Plaçai. — Foyer domestique. — Réunion de sons (renversé).
10—Etendons. — Venu au monde.
11—Dit qu'une chose n'est pas. — Petite rivière de France.
12—Rencontre de deux trains.

SOLUTION DU PROBLEME No 311

■ Horizontalement: 1. Réjouissance; 2. Epervier — Out; 3. Hâtée — Ridera; 4. At — Mitan — Let; 5. Beauté — Ac — Ti; 6. Irisé — Egouts; 7. Alarmée; 8. Insister; 9. Tien — Prie; 10. Ecliptique; 11. Relouée — Et; 12. En — Peux.

■ Verticalement: 1. Réhabilitera; 2. Epater — Nice; 3. Jet — Aisselle; 4. Orémus — Inion; 5. Uvéite — Pu; 6. Il — Té — At — Têt; 7. Sera — Elégie; 8. Srinagar; 9. Cor — Puce; 10. Noël — Umbre; 11. Curette — En; 12. Etatisèrent.

La vie commence à la rentrée

Septembre, dans toute sa gloire sonne, pour les enfants, le moment de la reprise des classes. C'est pour les tout petits quelque chose comme une entrée dans la vie. La première étape vers l'instruction, clé de l'avenir.

Ils ont passé de bonnes vacances, bu du soleil par tous les pores. Ils sont enfin prêts à commencer ou (pour les plus grands) à recommencer. N'allez surtout pas commettre l'erreur



de leur présenter l'école comme une punition, comme quelque chose de bien pratique pour se débarrasser d'eux, même et surtout si, pendant les mois de congé, ils ont été un peu "tannants".

L'école n'est pas une gehenne. On n'y met pas les enfants pour les punir, mais bien pour leur donner cette instruction qui devient, de nos jours, de plus en plus indispensable.

Et puis, aidez-les. Ne les obligez pas, au retour de la classe, à faire trente-six commissions, à prendre soin du bébé, à faire la vaiselle. L'enfant qui revient de l'école a fait sa journée. Il lui faut un petit repos, un bon goûter, puis, du temps et de la tranquillité pour faire ses devoirs.

Moyennant quoi, à la fin du premier mois scolaire, son bulletin sera satisfaisant.

Oh! bien sûr, c'est un événement, pour le tout petit, le jour où, pour la première fois, il franchit les portes de l'école. Il n'est pas sûr, s'il a le coeur serré, que sa maman ne l'a pas plus que lui. Quand on pense qu'hier encore c'était le bébé et que le voici maintenant, grand garçon, grande fille, sac au dos, fier de ses habits neufs et de ses accessoires dont il ne sait pas nécessairement se servir mais qu'il considère comme un trésor.

Et puis, c'est si adorablement naïf, un petit qui entre en classe.

Témoin cette petite fille (l'anecdote est parfaitement authentique) qui à la veille d'aller en classe pour la première fois disait à sa mère, en levant vers elle ses beaux yeux noisette:

— Mais enfin, maman, qu'est-ce que je vais bien pouvoir aller faire à l'école . . . Je ne sais pas lire! . . .

Il n'en fallait pas plus pour amener un sourire sur le visage de la maman qui, malgré elle, sentait de petites larmes lui piquer les paupières.

Bien sûr, les parents le savent, eux, qui la vie commence à la rentrée. Il le faut bien. Surtout chez nous, pays d'avenir où on n'a PLUS le droit de priver les jeunes d'instruction. De plus en plus, le travail se spécialise et se place facilement celui qui peut montrer de réelles capacités.

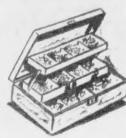
Tant de souci pour un tout petit qui entre en classe pour la première fois, direz-vous? Nous savons bien, nous, les mamans, que le temps galope, va presque à la vitesse du son et que le bambin d'aujourd'hui sera bien vite un petit jeune homme, une jolie jeune fille . . . C'est notre devoir, de penser, pour lui, à SON demain.

Allons, soyez forte. Ne pleurez pas. Confiez le petit frère à la grande soeur. C'est pour elle une responsabilité dont elle comprend toute la valeur.

Faites en sorte que vos enfants aiment l'école. C'est un signe infaillible qu'ils aimeront le travail. Tout leur avenir en dépend . . . Il est entre vos mains.

Odette OLIGNY.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

SEPTEMBRE

Il y a des mois dans l'année, qui ont une resonnance,
une signification toute spéciale, toute particulière:
Septembre est du nombre.

Combien est lourd le coeur d'une maman,
Qui voit pour la première fois,
Partir son enfant pour l'école.

Partir pour l'école, c'est une séparation nécessaire,
Même si l'on sait que pour un garçon,
C'est partir pour la vie . . .

Mamans, ne laissez rien voir, ou deviner à vos petits:
Restez calmes et sereines, afin que votre enfants parte,
avec enthousiasme, et qu'il croie normal, se joindre à des petits camarades.

Vos enfants vont à l'école pour s'instruire, c'est vrai,
mais les premiers contacts, en formant leur coeur, leur âme,
leur intelligence, les prépareront royalement et fermement à la vie.

☆ ☆ ☆

La jeune femme. — Léo est tellement négligé. Son veston n'a plus qu'un bouton.

La tante sévère. C'est peut-être parce qu'ils n'ont pas été bien cousus.

La jeune femme. — C'est justement ça, ma tante. Je lui disais encore ce matin qu'il coud terriblement mal . . .

Pour que la viande reste juteuse, la tourner dans la poêle avec des pinces plutôt qu'avec une fourchette.

Peindre vos armoires à linge en bleu aidera à conserver les toiles blanches.

Nul n'a tant besoin d'un sourire que celui qui ne peut en donner aux autres: Sourions donc; C'EST SI FACILE . . .

Pierre AUTRY.

Pour faire tenir une vis à bois dans du plâtre, creusez un trou un peu plus grand que la vis et insérez une cheville de bois. Percez un trou dans la cheville et insérez la vis.

— Dites-moi, mademoiselle Lili, ce que vous savez sur le Jura.

— Jura . . . Jura . . . ? . . . Oui, le Jura . . .

— Ah, j'y suis, jura mais un peu tard qu'on ne le prendrait plus.

Pour conserver souple le cuir des chaussures, des sacs de voyage, des meubles, etc., frottez-le vivement avec de l'huile de ricin.

Ajoutez un peu de jus de citron à l'eau quand vous faites pocher du poisson; vous éliminerez les odeurs désagréables.

Saviez-vous que la première messe célébrée en Nouvelle-France le fut par le Père Denis Jamay, le 24 juin 1615.

Si vous usez vos bas aux talons, mettez un peu de parafine sur la doublure de vos souliers, vis-à-vis le talon, ce qui adoucira le frottement du bas sur le soulier.

— Petit, cours à l'auberge dire à ton père que j'arrive avec une nombreuse société et que je retiens toutes les tables.

— Toute l'étable! Combien donc que vous êtes de bêtes?



La Section des consommateurs suggère ce dessert sain, exquis et facile à préparer. Pêches pelées, tranchées et macérées environ une heure dans un mélange de miel et de jus d'orange rehaussé de gingembre confit, taillé en filets. Et voilà les pêches à "la persané". Voudra-t-on les essayer?

Cuisinez-vous à la française?

Les plus grands chefs cuisiniers semblent prendre plaisir à attiser notre curiosité tout en aiguisant notre appétit. Sans vous être proprement spécialisées en économie ménagere, il vous arrivera sans doute d'avoir à expliquer le sens de certains mets étrangers.

C'est pourquoi nous avons pensé qu'il vous serait utile de vous offrir quelques définitions de certains termes utilisés dans la cuisine française, de par le monde.

Assiette anglaise: assiette de viandes froides, généralement du rosbif (saignant), du jambon et de la langue.

Ballotine: petite galantine roulée, composée de canard ou de poulet et de farce.

Bavaroise: dessert à la crème et aux fruits.

Béarnaise: sauce à l'oeuf et au beurre fondu, relevée de fines herbes.

Béchamel: la sauce blanche préférée des connaisseurs. Particulièrement recommandée servie avec le poisson.

Bigarde: sauce à l'orange.

Blanquette de veau: ragoût de veau dans une sauce blanche crémeuse.

Bombe: savoureuse glace moulée.

Chausson: sorte de pâte feuilletée fourrée de compote, de foie gras, etc.

Crécy: soupes ou garnitures aux carottes.

Crème Chantilly: crème fouettée.

Crème renversée: flan au caramel.

Madeleine: gâteau léger de forme ronde.

Mignonnette: poivre concassé en gros grains.

VOTRE BEAUTÉ

De nombreuses jeunes filles soignent leur peau, leurs cheveux, leurs dents et leurs mains mais elles ne se rendent pas compte que leurs coudes sont affreux. Et l'été est la saison des manches courtes et des bras nus, ce qui rend les coudes très apparents. Avez-vous regardé vos coudes dans un miroir, récemment? Peut-être sont-ils rudes et rugueux et présentent-ils une vilaine couleur grisâtre. Dans ce cas, voici ce qu'il faut faire pour corriger ce défaut.

Prenez de l'eau tiède, assez chaude même, un bon savon et une brosse à ongles un peu rude. Enduisez de savon et brossez et rebrossez avec énergie. Ensuite, après les aboir asséchés, frottez vos coudes à l'aide d'une pierre ponce ou encore d'un de ces produits un peu rudes qui servent à détacher les mains.

Ensuite, à l'aide d'une bonne crème un peu grasse, massez vos coudes longuement et laissez une couche assez épaisse de crème que vous garderez au moins une demi-heure. Répétez le traitement, environ deux fois par semaine. Et, chaque fois que vous vous lavez les mains, enduisez vos coudes de bonne lotion pour les mains. En peu de temps, vos coudes seront doux et lisses, tout comme vos jolies mains.



Q. — J'ai reçu récemment une invitation a un mariage qui doit avoir lieu prochainement. Or je connais à peine les futurs mariés et leurs familles me sont complètement étrangères. Suis-je tenu d'envoyer un cadeau à ces personnes qui me sont absolument indifférentes? Pourquoi les gens cherchent-ils tellement les cadeaux? — MERCI.

R. — Vous n'êtes aucunement tenu d'envoyer un cadeau. Adressez tout simplement vos voeux à ce couple en exprimant poliment vos regrets de ne pas pouvoir assister à leur mariage. De nos jours, il y a une coutume déplorable qui se répand un peu partout: on envoie des invitations et des faire-part à tous et à chacun afin de faire une plus grosse noce ou d'accumuler plus de cadeaux que les voisins, les parents ou les amis. Je trouve cette habitude honteuse et tout à fait mercenaire. Si ceux qui deviennent les victimes des gens rapaces refusaient de se prêter à de tels manèges, peut-être arriverait-on à les faire cesser. Les remarques que j'ai faites au sujet des invitations de mariage s'appliquent aussi à celles pour les "showers". C'est un sens déformé des valeurs véritables qui conduit aux abus dont on est témoin.

* * *

Q. — Vous parlez souvent de la politesse et de personnes bien élevées, mais je ne sais pas où je pourrais me procurer des livres ou des renseignements qui me permettraient d'acquérir au moins les notions nécessaires pour devenir une personne distinguée. Pourriez-vous me dire comment faire? Merci.
IGNORANTE.

R. — Je crois que vous vous ignorez, ou que vous vous connaissez mal, car votre lettre révèle que vous possédez déjà la distinction. A mon avis cette qualité est innée et ne s'acquiert pas. On peut certainement acquérir l'habitude du monde et des règles de l'étiquette, mais ce quelque chose de tout à fait spécial qu'est la distinction se révèle très jeune chez l'enfant. La politesse, elle, est une qualité qui découle de la charité. Une personne qui traite vraiment les autres comme elle veut être traitée elle-même possède la seule base réelle de toute politesse. Quant aux règles qui la gouverne et à celles de l'étiquette, elles varient beaucoup selon les pays et même selon les régions où l'on vit. Si vous n'avez pas l'habitude du monde, procurez-vous chez un libraire un manuel d'étiquette. Il y en a d'excellents sur le marché, mais choisissez-en un dont les règles s'appliquent surtout à notre pays ou tout au moins à l'Amérique, car même si certains principes généraux sont les mêmes à peu près partout, il y a des différences d'interprétation assez considérables. Ne vous faites pas un grave problème à ce sujet. Soyez naturelle et bonne, puis en sortant un peu et en observant, vous verrez que bientôt, vous vous sentirez à l'aise partout.

* * *

Q. — Que pensez-vous des mères de famille, qui non seulement permettent à leurs filles, petites et grandes de porter des shorts, mais ont l'audace de le faire elles-mêmes? Je trouve cela scandaleux. — VIEUX JEU.

R. — Certaines femmes, même si elles sont mères de famille pratiquent le tennis ou passe l'été à la plage. Je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'elles portent des shorts dans certaines occasions. Il faut que j'ajoute que, comme vous, je déplore le port de ces culottes courtes à la ville et un peu partout. Aussi, il y a une distinction à faire entre les shorts de Jamaïque ou des Bermudes qui sont très convenables en temps et lieux, et ceux qu'on appelle "shorts shorts" qui sont franchement à défendre à toute femme chrétienne. Quel que soit l'endroit ou le genre de sport qu'elles pratiquent ou le travail qu'elles font, celles-ci ont le devoir de se vêtir décemment. Les mères doivent d'abord donner l'exemple à leurs filles, puis, doivent leur faire comprendre le bon sens.

* * *

Q. — Ma mère part sous peu pour un long voyage et mes frères et soeurs et moi aimerions lui offrir quelque chose d'utile en cadeau. Nous sommes jeunes. Je suis l'aînée et j'ai 13 ans. Nous ne disposons pas d'un gros montant, mais nous aimerions acheter un objet utile et agréable. Croyez-vous qu'un bon porte-monnaie (wallet) conviendrait, ou un joli sac à cosmétiques doublé de plastique? Merci. — AINEE.

R. L'un ou l'autre de ces cadeaux ferait plaisir à votre maman et je vous félicite tous de votre belle initiative. Vous pouvez sans doute faire une petite enquête et savoir lequel des deux elle préférerait.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Quand vont-ils devenir des hommes de gros bon sens

par le Dr Adrien Plouffe

La grosse automobile filait à une allure vertigineuse. Un chauffeur de grande classe, un chauffeur aux nerfs d'acier était au volant. Son compagnon lui demandait de ne pas aller si vite. L'autre haussait les épaules. Tout à coup un pneu avant éclate et le bolide oblique à gauche, coupe un poteau, enfonce une clôture et s'arrête au milieu d'un champ.

Le chauffeur avait été tué sur le coup. Son compagnon énervé passait son temps à crier: "Pas si vite, vieux, pas si vite!"

Ceux qui avaient vu passer l'auto estimaient que la voiture filait à plus de 80 milles à l'heure. L'enquête leur donna raison, car elle révéla que l'aiguille du compteur s'était bloquée à 87 milles!

Le survivant passa deux ans à l'asile. Tout ce qu'on pu tirer de lui, ce sont les paroles qu'il disait: "Pas si vite, vieux, pas si vite."

Vitesse exagérée, un mort, un fou de plus à l'asile et deux familles en deuil! C'est gai!

La vitesse! déesse à laquelle sacrifient tant d'hommes, déesse qui cause chaque année plusieurs milliers de décès et encore plus de blessés, aux Etats-Unis et au Canada!

Est-ce qu'on ne devrait pas se rendre compte du danger que comporte la vitesse? Un pneu peut éclater, la direction peut se briser, on peut rater un tournant, les freins peuvent cesser de fonctionner, **autant de cas où la vitesse peut devenir la cause qui scelle notre destin en vingt secondes!**

Sans la vitesse, il n'y aurait presque plus d'accidents mortels aux passages à niveau.

Sans la vitesse, on n'aurait pas la manie de doubler toutes les autos qui sont devant nous.

Sans la vitesse, on ne commettrait plus d'imprudences parfois meurtrières.

Sans la vitesse, les fins de semaine seraient moins sanglantes!

Tout ce qui précède est si vrai qu'à l'heure actuelle on calcule d'avance qu'une longue fin de semaine fera tant de victimes!

Hélas, on a beau multiplier les avertissements, les amateurs de vitesse sont les rois de la route. **De pauvres rois qui oublient le caractère éphémère de leur royauté!**

Quand donc messieurs les chauffeurs vont-ils comprendre que la vitesse exagérée égale conduite dangereuse, et que conduite dangereuse égale morts et blessés?

Quand donc le gros bon sens, la prudence, la prévoyance et le respect de la vie vont-ils l'emporter sur l'insouciance, l'inconscience, j'm'en-foutisme et la bêtise, oui, quand donc?

Augmentation de la population et problème de son alimentation

ROME — "L'Osservatore Romano" a publié un résumé de l'enquête des Nations Unies sur l'augmentation de la population dans le monde, soulignant la conclusion à laquelle arrive cette enquête, à savoir que la faim qui frappe et ravage des régions entières et provoque la mort de milliers et de milliers de personnes n'est pas une conséquence du surpeuplement, mais découle d'une sous-production anormale.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajoutez 25c pour un numéro de boîte.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 48—No 21

FISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre FISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 185, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

DAME RESPONSABLE accepterait différents genres de travail, ou gardienne d'enfants pour demi-journée. S'adresser à Caterina S., 802, rue Main, appt. 4. 20-234-21P.

GARDERAIT CHEZ MOI enfants d'âge scolaire ou autre pendant que mère travaille. Signaler: CHapel 7-8667. 21-245-T.F.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT — Jeune fille pour aider à la maison et prendre soin des enfants. Plein temps, bon salaire. S'adresser à Boîte 90, Elie, ou appeler Elie 30, R3. 21-241-21C.

MATERIEL MUSICAL POUR ECOLES — Chants et disques français (commandes par poste). Centre de Musique, 241, Rideau, Ottawa. 21-246-24C.

ON DEMANDE — Fournaise à l'huile complète en bonne condition. Ecrire à Boîte postale 93, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. 21-243-21P.

ON DEMANDE — Petite maison: 2 chambres à coucher ou duplex dans St-Boniface. Signaler: VErnon 2-1377, WHitehall 2-8645, le jour. 21-257-21C.

BELLE OCCASION

Pour homme marié sincère et honnête, âgé de 25-65 ans, possédant auto, d'obtenir excellente situation dans une des organisations les plus florissantes du Canada. Grâce à de récentes promotions, une position permanente et digne est offerte au Département des conseillers familiaux du Garden of Holy Sepulcre Ltd. Très bon salaire, plans de pension, d'assurance et de participation aux profits. S'adresser à 707, édifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg 2. 18-176-21C.

ENCAN LE 16 SEPTEMBRE A 1 HEURE — Machineries, animaux et foin. Une demi-section de terre sera vendue à 2 h. 2½ milles au nord de Rathwell. Chemin de gravier. M. Ernest Deurbrouck, Rathwell, Man. 21-240-21P.

TAPIS, DIVANS, FAUTEUILS nettoyés à neuf. Aussi capitonnage et réparation de "chesterfields" et fauteuils. Plus bas prix de la ville. Clients du dehors bienvenus. Pour estimation gratuite, appeler American Carpet & Upholstery Cleaners, JUstice 6-7353. 13-56-T.F

A LOUER — St-Boniface, 180 avenue Provencher. Place d'affaires dans immeuble moderne. Central. Signaler: GRover 5-4738 ou SPruce 2-9610. 11-6-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. Pour personne âgée. Bien confortable en hiver. Libre: 15 août. Signaler: CHapel 7-8689. 17-156-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Pour jeune fille. Poêle et réfrigérateur fournis. Près autobus. Signaler: CHapel 7-6856. 11-153-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. 2e étage. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-4919. 18-188-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis 2 pièces au sous-sol. Salle de bain privée. Poêle. Libre immédiatement. Appeler CEdar 3-6680. 19-216-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 379, rue Deschambault. Logis non meublé: 3 pièces. Très propre. Privé. Idéal pour 2 demoiselles ou jeune couple. $55. Possession: 15 septembre. Signaler: CEdar 3-5182. 18,183-T.F

A LOUER — Norwood. Chambre meublée pour homme. Près des rues Taché et Marion. Appeler, après 5 h., CEdar 3-4526. 19-213-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 314, avenue Hamel. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Peut être visité après 5 h. 20-235-T.F.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Libre immédiatement. Facilités de cuisine. Signaler: CEdar 3-1768. 17-171-21C.

A LOUER — St-Boniface, 216, rue Notre-Dame. Logis meublé: 2 pièces. Pour couple âgé. Signaler: CEdar 3-1656. 20-227-T.F.

A LOUER — St-Boniface, près basilique. Chambre meublée avec évier. Signaler: WHitehall 3-5304. 21-239-21C.

A LOUER — St-Boniface, 240, rue Cathédrale. Chambres meublées. Possession immédiate. Signaler: CEdar 3-6192. 20-226-21C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Beau logis non meublé: 3 pièces. Autre chambre meublée. Près autobus. Garage. Signaler: CEdar 3-5268. 21-251-23C.

A LOUER — St-Boniface. 2 pièces meublées. Facilités de cuisine. Evier et réfrigérateur. Entrée privée. Libre: 1er septembre. Signaler: CEdar 3-4546. 21-253-23C.

A LOUER — 235, rue Eugénie. Logis: 2 pièces, 1er étage. Entrée privée. Poêle fourni. Signaler: CEdar 3-2230. 21-255-21C.

A LOUER — St-Eustache. Logis privé 2 pièces. Non meublé. Chauffage automatique: huile au soubassement. Conviendrait à couple âgé ou célibataire. Bonnes références. S'adresser à Mme Eva Lachance, St-Eustache, Man. Téléphone: Elie 308-2. 21-247-21P.

A VENDRE — Bicyclettes et tricycles; complets ou pièces de rechange, roues, montures, etc. S'adresser à 251, rue Bertrand. Téléphone: WHitehall 3-2766. 20-220-22C.

A VENDRE — Brûleur à l'huile automatique. Avec contrôles et réservoir de 200 gallons. $100. S'adresser à 555, rue Des Meurons, téléphone: CEdar 3-5182. 19-197-T.F.

A VENDRE — Formules de reçus bilingues. Livrets de 25 reçus: 15c. Livrets de 50 reçus: 25c (Ajouter 5c pour frais de poste). Prix spéciaux pour commandes de 10 livres ou plus. S'adresser à Boîte 422, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 26-422-T.F

Maison à vendre

Au centre de St-Boniface. Près écoles, collège, basilique et autobus. 7 pièces, plus salle de jeu au soubassement. Chauffage à l'huile. Chauffe-eau au gaz. Lot: 40 pieds, bien ombragé. Rue résidentielle tranquille. Possession immédiate. $15,000.00. Signalez CHapel 7-2516.

A VENDRE — Monuments Dionne. Prix réduits. S'adresser à Denis Dionne, St-Malo, Man. 20-222-21P.

A VENDRE — Norwood. Maison: 6 pièces. 1½ étage. 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Près école catholique et publique. Prix d'aubaine. Signaler: CEdar 3-3130. 20-223-T.F.

A VENDRE — Norwood. Près Précieux-Sang. Maison de famille: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Chauffage: gaz. Garage. Echangerait sur bungalow: 4 pièces, au Parc Windsor. GLobe 2-1422. 21-254B-21C.

A VENDRE — St-Norbert. Près église, école catholiques. Grande maison neuve: 4 chambres à coucher. Chauffage: eau chaude, gaz. Soubassement complet. Eau courante, égouts. Signaler: GLobe 2-0781. 21-250-21C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Archibald, en face école Archwood. Lot: 34' x 110'. Zone amendée permettant construction d'une résidence avec 3 pieds de cour chaque côté. Signaler: WHitehall 2-0038. 19-207-T.F.

A VENDRE — Lorette. Centre du village, près écoles élémentaire et secondaire. Maison: 6 pièces avec salle de bain complète plus logis: 3 pièces attenant. Grand lot. S'adresser après 6 h. p.m. à F.-E. Desmarais, 1509, avenue Lincoln, Winnipeg 3. Téléphone: SUnset 3-6497. 3-758-T.F

A VENDRE — Parc Windsor. Près école et piscine. $19,500. Maison: 6 pièces. 5 ans. 4 niveaux. 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Lot: 65' x 100'. Possession immédiate. Propriétaire transféré. Pas d'agents. GLobe 2-1422. 21-254C-21C.

A VENDRE — Dunrea, Man. Dans village. Maison toute finie: 2 étages; cave en ciment à la grandeur. Evier et pompe. Cuisine d'été pas finie. Etable pour 3 vaches; un fénil pour nourriture d'animaux ou poules; un hangar; 8' x 12' attenant à l'étable. 2 lots avec broche pour clôturer. Endroit tranquille pour famille. Beaux arbres. Comptant requis pour le tout $1,000. S'adresser à Mme Clara Fifi, St-Eustache, Man. 21-242-22P.

FRUITS MURIS SUR LES ARBRES A VENDRE — Nous aurons de délicieuses pommes, pommettes, cerises et prunes à vendre du 15 août à la fin de septembre. Cueillez-les vous-mêmes. Prix: pommes, $1.00 la chaudière de 3 gallons; pommettes, .50 à .85 la chaudière de 3 gallons; prunes et cerises, .35 à $1.00 le panier de 6 pintes. Heure solaire: 9 h. a.m. à 5 h. p.m., et le soir, 6 h. 30 à 8 h. Apportez vos paniers et chaudières. Maison St-Joseph, Otterburne, Man. 20-219-24C.

PLAGE ALBERT — Lots à vendre. Nouveau développement. Près d'une des plus belles plages du lac Winnipeg. Pour plus de renseignements, écrire ou s'adresser en tout temps à Bert Trainor, Victoria Beach, Man. 4-765-T.F

TOUGAS REALTY

190, avenue Provencher

A VENDRE

St-Boniface — Près école. Maison moderne: 7 pièces. Chauffage: huile. $15,000.

St-Boniface centre — Maison ultra-moderne. 8 pièces. 2 salles de bain. Chauffage: gaz. Prix réduit à $19,700.

St-Boniface — Cottage moderne. 15 ans. $8,950.

St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: huile. Garage. $14,500.

St-Boniface — Duplex moderne: 2 logis, 4 pièces. 4 ans. $21,000. Comptant requis: $6,000.

St-Boniface — Cottage moderne: 6 pièces. $12,600.

Norwood — Près Précieux-Sang. Maison moderne: 6 pièces. Salle de récréation. Chauffage: huile. Prix: $17,800.

Près Grande-Pointe — Sur route pavée. Maison presque neuve: 5 pièces. Complètement finie. Prix: $8,800 ou échangerait pour maison à St-Vital.

Téléphones:

BUREAU: CHapel 7-8178

A.-J. Boulanger: WH 3-2134

21-249-21C.

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Duplex: 4 et 4. 10 ans. Possession immédiate. $21,000. Termes faciles. Trudeau: ALpine 3-0425.

St-Boniface — Immeuble - appartements: 5 logis. Rapportera 10% sur placement. $40,500. Comptant: $15,000.

Près basilique — Triplex complètement séparé. Revenu annuel: $2,580. Chauffage: eau chaude, huile. Taxe basse. Rapportera plus de 10% sur placement. Daudet: GLobe 3-5691.

Ile-de-Chênes — Maison: 3 chambres à coucher. Complètement moderne. Grand lot. $10,950. Termes faciles. Trudeau: ALpine 3-1555.

Grande Pointe — 80 acres sur grande route. $75 l'acre. Trudeau: ALpine 3-1555.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. 8 pièces: 4 en bas, 4 en haut. 2 plomberies. Prix: $17,500. Termes faciles. Poirier, GRover 5-1876.

St-Boniface — Près basilique. Maison: 6 pièces, 3 en bas avec salle de bain. Revenu du haut: $60 par mois. Prix: $8,950, $1,000 comptant. Noël Daudet, GLobe 3-5691.

St-Vital — Rue Hindley. Maison stuc: 4 chambres à coucher. 1½ étage. Possession immédiate. $14,500, termes faciles. Daudet, GLobe 3-5691.

Parc Windsor — Bungalow, style ranch, 3 chambres à coucher. Garage. Grand lot. Maison de vos rêves. Propriétaire transféré. $3,000 comptant. Balance comme loyer. Trudeau, ALpine 3-1555.

Rue Bertrand — Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Propriétaire transféré. Prix: $10,500. Termes faciles. Poirier, GRover 5-1876.

Norwood — Maison: 4 chambres à coucher. Stuc. Nouvellement décorée. 1½ étage. 8 ans seulement. Grande cuisine moderne. Salle de récréation au soubassement. Grand lot. Garage. $17,700, $6,300 comptant. Daudet, GLobe 3-5691.

J.-R. Poirier REALTY,

202, ave Harvard, Winnipeg 9

Téléphone: GRover 5-1876

ou

M. Jos. Trudeau,

70, De Bourmont Bay

Téléphone: ALpine 3-1555

ou

M. Noël Daudet

Téléphone: GLobe 3-5691

21-250-21C.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3367. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500. 26-299-T.F.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital ou pour achat avec $500 comptant ou plus, appeler Midtown Realty, GLobe 3-4745, ou A. Desaulniers, CHapel 7-6964. 43-508-T.F

POUR ACHAT ET VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, assurances, feu, automobile, s'adresser à A. SYLVESTRE, 455, rue Louis Riel, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5656. 41-449-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée d'Elie, no 2383. Institutrice qualifiée, bilingue, catholique, pour les grades 2 et 3. Une trentaine d'élèves. Salaire selon l'échelle établie, suivant les qualifications et années d'expérience. S'adresser à Mme René Desilets, sec., Elie, Man., téléphone: 36.

20-223-21C.

ON DEMANDE

Pour le District scolaire Lorette centre, école de 8 classes, dans le village de Lorette, institutrice pour l'année scolaire 1961-62. Classe du grade 1. Salaire selon l'échelle en cours d'être négociée. S'adresser à E.-J. Laurin, secrétaire, Lorette, Man. Téléphones: heures de bureau, 321; le soir, 256. 20-230-21C.

La Division Scolaire de la Rivière-Rouge no 17 demande un instituteur ou institutrice bilingue pour l'école secondaire de St-Pierre. Salaire selon l'échelle approuvée. Pour plus amples renseignements, s'adresser au secrétaire, G. Gagné, St-Pierre, Man. Téléphone: 111.

21-256-21C.

Des soumissions cachetées

et portant la mention "SOUMISSIONS POUR ASSURANCES SUIVANTES" seront reçues par le secrétaire de la Division Scolarie du Cheval-Blanc no 20:

1—Contre le feu, pour deux écoles secondaires (Elie et St-Laurent);

2—Assurances - toutes responsabilités;

3—Couvrant dommages à l'équipement et à l'ameublement.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune soumission. Une soumission distincte pour chaque item peut être acceptée.

Toutes informations sur la construction des édifices, le nombre de classes, la valeur de l'ameublement, etc., peuvent être obtenues du secrétaire, M. ORIS AQUIN, Elie, Man., téléphone 2.

On acceptera les soumissions jusqu'à midi le MARDI 12 SEPTEMBRE 1961.

LONDRES — La France et la Grande-Bretagne ont annoncé qu'on en est arrivé à un accord pour discuter de la construction d'un pont ou d'un tunnel à travers la Manche, laquelle est large de 22 milles entre les ports de Calais et de Douvres.

A VENDRE

$500 comptant. St-Vital — Près chemin Ste-Anne. 4 pièces. Beau lot: 50'. Très propre. Soubassement. Chauffage: huile. Garage. Prix: $9,800.

Rue St-Jean-Baptiste — Maison: 3 chambres à coucher. Soubassement. Garage. Prix: $12,500. $2,000 comptant.

St-Boniface — Blvd Dollard. 10 pièces. Revenu: $145, plus 4 pièces pour propriétaire. Soubassement complet. Garage. Comptant requis: $1,500.

St-Vital — 4 pièces. Prix: $9,800. Termes faciles.

Rue Desautels — Duplex. Près école et autobus. $12,000. $1,500 comptant.

Appelez R.-G. Lavigne

Téléphone: ALpine 3-0546

ou

M. Jos. Grenier

CHapel 7-9184

21-252-21C.

A VENDRE

Spécial à St-Boniface

Rue Aulneau — $1,000 comptant. Revenu: $50. Duplex: 4 et 3. Grandes pièces. Armoires nombreuses. Grands lots, garage. Chauffage: eau chaude, huile. Hypothèque ouverte: 6½%. Possession immédiate. Prix: $12,975.

Rue Bertrand — $2,750 ou moins comptant. $75 par mois. Maison très propre. 6 grandes pièces. Bon soubassement ¾. Chauffage neuf: huile. Près hôpital. Excellente pour maison de famille ou de revenu. Prix: $10,975.

Place Gaboury — $3,000 comptant. Revenu: $100. Duplex: 5 ans 2. logis: 5 pièces. Près académies St-Joseph et Provencher, etc. Hypothèque ouverte: 6%. Prix: $18,800.

FRANK H. McCREA & CO.,

414, édifice Somerset, Winnipeg

Téléphones: Bureau WH 2-4640, après 5 h., SPruce 5-5480

Marie-Claire Préfontaine

21-248-21C.

M. Pearson préside un colloque mondial

NEW YORK — M. Lester B. Pearson, chef du parti libéral canadien, a présidé à une conférence internationale organisée par le "Council on World Tensions Inc." de New York, avec le concours de l'"Overseas Development Institute" de Londres. Cette rencontre eut lieu du 28 août au 1er septembre à Oxford, Angleterre.

On y étudia les moyens à prendre pour atténuer les conflits qui surgissent à cause de l'accélération du développement de certains pays dans l'ordre économique et social et aussi pour rendre plus efficace l'aide que les pays hautement industrialisés apportent à ces nations.

M. Pearson a déclaré que la conférence permettra peut-être d'élaborer sur un plan pratique des mesures pour l'organisation de l'assistance et du développement. "Malgré l'intensification de l'assistance aux pays sous-développés, a-t-il dit, le progrès n'est pas assez rapide pour répondre aux aspirations des peuples concernés".

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of HERMENELDA GAUTHIER, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Retired Housewife, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned at 147 Provencher Ave., St. Boniface, Manitoba, on or before the 10th day of October, A.D. 1961.

DATED at St. Boniface in Manitoba, this 28th day of Auguste, A.D. 1961.

LOUIS P. ROY,

Solicitor for the Executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of ANNA PARENT, late of the Village of St. Joseph, in the Province of Manitoba, widow of Joseph Parent, late of the same place, farmer, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned, Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 7th day of October, A.D. 1961.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 23th day of August, A.D. 1961.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,

Solicitors for the executrices.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of JOSEPH HENRY, late of the Village of Lorette, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned, Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 2nd day of October, A.D. 1961.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 25th day of August, A.D. 1961.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,

Solicitors for the executrix.

VETERANS REALTY

302, édifice McIntyre

Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface centre — Maison: 1½ étage. Planchers: bois dur. 4 chambres à coucher. Salle de récréation. Titre clair. Bon montant comptant.

Norwood — Beau grand bungalow: 6 pièces. 6 ans. Salle de récréation. Lot: 55' x 116'. Vendrait avec $10,000 comptant. Balance: termes; ou échangerait sur bungalow dans St-Boniface.

St-Boniface — Près école Provencher. Duplex: 8 pièces. Plomberie double. Chauffage: huile. Garage. Revenu: $75. Comptant requis substantiel. Balance portée par propriétaire.

St-Vital — Près église St-Eugène. Maison de revenu "split level". 4 ans. Entrée privée. Plomberie double. Echangerait sur immeuble appartement à St-Boniface ou Norwood.

St-Vital—Près église St-Emile. Maison de famille. 4 chambres à coucher. Grand lot. Soubassement à grandeur. Echangerait sur maison près Précieux-Sang.

St-Vital — Près église St-Emile. Bungalow: 4 pièces. Très propre. Lot: 50' x 232'. Possession immédiate. Comptant requis: $1,000. Balance à termes.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027

Jos. Carrière, 133, rue Taché GLobe 2-1422

21-254A-21C.

Contrôle électronique télévisé des chèques

BONN — Une installation de télévision, travaillant à l'aide de 9 "téléviseurs" a été mise en service à la caisse d'épargne régionale de Heidelberg. Deux d'entre eux sont réservés à la transmission télévisée de l'image du chèque, depuis le guichet spécial pour automobilistes jusqu'au service où sont tenus les comptes des clients, les six autres effectuant la même opération depuis la salle des guichets. Les neuf téléviseurs donnent également la possibilité de faire intervenir la direction dans la décision, lorsqu'il s'agit par exemple d'une question de crédit à accorder. Cette installation fonctionne d'après un système électronique et électromagnétique nouveau.

Chaque téléviseur constitue, avec le dispositif automatique permettant de viser les chèques bons à payer, un élément indépendant, facile à monter sur la table de travail ou le comptoir, comportant un pupitre répartisseur qui permet de choisir entre les différents préposés à la tenue des comptes, celui chargé du compte chèques intéressé. Lorsque le poste de cet employé est déjà occupé par un contrôle demandé par un autre guichet, le dispositif de sélection du pupitre se place automatiquement sur une position d'attente, jusqu'au moment où cet employé est à nouveau disponible.

Lorsqu'un client arrive en voiture à l'un de ces deux guichets ou présente un chèque à un autre guichet à l'intérieur de la banque, le caissier dépose le chèque dans la boîte de contrôle. Cette boîte étant refermée, le document se trouve automatiquement éclairé pour l'appareil de prise de vues. Le caissier actionne le poussoir correspondant à l'employé chargé du numéro du compte, devant lequel l'image du chèque apparaît sur un écran. D'après le résultat de son contrôle, l'employé appuie soit sur le bouton "bon à payer", soit sur celui "refusé" relié à un avertisseur situé à la caisse. La mention "bon à payer" est portée sur le chèque par un dispositif combiné avec le téléviseur du guichet, qui travaille d'après le principe de la machine à écrire.

A VENDRE

St-Boniface — Rue De la Morénie. Maison: 2 étages. 6 pièces. 3 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. Chauffage: huile. Garage. Près église et écoles catholiques. Belle localité. Comptant requis: $2,500. Balance à termes.

St-Vital — Rue Blenheim. Maison: 1½ étage. 5 pièces. 3 chambres à coucher. 12 ans. Lot: 55'. Soubassement à grandeur. Chauffage: gaz. Près église et écoles catholiques. Comptant requis: $1,500. Balance à termes.

S'adresser à A.-C. Desaulniers,

MIDTOWN REALTY

GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964

21-258-21C.